

Master en fondements et pratiques de la durabilité

Requalifier le lien aux « plus-qu'humains » : Une approche interdisciplinaire de la zad du Mormont

Antoine Pochon

Sous la direction de la Dre. Caroline Lejeune

Janvier 2023



Source de l'illustration :
Colin Pahlisch

« Ce travail n'a pas été rédigé en vue d'une publication, d'une édition ou d'une diffusion. Son format et tout ou partie de son contenu répondent donc à cet état de fait. Les contenus n'engagent pas l'Université de Lausanne. Ce travail n'en est pas moins soumis aux règles sur le droit d'auteur. À ce titre, les citations tirées du présent mémoire ne sont autorisées que dans la mesure où la source et le nom de l'auteur sont clairement cités. La loi fédérale sur le droit d'auteur est en outre applicable. »

Remerciements

Comme souvent, le langage fait défaut lorsqu'il s'agit d'exprimer un ressenti. Les quelques mots qui sont articulés dans les lignes qui suivent ne feront en aucun cas honneur aux dimensions multiples et complexes de ma reconnaissance envers les personnes mentionnées et doivent se comprendre comme la pointe d'un iceberg de gratitude qui s'étend bien au-delà des formules consacrées. Il paraît vain de se lancer dans une liste de remerciements exhaustive c'est pourquoi je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ce travail. Des remerciements plus singuliers s'imposent pourtant.

En premier lieu, je tiens à remercier ma directrice de mémoire, Caroline Lejeune, pour son suivi couvrant la totalité des deux années nécessaires à l'aboutissement de cette recherche. Il a été particulièrement bien adapté et se trouve être à l'image de celle-ci : sporadique et flexible.

Ensuite, j'aimerais remercier toutes les personnes sans lesquelles ce millier de lignes n'auraient aucune substance et notamment Aurélien Robadey, Jean-Luc Gattolliat, Caroline Sonnay ou encore Alain Chanson pour leurs multiples contributions pertinentes et joviales. Je tiens aussi à remercier les membres de l'ORIA qui ont partagé mon engouement pour ce sujet d'étude et qui arrivent à mêler engagement et recherche de manière admirable.

Dans un troisième temps, j'aimerais remercier les personnes qui ont joué le jeu de répondre à mes questions, partager leurs expériences et se confier à moi sur ce bout de vie si intense qu'a été la zad du Mormont. Mes remerciements ne se limitent pas à leur témoignage mais s'étendent à leur engagement envers des mondes plus justes. Ce type de mobilisation sont autant de brèches taillées dans la réalité morne de notre monde productiviste et participent à un émerveillement nouveau, une intensification du réel, un dépassement de notre condition particulièrement salubre. J'ajoute une pensée pour l'index de 1000K, doigt sacrifié sur l'autel de la révolution.

Vient le temps des remerciements pour les personnes qui ont partagé ces derniers mois de rédaction avec moi et qui ont su rendre ces dernières tribulations académiques plus vivables. C'est une soupe de gratitude, un gratin de remerciements, un velouté de reconnaissance que j'adresse à mes camarades retardataires : Loopi, Lenou, Tea, Gousse et Rims. J'aimerais ajouter une crêpe de gratitude pour ma famille – nucléaire cette fois-ci – source inépuisable de courage et de compassion.

Il me paraît à propos d'étendre ces remerciements au-delà du dualisme moderne. Ainsi, pour la douceur de leur fourrure – prémisses d'une vague d'ocytocine ; pour leurs ronronnements quotidiens – officiant comme une musique apaisante ; ainsi que leurs miaulements matinaux – reléguant mon réveil à l'état de dispositif obsolète, remaiouement éternel à Milo et Bambou. Dernier mais pas des moindres, autant pour son inépuisable joie que sa ténacité ludique tous mes rewoufement à Rico.

Requalifier le lien aux « plus-qu’humains » : Une approche interdisciplinaire de la zad du Mormont

Résumé Dans ce travail pluridisciplinaire s’ancrant dans les humanités environnementales nous tentons de mettre en évidence les possibles requalifications du lien aux « plus-qu’humains » qui ont pris place au sein de la mobilisation de la « zad de la Colline ». Notre cas d’étude, première zad de Suisse occupant le site du plateau de la Birette sur le Mormont, a fait office d’événement régional particulièrement clivant entre octobre 2020 et avril 2021. A la suite d’une ethnographique abruptement interrompue, nous avons approfondi notre enquête par une analyse de discours. Nous mettons en lumière un ensemble de requalifications autant éthique, politique qu’ontologique prenant place au sein de cette mobilisation. Dans un premier temps, nous avons pu mettre en évidence des pratiques de reconnaissance éthico-politique des plus-qu’humains, notamment au travers de la gestion de l’anthropisation. Ensuite, il semble que l’expérience sensible de la mobilisation a participé autant à un réarmement de la critique qu’à un renouveau culturel questionnant le dualisme moderne dans son essence. Pour finir, nous mettons en évidence une représentation de l’intérêt des orchidées au sein de la sphère publique régionale et un changement modal important au sein de la mobilisation contre l’extension de la carrière. Celles-ci devenant les « visages » de la mobilisation. Bien que nous soyons témoins de plusieurs requalifications du lien aux « plus-qu’humains », nous devons remettre ces résultats dans le contexte d’une forte hétérogénéité de l’expérience vécue de la mobilisation ne pouvant de ce fait les généraliser comme expérience moyenne des participant·e·s.

Mots-clés Lien aux « plus-qu’humains », Philosophie environnementale, Politique environnementale, zad de la Colline, Mormont, Mobilisation

Requalification of the link to the “more than-humans”: an interdisciplinary approach of the mobilization “zad du Mormont”

Abstract In this multidisciplinary work rooted in the environmental humanities, we attempt to highlight the possible requalifications of the link to “more than humans” that took place within the mobilization of the "zad de la Colline". Our case study, the first zad in Switzerland occupying the site of the plateau de la Birette on the Mormont hill, was a particularly divisive regional event between October 2020 and April 2021. Following an abruptly interrupted ethnographic survey, we deepened our investigation through a discourse analysis. We bring to light a set of ethical, political and ontological requalifications taking place within this mobilization. Firstly, we have been able to highlight practices of ethico-political recognition of the more-than-human, notably through the management of anthropization. Then, it seems that the sensitive experience of the mobilization participated as much in a rearmament of the criticism as in a cultural renewal questioning the modern dualism in its essence. Finally, we highlight a representation of the interest of orchids within the regional public sphere and an important modal shift within the mobilization against the quarry extension. These orchids becoming the "faces" of the mobilization. Although we witnessed several recharacterizations of the link to “more-than-humans”, we must place these results in the context of a strong heterogeneity of the lived experience of the mobilization, which makes it impossible to generalize them as the average experience of the participants.

Keywords Link to the "more-than-human", Environmental philosophy, Environmental policy, Zad de la Colline, Mormont, Mobilization

Manuel de prise en mots

Nous avons traduit toutes les citations non-francophones qui sont insérées dans ce texte.

Nous souhaitons pratiquer une écriture aussi inclusive que possible mais ne voulons pas renoncer à une fluidité de lecture. C'est pourquoi nous tentons d'adopter un régime d'écriture épïcène. Lorsque cela n'est pas possible, nous renonçons aux points médians systématiques et préférons intégrer directement des marqueurs de non-binarité au sein des pronoms, des substantifs et des adjectifs relatifs à des personnes ou groupes non-binaires. Les « x » insérés au sein de mots dans le texte qui suit ne sont donc pas des coquilles, mais des marqueurs d'un refus catégoriel. Nous n'avons cependant fait aucune modification aux citations qui restent dans leur régime d'écriture initial.

Table des sigles

Zad	Zone à défendre
JME	Justice multi-espèce
NDDL	Notre-Dame-des-Landes
GPII	Grands projets Inutiles et Imposés
OFEV	Office Fédéral de l'Environnement
ASM	Association de Sauvegarde du Mormont
CDAP	Cour de droit Administratif et Public vaudoise
CCPN	Commission Cantonale sur la Protection de la Nature

TABLE DES MATIERES

1	<u>INTRODUCTION</u>	9
2	<u>ETAT DE L'ART</u>	13
2.1	LA REFONTE DU POLITIQUE	15
2.2	LA POLITISATION DU MOINDRE GESTE	15
2.3	LE LIEN AU LIEU	16
2.4	LA GÉOPOLITIQUE LOCALE	18
2.5	LA RÉACTION ÉTATIQUE	19
2.6	LA ZAD COMME LIEU DE VIE	20
2.7	QUID DU LIEN AUX NON-HUMAINS ?	23
3	<u>CADRE THÉORIQUE</u>	24
3.1	LA JUSTICE MULTI-ESPÈCE : UNE APPROCHE SITUÉE DU VIVANT	24
3.1.1	SCHLOSBERG ET LA CRITIQUE DE L'UNIVERSALISME	26
3.1.2	UNE JUSTICE PLURIELLE	27
3.1.3	LES ÉCUEILS D'UN CADRE DISTRIBUTIF UNIDIMENSIONNEL	28
3.1.4	L'APPROCHE PAR LA RECONNAISSANCE	30
3.1.5	L'APPROCHE PAR LES CAPABILITÉS	32
3.1.6	LA PROPOSITION DE SCHLOSBERG	33
3.1.7	L'INDISPENSABLE PARTICIPATION	34
3.1.8	DES CONFLITS HEURISTIQUES	38
3.2	UNE MISE EN VALEUR DES INTERDÉPENDANCES	39
3.2.1	MORIZOT ET LE LIEN AUX VIVANTS	40
3.2.2	LA DIPLOMATIE INTERESPÈCE DES INTERDÉPENDANCES	42
3.2.3	UNE CULTURE DU VIVANT	43
4	<u>QUESTION DE RECHERCHE ET HYPOTHÈSES</u>	45
5	<u>MÉTHODE ET CAS D'ÉTUDE</u>	46
5.1	MÉTHODOLOGIE	46
5.1.1	UNE RECHERCHE SITUÉE	47
5.1.2	QUELLE ENQUÊTE ?	48
5.1.3	QUELLES POSSIBILITÉS D'ANALYSE ?	50
5.2	LA COLLINE DU MORMONT	51
5.2.1	UNE OCCUPATION MILLÉNAIRE	51
5.2.2	UN ENCHEVÊTREMENT SINGULIER	53
5.2.3	UNE CONTESTATION PERPÉTUELLE	55
5.2.4	L'ASM ET LA LUTTE JURIDIQUE	56

6 PARTIE ANALYTIQUE : POLITISER LE LIEN AU VIVANT **58**

6.1	PRÉAMBULE	58
6.2	UNE MICROPOLITIQUE DE LA RECONNAISSANCE : LA GRAMMAIRE DE LA NON-DOMINATION	60
6.2.1	UNE PRAXIS DE LA JUSTICE ÉCOLOGIQUE : LA NON-DOMINATION COMME VECTEUR DE RECONNAISSANCE	63
6.2.2	LE FÉMINISME : UN OUTIL DE RECONNAISSANCE	65
6.3	UNE EXTENSION AUX AUTRES-QU'HUMAINS : UN CONFLIT D'INTÉRÊT	68
6.3.1	UNE GRAMMAIRE BIOCENTRÉE	71
6.3.2	SON EXTENSION AUX SYSTÈMES	72
6.4	UN ENGAGEMENT CULTUREL : LA RUPTURE AVEC LA MODERNITÉ	75
6.4.1	L'EXPÉRIENCE DE LA CARRIÈRE : LA DISPARITION DE LA PASSIVITÉ CITOYENNISTE	76
6.4.2	LA PLACE DU CORPS : L'INTERNALISATION D'UNE EXPÉRIENCE	77
6.4.3	L'ÉTUDE DES SLOGANS : UN BROUILLAGE IDENTITAIRE	79
6.4.3.1	La « forme occupation » : une expérimentation diplomatique	80
6.4.4	UN ENGAGEMENT SITUÉ	85
6.4.4.1	Le rôle de mandataire : Une pratique de l'artivisme comme média culturel	88
6.5	LA ZAD : UNE MULTIPLE RECONFIGURATION DU POLITIQUE	93
6.5.1	LA RADICALISATION DE LA LUTTE ÉCOLOGISTE	93
6.5.2	DE NIMBY À NINA	95
6.5.3	NON-VIOLENCE ENTRE STRATÉGISME ET DISPOSITIF	98
6.5.4	LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE COMME PRATIQUE CLIVANTE	99

7 RETOUR CRITIQUE SUR L'ANALYSE **102**

7.1	DISCUSSION DES HYPOTHÈSES	102
7.2	MISE EN PERSPECTIVE DES RÉSULTATS	107

8 CONCLUSION **108**

9 BIBLIOGRAPHIE **113**

Table des illustrations

Tableau 1	Tableau récapitulatif des entretiens.....	40
-----------	---	----

« Il faut inventer une autre figure aujourd’hui, une autre composition des affects : celle d’une écologie joyeuse, au sens spinoziste, et désirable, au sens de tous les jours, qui lutte pour un monde déjà là, et qui accepte de regarder en face qu’il y a des raisons de lutter, non pas seulement contre un « système », mais pour quelque chose, pour le vivant. C’est une écologie nourrie par des affects joyeux à l’idée de l’existence du vivant en nous et hors de nous, qui nous porte, affects qui dépassent en puissance motrice les passions tristes, mais ce désir doit nous mobiliser pour lutter contre ce qui détruit le tissu du vivant, et défendre ce qui doit être défendu. »

Morizot, B. (2020). *Politiser l’émerveillement et armer l’amour du vivant*. Socialter, HS9, p.7

1 Introduction

« L'écologie aujourd'hui ne saurait être seulement une affaire d'accroissement des connaissances et des maîtrises, ni même de préservation ou de réparation. Il doit y entrer quelque chose d'un *philia* : une amitié pour la vie elle-même et pour la multitude de ses phrasés, un concernement, un souci, un attachement à l'existence d'autres formes de vie et un désir de s'y relier vraiment. »

Macé, M. (2019). *Nos cabanes*. Editions Verdier. p.89

L'enquête menée dans ce travail est partie de cette considération poétique de Marielle Macé historienne de la littérature et essayiste française. Cet attachement et ce lien ont été les fils conducteurs de pérégrinations autant théoriques que pastorales qui ont menés nos pas sur la colline du Mormont. C'est après l'établissement de la première « Zone à Défendre » (zad) de suisse que ce site, avec une histoire millénaire d'occupation humaine et une diversité biologique intrigante, s'est révélé être un lieu de cristallisation des objections de Macé sur les qualificatifs de l'écologie. La *maîtrise* oxymorique d'une « croissance verte » promue par la multinationale, du côté sud de la colline, s'est retrouvée contestée par *l'attachement à l'existant* d'un collectif prompt à « faire des cabanes » (Macé, 2019, p. 27) du côté Nord de celle-ci. Leur confection ne se résume pas à la pratique consistant à s'isoler du froid selon Macé – qualité toutefois précieuse pour une occupation s'étendant d'octobre à mars – mais bien à « imaginer des façons de vivre dans un monde abîmé » (Macé, 2019, p. 27). En ceci, faire des cabanes devient la meilleure manière de vivre dans les « ruines du capitalisme » qu'Anna Tsing (2017) dépeint dans son enquête sur le Matsutake. Dans notre cas, ce n'est pas un champignon fameux qui a été l'acteur principal de l'enquête que nous avons menée, mais une multiplicité d'espèces d'orchidées¹ ; tantôt espèces endémiques du plateau – *Ophrys insectifera*, *Platanthera chlorantha*, *Orchis anthropophora* – tantôt pseudonyme symbolique d'insertion dans la lutte. Cette multiplicité d'êtres en interconnexions qui emplissaient les barricades de la colline, participant à une anthropisation momentanée du plateau de la Birette, a mené à de tous nouveaux « agencements » – « rassemblements [multispécifiques] toujours ouverts » (Tsing, 2017, p. 60) – qui nous ont permis de nous

¹ Nous tenons à ne pas exclure totalement les mycorhizes spécifiques à chaque espèce d'orchidée – agencement multispécifique des plus intimes – mais faisons ce choix en cette occurrence pour des raisons stylistiques.

questionner sur les possibilités de vie au sein de ces ruines. La praxis « zadiste »² s'ancre dans un répertoire d'action spécifique, celui de l'autogestion, qui est caractérisable par de multiples grammaires telle que la non-domination, la solidarité et la conflictualité. Ces grammaires résonnent dans la carrière – immense trou béant reliant le plateau de la Birette directement à la cimenterie – comme le projet de la création de « mondes multispécifiques » (Tsing, 2017, p. 59).

Afin de qualifier ces « mondes en chantier » (2017, p. 67), véritable « alliance temporaire » (2017, p. 226), nous reprendrons la formule que Tsing a consacré pour ces enchevêtrements particuliers : « les communs latents » (2017, p. 226). Du fait de leur attribut fondamentalement ouvert, seule une définition négative peut les caractériser en tant qu'enchevêtrements multispécifiques possiblement excluant pour certains êtres, comportant peu de possibilités d'institutionnalisation et sans possibilité d'entrevoir un futur rédempteur et utopique (2017, p. 370). Ils émergent suite à une « écoute politique » (2017, p. 369) particulière caractérisée par une sortie de l'entre-soi humain. Nous avons traité cette émergence contextuelle de composition du vivant enchevêtré de barricades, en tant que reconfiguration du politique et nous verrons que c'est un axe d'analyse qui a déjà été plébiscité pour approcher d'autres occupations partageant en partie ce plan imaginaire ; tout en reconnaissant la « non-scalabilité » (2017, p. 83) d'une occupation et ses particularités inhérentes à son milieu et aux êtres qui la composent.

C'est au travers d'un cadre sociologique que nous avons dans un premier temps abordé cette occupation. Néanmoins, les cadres d'analyse de sociologie classique (Neveu, 2019) – la mobilisation des ressources, les nouveaux mouvements sociaux ou l'appropriation des problèmes publics – ne permettent en aucun cas de rendre honneur à la complexité d'une mobilisation comme une zad. Nous nous sommes dès lors penchés sur le cadre d'analyse de la désobéissance civile proposé par Hayes et Ollitrault (2013). Bien que permettant de mettre en évidence certains pans de la mobilisation, une occupation illégale légitimant son geste par l'urgence de faire entendre une contestation avant une annonce juridique, ce cadre ne permettait en aucun cas de saisir le fond de la mobilisation. En effet, la zad du Mormont n'a ni les caractéristiques d'un mouvement citoyen légitimant le

² Nous utiliserons le terme « zadiste » dans ce texte en lui donnant un signifié contextuel. Il part de la volonté de trouver un terme générique non genré pour décrire les personnes occupantes. Cependant, il doit être considéré comme un qualificatif pluriel mettant en valeur l'hétérogénéité des vécus, la multiplicité des « lignes de vie » (Ingold, 2015) qui ont habité la zad du Mormont. Il met en valeur l'irréductibilité des positions des occupantexs tout en refusant le « zadisme » (Bulle, 2020, p. 182), concept vidant de sa substance les spécificités de chaque occupation, lieux et enchevêtrements.

cadre étatique, ni celle d'un groupe formé au préalable, autant homogène qu'en cohésion. D'autant plus, le cadre de la désobéissance civile ne permet pas d'approcher en profondeur la mise en place d'un lieu de vie en rupture – un « habiter politique » (Barbe, 2016) au sein même du milieu à protéger – ni la conflictualité intrinsèque caractéristique des zads. C'est au travers de la sociologie pragmatique de l'autonomie – articulée par Sylvaine Bulle à la suite de son enquête à Notre-Dame-des-Landes (NDDL) – que nous avons trouvé une approche satisfaisante pour décrire cette mobilisation. En effet, la posture qu'elle a développée permet une double approche qui sied particulièrement à notre cas d'étude. Dans un premier temps, elle permet de saisir le plan imaginaire et fantasmagorique dans toute son ampleur sans se priver de la conflictualité critique inhérente à la « forme occupation » (Bulle, 2020, p. 153). Ensuite, elle nous permet d'aborder notre cas d'étude par le prisme du « milieu de vie » (2020, p. 8), caractéristique fondamentale d'une zad.

« Orchidées contre béton armé » – slogan publicisé de la mobilisation – est le marqueur d'un brouillage identitaire et de la reconnaissance des cohabitantes, habituellement sans voix conséquente au sein du naturalisme. L'apparition des orchidées dans la sphère publique régionale nous a poussé à dépasser le cadre de la sociologie pragmatique pour nous poser la question des possibilités de justice envers le reste du monde naturel que défendaient les zadistes – plus « orchidées veners » (Jade, communication personnelle, 20.06.22) que « joyeux campeurs » (Collectif des Orchidées, 2020c). Nous avons dès lors adopté une perspective s'attachant à la théorie politique environnementale au travers du cadre de la « justice multi-espèce »³. La théorie politique de la justice écologique de David Schlosberg, politiste américain, nous servira de guide pour interpréter et inférer sur les entreprises de requalification des « plus-qu'humains » (Celermajer et al., 2022). Ces requalifications étant à l'image de la mobilisation – plurielle et conflictuelle – les caractéristiques multidimensionnelles de sa théorie de la justice écologique sont une aubaine dans nos velléités d'inférence concernant les possibilités de reconnaissance des plus-qu'humains. Sa théorie permet conjointement de caractériser le développement culturel qui en découle et certaines pratiques politiques intraspécifiques – humaines. Cette approche multiscalaire semble cependant manquer d'un prisme existentiel inhérent à

³ Cette formulation provient d'auteuricexs anglo-saxonneux encrant leurs recherches dans le champ des humanités environnementales (Haraway, 2016; Rose et al., 2017; van Dooren et al., 2016). Ici, cette formulation s'intègre dans la volonté de ces auteuricexs de dépasser le cadre dualiste de la modernité en étendant des principes de justice au-delà de l'humain. Bien qu'une partie des thématiques du spécisme y soit intégrées, elles ne constituent pas l'enjeu exclusif de ce champ de recherche, ni de notre enquête.

notre cas d'étude où l'action politique devient « art de construire des subjectivités » (Bulle, 2020, p. 113). Afin de couvrir ce pan ontologico-politique de la mobilisation, nous nous sommes emparés de la « diplomatie interespèce des interdépendances » (2020a, p. 241) de Baptiste Morizot.

Les finalités de la posture de Morizot nous semblent être une jonction existentielle particulièrement intéressante entre la double dynamique de reconnaissance multispécifique et d'engagement multi-niveau que nous propose Schlosberg. En sus, elle n'est pas conçue de manière hors sol mais propose « une pensée motrice, née d'un rapport vécu, et quotidien, au vivant » (Morizot, 2020a, p. 312). Elle permet, dans un premier temps, d'envisager une extension des rapports politiques avec les autres vivants, en considérant nos interdépendances comme une base sur laquelle construire des rapports politiques pour « défendre du vif et attaquer du mortifère » (2020c, p. 8). Ensuite – et de manière complémentaire à Schlosberg -, son projet philosophique tend à promouvoir une culture renouvelée en opposition à la « cheapisation⁴ du monde vivant » (Morizot, 2020c, p. 8). Ce renouveau prend naissance dans l'expérience sensible ; pièce maitresse pour « politiser l'émerveillement » (2020c). Ainsi, la culture alternative issue de la reconnaissance de similarités entre orchidées *humaines* et *végétales* et la remise en question des usages humains du plateau de la Birette semble être une possible renégociation de l'hégémonie naturaliste ou du moins la promotion d'une « politique alternative » (Tsing, 2017, p. 226) ne se limitant pas aux seuls humains. Dès lors, l'absolu de la différenciation des « intériorités » (Descola, 2015) semble être une maxime à renégocier au sein de la zad du Mormont. C'est pourquoi cette recherche s'articule autour de la question suivante : quels types de requalification du lien au vivant ont pris place dans le cadre de la zad du Mormont ?

⁴ Terme qu'il emprunte à Raj Patel et Jason W. Moore (2018) signifiant « la dévaluation ontologique, la dépréciation éthique, la dévalorisation économique par la transformation des milieux donateurs en matière bon marché » (Morizot, 2020c, p. 9)

2 Etat de l'art

Afin de commencer notre enquête sur la zad du Mormont, nous nous sommes penchés sur la littérature traitant de mobilisations similaires. Bien que la zad du Mormont se présente comme la « première zad de Suisse » (La Liberté, 2021), elle s'insère dans un cadre plus large de mobilisations et de mouvements d'occupations. Nous avons restreint nos recherches aux occupations prenant place dans le contexte francophone, la littérature à ce propos étant déjà foisonnante. Au sein de ce contexte, les recherches présentées ci-dessous se penchent prioritairement sur les occupations de Sivens¹ et de Notre-Dame-des-Landes² qui ont été plébiscitées par les milieux académiques et donc particulièrement bien renseignées. Les sous-chapitres suivants vont nous permettre de circonscrire notre cas d'étude et de comprendre autant les enjeux que porte une telle mobilisation que les prismes possibles pour les étudier.

Deux approches particulières ont retenu notre attention, celle sociologique et celle géographique car elles permettent de manière rigoureuse de mettre en exergue une multiplicité de points focaux pertinents. Dans le giron du cadre sociologique nous nous intéresserons particulièrement à une politisation du quotidien sous la plume de Geneviève Pruvost (2017), ainsi que de la particularité de ces occupations d'être des lieux de vie au travers des recherches de Sylvaine Bulle (2020). Par l'approche géographique, nous nous intéresserons aux dynamiques d'intégration de l'occupation au sein de la lutte historique par les travaux de Philippe Subra (2017), au caractère politique de l'habiter par le biais des travaux de Frédéric Barbe (2016) ainsi qu'à la réaction étatique relative à ces occupations au travers d'une mise en parallèle des travaux de ces deux derniers chercheurs.

Le caractère multiscalair des recherches sélectionnées ici englobent plusieurs caractérisations qui seront résumées dans les lignes suivantes. En premier lieu, le quotidien n'est pas un pan neutre de la vie en zad. Autant les pratiques le composant que

¹ Occupation qui prit place contre l'installation d'un barrage de retenue pour l'irrigation agricole sur le Tescou, affluent du Tarn, sur le territoire de la commune de Lisle-sur-Tarn entre octobre 2013 et mai 2015. Plusieurs tentatives d'expulsion ont eu lieu, notamment en octobre 2014 où un manifestant perd la vie. Le projet sera définitivement abandonné en décembre 2015. (Collectif, 2022b)

² Occupation qui prit place contre l'installation d'un projet d'aéroport sur quatre communes différentes dont Notre-Dame-des-Landes. Ce projet, issu des années 60 et très rapidement contesté, fut abandonné pendant quelques décennies puis relancé par le gouvernement Jospin en 2000. Une première vague d'occupation s'installe en 2007 et des processus de régularisation des occupant·e·s se mettent en place après l'abandon du projet en 2018. Zad particulièrement publicisée par son ampleur et la violence de la répression à son encontre, elle est aussi le sujet d'une prolifique littérature. (Bulle, 2020)

la gouvernementalité le cadran entrent dans une critique active de l'homogénéité issue des institutions marchande et étatique. L'hétérogénéité de cette compréhension du quotidien et des manières de l'incarner sont à la source d'une forte conflictualité interne à l'occupation (Pruvost, 2017). Dans un second temps, le lieu même de la mobilisation n'est pas anodin et y habiter prend une tournure particulièrement politique. Les zads dénotent une synthèse intéressante entre des thématiques liées à l'aménagement du territoire autant que des critiques systémiques contestant le cadre interprétatif institutionnel de ces lieux occupés. Une occupation prend alors les traits d'un « haut lieu politique » (Barbe, 2016, p. 110) par sa dimension transgressive multiscalaire et la nécessité de composer avec toute sorte de collectifs différenciellement politisés (Barbe, 2016). Ensuite, la pérennisation d'une zad dépend de multiples facteurs mais notamment de l'intégration dans la lutte historique. La capacité à nouer des liens avec les collectifs s'opposant déjà au projet va permettre une acceptation variable du changement modal que les zads représentent. Afin de rester sur le long terme, un arbitrage entre divers niveaux de radicalités dans la lutte, divers récits et divers publics récipiendaires de ces derniers est nécessaire de la part des occupant·e·s (Subra, 2017). En quatrième lieu, la lutte juridique préalable à une occupation peut rendre compliqué l'interventionnisme étatique coercitif. Cependant, la répression étatique s'amorce au préalable d'un quelconque engagement physique au travers de stratégies de stigmatisation afin de légitimer le passage à l'action futur. A NDDL, l'Etat a fait recours à des forces coercitives massives à plusieurs reprises afin de mettre fin à l'occupation et gagner le bras de fer politique engagé par les zadistes. Cependant, l'utilisation disproportionnée de la force coercitive peut mener à la perte de la bataille médiatique engageant l'Etat dans un dilemme politique lors d'une évacuation (Barbe, 2016; Subra, 2017). Pour finir, la zad de NDDL peut être caractérisée comme un lieu de vie autonomiste défini par une conflictualité interne forte et une posture de rupture avec les institutions marchandes et étatiques. Son régime d'action bien particulier s'incarne au sein d'une praxis de l'autonomie exécutant l'institutionnalisation, l'homogénéité et opérant une jonction entre horizons sociaux et politiques. La conflictualité interne à la mobilisation s'articule autour d'une dynamique émancipatrice composée de certaines grammaires propres telles que la « non-domination » (2020, p. 204), « un équilibre solidarité/liberté » (2020, p. 213) et le refus de la « propriété privée » (2020, p. 215) (Bulle, 2020).

2.1 La refonte du politique

C'est en 2009 que la zad de Notre-Dames des Landes (NDDL) pris place sur la commune éponyme, suite à un camp climat, répondant à l'appel de militant·e·s historiques à occuper la zone (Subra, 2017; Verchère, 2013). Il faut attendre cependant quelques années pour que cette occupation retienne l'attention du monde universitaire, le constat en 2016 de Frédéric Barbe, docteur en géographie et allié de la lutte, résonne comme un appel à la mobilisation académique, les productions en sciences sociales de l'époque se résumant à quelques mémoires et deux articles universitaires (Pailloux, 2015; Renard & Riolland-Juin, 2013). Les seules recherches menées sur place résultant « [d']étudiants en master (...) engagés dans l'expérience » (Barbe, 2016, p. 111) et la documentation disponible sur le sujet ne provenaient que de productions alliées – traitant de l'historique de la lutte et de la publicisation des manœuvres étatiques pour mener le projet à bien (Verchère, 2013, 2016) – ou de la légitimation symbolique de la lutte et de l'autocritique quant à ses résultats (Collectif Mauvaise troupe, 2014; Comité invisible, 2009, 2014, 2017). Six ans après ce constat, les zads, sont devenues des sujets à part entière des sciences sociales cumulant une diversité d'approches, qui peuvent se résumer au sein des quelques catégories suivantes : l'« artivisme », reconnaissant un pouvoir transformateur de l'art décolonisé (Fremeaux & Jordan, 2021), le « réenchantement du monde », exposant l'étendue des possibles se concrétisant au sein des zads (Comby, 2016; Lindgaard & Abel, 2018; Morel & Darrot, 2018; Pignocchi, 2019) et finalement la refonte du politique qui est l'approche que nous privilégierons dans ce travail. La plupart de ces productions – académiques ou non -, prennent place au sein de NDDL, quelques-unes à Sivens et une concerne la zad de Caunet, bien qu'il y ait eu une variété de lieux d'occupations « périphériques » (Dechezelles, 2017)³.

2.2 La politisation du moindre geste

Une première approche incarnée par la sociologue Geneviève Pruvost propose que cette refonte du politique passe par la « politisation du moindre geste » (Pruvost, 2017, p. 38)

³ Au sein de ce travail sociologique tout en nuances, portant sur la zad de Caunet, Stéphanie Dechezelles précise que les observations faites à NDDL et Sivens ne sont pas généralisables pour toutes les zads. Tout en retrouvant des caractéristiques communes, elle ne retrouve pas à Caunet la modalité d'une forte politisation et ne décèle aucune « mise en œuvre d'une utopie » – l'occupation prenant même des allures « d'hôpital de campagne ». Elle démontre que l'axe de recherche portant sur les innovations politiques tend à masquer d'autres composantes de ces mobilisations et notamment la complexité des dynamiques permettant leur maintien dans le temps.

où la vie ordinaire, non seulement dans ces pratiques – se nourrir, se loger, se déplacer – mais aussi dans sa gouvernementalité – régime de propriété alternatif, critique de l’homogénéité – est un sujet de lutte politique. Les lieux de vie, cabanes, squats et autres constructions légères, sont une critique active du régime de propriété privée, et s’encadrent dans un paradigme de propriété d’usage, au sein duquel, la gratuité et le nomadisme sont la norme. Il n’est pas rare que des zadistes « avant de se fixer sur une cabane, en [aient] expérimenté plusieurs » (Pruvost, 2017, p. 48). La critique de l’homogénéité, se retrouve autant dans l’architecture « de récup » des cabanes, dans la diversité des pratiques alimentaires (régimes, moyens d’acquisition des denrées), dans les degrés d’engagement dans la lutte, que dans les modes de vie. Loin de décrire cette variété de pratiques et d’idéaux comme un idéal de relations paisibles, Pruvost fait part d’une « conflictualité [qui] s’expose à ciel ouvert, en face-à-face » (Pruvost, 2017, p. 59), qui est constitutive du quotidien zadiste. Cette « coexistence rare dans une lutte d’extrême gauche » (Pruvost, 2017, p. 62) peut être la résultante de « la primauté des savoirs pratiques sur les savoirs théoriques » (Pruvost, 2017, p. 59), de la mise en acte des convictions plutôt que d’un prosélytisme discursif ; les argumentaires se développant dans le faire. L’absence de centralisation des savoir-faire et de prescription d’une pratique unique rend chaque interaction source d’apprentissage et de politisation (Pruvost, 2017). Ces observations seront amendées par Sylvaine Bulle, sociologue dont nous présenterons les travaux plus bas, qui décrit ces « micro-actes quotidiens » (Bulle, 2020, p. 128) comme autant de stratégies et d’opportunités d’un « brouillage du système » (Bulle, 2020, p. 128).

2.3 Le lien au lieu

Ensuite, Frédéric Barbe, géographe et allié de la lutte, s’est intéressée à « la relation sociale aux lieux » (2016, p. 110) des zadistes en se réappropriant le concept d’habiter, qu’il définit comme généralement « peu dense mais très englobant » (2016, p. 110). En effet, plusieurs courants géographiques investissent ce concept avec des nuances notoires. Mathis Stock (2004) décrit trois interprétations variables : dans un synonyme de « résider » ou « occuper un logement » au sein de la recherche géographique contemporaine ; en questionnant le rapport qu’entretiennent les humains avec leur environnement – avec la Terre, la Nature, de manière globale – en lui conférant du sens au sein du courant phénoménologique de la géographie anglo-saxonne ; en s’intéressant à « l’espace vécu », au rapport qu’entretiennent les humains avec des lieux et le sens

qu'ils leurs confèrent – en tant que « référent concret et symbolique des *pratiques* humaines » (2004, italiques originales). La perspective de Barbe se trouve au sein de ce dernier prisme. Son appellation « d'habiter en conscience d'habiter » (2016, p. 113) fait référence à un régime particulier. Celui-ci a les caractéristiques d'être une « méta-ressource » (2016, p. 111) politique permettant la mobilisation des autres. Il est aussi fondamentalement relationnel et situé – dans le groupe « ici et le maintenant » (2016:113) -, ainsi que particulièrement existentiel – se transformant en « art d'être habitant » (2016 :112) du lieu. Il décrit ce régime comme une « forme politique élémentaire accessible à tous » (2016, p. 110) qui intègre un régime critique propre, « en actes et en corps » (2016, p. 123). Ce régime spécifique de « l'habiter », qu'il observe à NDDL, politise ces corps et ces pratiques en démantelant les mythes du « citoyen passif » (2016, p. 113), ainsi que ceux de la modernité occidentale et de la mondialisation néolibérale. Barbe y voit une « glocalisation » (Barbe, 2016, p. 113) de la lutte faisant la synthèse entre cette critique décoloniale contre l'«aéroport et son monde » (2016, p. 113) et la défense d'un lieu précis définitivement irréductible à une dynamique d'empêchement. Au contraire, il la décrit comme une « dynamique de recherche » (2016, p. 123) explorant les possibilités d'une libération et de la transgression personnelle et collective, l'abandon des servitudes volontaires au travers d'une découverte de soi. Ces caractéristiques poussent Barbe à décrire la zad en tant que « haut lieu politique » (2016, p. 110) impliquant une « alliance variable entre indigènes et visiteurs, une série de points d'intérêts politiques, une série de styles et de médias possibles et accessibles, une dimension multiscale, une spirale de notoriété et d'attractivité grandissantes » (2016, p. 119). Il n'hésite pas à faire la comparaison entre cette lutte et celle du Chiapas, leurs caractéristiques étant particulièrement proches.

Sylvaine Bulle, sociologue, va plus loin dans son ouvrage « Irréductibles » en qualifiant le rapport qu'entretiennent les zadistes de NDDL avec leur milieu comme une « politique de l'habiter » (Bulle, 2020, p. 161). Par cette locution, elle avance une primauté d'un lien politique aux habitats au sein des territoires occupés. A fortiori, l'habitat est présenté comme indissociable « des formes de vie de ceux qui y habitent » (2020, p. 176), une hypostase des intentions autonomistes de rupture avec l'ordre marchand et étatique. Ainsi, « habiter » est un marqueur de cette rupture autant par la pratique du retrait offensif que par la disparition d'une distinction entre « valeur d'usage et valeur défensive » (2020, p. 173). Il est aussi un vecteur d'apprentissage de l'autonomie au travers d'un certain

brouillage catégoriel où chaque habitant sera amené à endosser des rôles multiples et temporaires au sein de la lutte. Dès lors, Bulle rapporte une distinction profonde entre se loger – compris comme l’investissement d’une fonction sociétale aliénante au sein d’un espace prédéfini et segmenté – et habiter – compris comme une pratique existentielle de co-transformation du soi et de l’espace – crée un changement de paradigme certain où le rapport au territoire n’est plus culturel mais devient politique en faisant « entrer l’environnement dans la recherche d’émancipation » (2020, p. 176) redéfinissant l’ordre du sensible et celui des places, au travers d’activités communes et notamment de créations esthétiques intrinsèquement politiques (dessins, chansons, banderoles, etc.). Loin de mener à une homogénéisation de l’habiter, Bulle constate une certaine « composition des milieux de vie » (Bulle, 2020, p. 161) qui varie autant selon les sensibilités au territoire et les motifs de lutte que les activités terrestres et matérielles des groupes affinitaires. Ainsi une certaine répartition zonale s’opère à NDDL. Par répartition zonale, il est entendu un regroupement spatial des pratiques, sensibilités et croyances au sein de certaines zones. Cette répartition est notable en ce qui concerne le rôle au sein du collectif et la sensibilité au lieu qui peuvent être comprises selon les zones : comme un geste ascétique visant à « prendre peu de place » (2020, p. 167) en tant qu’humain, plutôt présente à l’Est, ou comme « base arrière productive » (2020, p. 167) pour renforcer la lutte, dans la zone Ouest. Bulle lie cette « politique de l’habiter » (2020, p. 161) avec le monde affinitaire et « non scalable » de la zad par leurs caractéristiques partagées d’absence de repères hétéronomes et du lien spécifique à la productivité où « les gestes ne sont pas coupés de leurs significations profondes et contextuelles » (2020, p. 162) ; générant les sentiments d’autonomie, d’auto-institution du monde et de lien direct entre ce dernier et l’environnement.

2.4 La géopolitique locale

De son côté, Philippe Subra, géographe, s’est attaché à analyser cette « alliance stratégique » (Subra, 2017, p. 24) sous la houlette de son concept de « géopolitique locale » (Subra, 2016). Il décrit l’occupation de NDDL au travers d’une conflictualité « explicite et assumée » (Subra, 2017, p. 24), qui est une clé selon lui au maintien de la lutte sur le long terme, ainsi que par le prisme des réponses médiatiques et étatiques, qu’elles soient coercitives ou politiques, qu’il considère comme « globalement calamiteuses » (2017, p. 25). Le changement provoqué par le mode d’action occupationnel est « moins quantitatif que qualitatif » (2017, p. 19) pour Subra qui

présente la diversité des stratégies contre l'implémentation de l'aéroport comme étant complémentaires, avec des actions juridiques permettant de ralentir les possibilités d'action de l'Etat, tandis que l'occupation permet de gagner du temps sur le commencement des travaux (Subra, 2017). Il présente le lien aux locaux comme la seconde condition de réussite du mouvement, après l'intégration dans la lutte historique, l'impossibilité de nouer un lien fort avec une population très clivée dans les cas de Roybon⁴ ou Sivens a facilité la répression et l'expulsion de ces zads (Subra, 2017). Cette intégration est aussi développée au sein des travaux de Barbe. Il fait reposer la réussite d'une occupation sur la nécessité « de mises en réseaux plurielles et à des échelles variées » (Barbe, 2016, p. 109) pour faire coïncider la mixité des récits, celle des imaginaires et celle des manières de pratiquer la politique des différents groupes militants contre le projet d'aéroport. Nous compléterons ce paragraphe par un commentaire de Bulle sur les possibilités de l'insertion de cette lutte occupationnelle dans la lutte historique, cooptant le point des deux auteurs ; pour elle, l'occupation est tributaire des luttes préalables au travers d'un « activisme judiciaire, politique [et de] l'indignation des riverains » (Bulle, 2020, p. 93).

2.5 La réaction étatique

La réaction des élus est un thème commun à Subra et Barbe. Ce dernier présente la réaction des élus opposés à l'occupation comme partant d'une crainte de perdre la possibilité de mener à bien des projets d'aménagement du territoire. L'action d'une minorité contestataire permettrait d'influencer les représentations de la majorité⁵ et de rendre obsolète la « religion du progrès » (Michéa, 2011 in Barbe 2016:213). Le rapport de force entre ces élus et les mouvements d'oppositions aux « Grands Projets Inutiles et Imposés » (GPII) (Barbe, 2016, p. 122) est un révélateur des nécessités répressives sous le vernis d'un « moment participatif » (Barbe, 2016, p. 123). En effet, afin de légitimer sa répression à NDDL, l'Etat utilisera l'outil du référendum, en 2016, qui sera très discuté sur sa forme et son application dans le rang des alliés (Verchère, 2016) mais plébiscité par la population votante, celle-ci cooptant le projet d'aéroport. Subra de son côté, replace l'attentisme des autorités dans le contexte d'une lutte juridique continue, empêchant toute

⁴ Occupation qui prit place contre l'installation d'un complexe touristique de loisir « Center Parcs » sur la commune de Roybon (Isère) d'octobre 2014 à octobre 2020 après l'abandon du projet. Le parc devait présenter 5500 lits, un espace aquatique chauffé à 29°C et divers infrastructures sportives sur une superficie de 203 ha (Collectif, 2022a).

⁵ Il met en avant un sondage Ifop commandé par diverses associations s'opposant au projet qui présente 56% des français comme défavorables au projet d'aéroport (Barbe, 2016, p. 123)

actions coercitive, et de la présence des présidentielles de 2012. L'utilisation massive des forces coercitives après ce rendez-vous électoral par deux tentatives d'expulsion de la zad, plus de 1200 gendarmes mobilisés pour déloger trois fermes occupées illégalement, et l'utilisation de la gendarmerie au sein d'un dispositif de « surveillance à caractère politique » (Barbe, 2016, p. 121), s'étendant jusqu'à Nantes. L'utilisation massive de la force fait entrer l'Etat dans un dilemme politique, entre preuve de faiblesse, en laissant les zadistes sur les lieux, et excès de force, remobilisant l'opinion publique en faveur des zadistes (Subra, 2017, p. 27). La stigmatisation continue des zadistes par les pouvoirs publics ne survivra pas au meurtre de Rémi Fraise par un gendarme à Sivens en octobre 2014. L'opinion publique basculera vers les opposant·e·s au projet de barrage suite au traitement médiatique favorable à la lutte dans le sillage de cet événement (Subra, 2017).

2.6 La zad comme lieu de vie

La dernière contribution qui nous semble indispensable de décrire ici est celle de Sylvaine Bulle, sociologue déjà cité plus haut – spécialiste de la violence politique et des conflits – s'est attachée à décrire les zads de NDDL et Sivens par le prisme des milieux de vie. Elle développe une « sociologie pragmatique de l'autonomie » (2020, p. 72) se pensant comme une critique des modes opératoires autonomistes. La particularité de ce cadre d'analyse est qu'il permet de penser le passage entre la pensée et la pratique, « une théorie de l'action » (2020, p. 71) qui permet de mettre en valeur les dynamiques de création de « contre-mondes » (2020, p. 71) qui émergent au sein des modes d'engagement autonomistes, que ce soit l'émeute ou l'occupation. Deux nécessités les guident, la rupture et l'auto-organisation qui sont observables par la mise en valeur de leur « régime d'action », leurs « grammaires » et leurs « formes de vie » (2020, p. 72).

La « nébuleuse autonome » (2020, p. 77) a quelques caractéristiques saillantes et peut se caractériser en tout premier lieu par une qualification de l'autonomie. Cette dernière, n'oppose pas l'organisation entre les individus, le social, et l'horizon émancipateur, le politique. Elle est un processus constant, ne pouvant se comprendre comme une « grammaire politique pure » (2020, p. 217) et ne cherche pas la pacification des rapports. Au contraire, selon Bulle, « la critique des relations interpersonnelles, les rapports de genre ou de domination patriarcale, [sont] perçues comme centrale dans l'émancipation politique » (2020, p. 218). Cela se traduit par un « horizon anarchiste » (2020, p. 188) faisant cohabiter de multiples « formes de vie » (2020, p. 189) exécrant l'homogénéité.

Bulle présente le prisme nécessaire pour analyser l'autonomie en tant que milieux de vie comme interdisciplinaire. En effet, l'objet sociologique qu'elle décrit concentre en son sein une critique radicale ainsi que des formes politiques et sociales émergentes qui ont le caractère d'être « irréductible »⁶ (2020, p. 70). Cet objet se passe dans le « réel » (2020, p. 70), une capacité politique qui se restreint au temps de l'action et non pas en tant que modèle comprenant des normes extérieures, mais bien au contraire, en tant que « régime hétérogène pensant conjointement la saillance du présent et l'épanouissement de l'émancipation » (2020, p. 70).

Dans un second lieu, elle poursuit en décrivant l'imaginaire autonome par sa matérialisation, au travers de son régime d'action, ce dernier étant défini par « la mise en valeur du plan imaginaire et fantasmagorique » (2020, p. 178). Cette matérialisation passe par la prise d'espace permettant de « se retirer de l'empire en mettant en œuvre une liberté résistante » (2020, p. 101). Cette « liberté résistante » peut être comprise comme l'absence de rupture entre des actions négatives, la défense d'un lieu de vie – décrite comme un retrait – et des actions positives, la définition de règles propres de manière horizontale pour une forme de vie commune – l'auto-organisation. La stratégie autonomiste, qualifiée de « manière d'agir » sociologique, passe par le triptyque : « habiter, construire, défendre » (2020, p. 138) qui nécessite la mise en place d'une certaine « opacité offensive » (2020, p. 134) sur la zone libérée afin de limiter la vulnérabilité à la répression et pouvoir fournir l'approvisionnement, l'autosubsistance et la défense des lieux. Elle poursuit la description de ce régime d'action autonome en l'amendant d'une possibilité de « faire vivre des sensibilités et des aspirations disparates » (2020, p. 211) ; rendant indispensable une certaine régulation des relations entre personnes interdépendantes. Cette régulation prend un caractère « faiblement institué » (2020, p. 224) allant, selon les circonstances, de la plénière aux discussions autour d'un repas. Le régime de l'informel semble central à cette régulation. De manière minimale, Bulle décrit le régime d'action autonome comme « la mise à distance avec le monde capitaliste, notamment dans ses lieux les plus marchands pensés comme 'antivaleur' et comme couronnement d'une civilisation vide » (2020, p. 107). Ce marqueur de rupture s'accompagne de prises – autant critiques que « sur le monde » (2020, p. 21) – pouvant s'incarner violemment au travers d'actes de sabotages contestant

⁶ Principe philosophique développé par Bruno Latour qui « nous invite ainsi à résister, d'une manière systématique, à la tentation de vouloir dire, trop rapidement : « Ceci n'est que cela ». » (Cooren, 2018, p. 7)

l'ordre social. Cette violence est pensée par la « nébuleuse autonome » comme de l'auto-défense et n'a pas de « statut moral particulier » (2020, p. 122).

Bulle décrit les zads comme des occupations autonomistes incarnant les grammaires de l'autonomie politique. Les formes occupations sont des lieux de mise en œuvre de grammaires exigeantes traduisant d'une part, « l'objectivation des rapports sociaux [et d'autre part], la destitution des formes politiques institutionnalisées » (2020, p. 254). Elle insiste sur le caractère politique de ce régime occupationnel au sein duquel une cohabitation d'une pluralité de valeurs et de « sensibilités enchevêtrées » (2020, p. 186) est possible mais aussi une cohabitation entre lutte contre un projet d'infrastructure et critique des « rapports sociaux organisés [par les institutions étatiques et marchandes] » (2020, p. 222). Elle en décrit quelques grammaires qui peuvent se résumer dans les termes de « non-domination » (2020, p. 204), « un équilibre solidarité/liberté » (2020, p. 213) et le refus de la « propriété privée » (2020, p. 215). Elles se comprennent cependant moins comme des pratiques que comme des « gestes⁷ situés » (2020, p. 101) qui sont autant d'actes et de « modes d'exploration cognitive » (2020, p. 101) s'articulant au sein d'une dynamique émancipatrice – une « praxis »⁸ de l'autonomie.

Pour clôturer la présentation de Bulle sur les pratiques autonomistes d'occupation que sont les zads, nous présenterons encore une caractéristique qu'elle décrit de manière complète – bien qu'elle apparaisse dans d'autres textes – qui est la conflictualité. Subra discute cette conflictualité au travers de la qualification de la violence tandis que Bulle présente largement ces deux pendant, premièrement elle se présente de manière externe en tant que « conflictualité sociale large » (Bulle, 2020, p. 61), sortant totalement des dispositifs de cadrages tels que les partis ou syndicats. Elle est le propre d'une rupture avec le système, dans le cadre d'un « devenir révolutionnaire sans révolution » (Bulle, 2020, p. 60) ; elle s'est affranchie du fantasme du grand soir au profit d'actions à caractère révolutionnaire. Certaines critiques restent ainsi communes aux habitantexs du bocage et notamment celles envers l'autorité, le capitalisme, la démocratie qui au travers de leurs institutions assujettissent les subjectivités par l'avènement d'un projet collectif instituant. La verticalité de ces structures ne permet pas ce que Bulle décrit comme « l'auto-

⁷ Terme qu'elle emprunte à Giorgio Agamben en tant que « croisée où se rencontrent la vie et l'art, l'acte et la puissance, le général et le particulier, le texte et l'exécution » (Agamben, 1995, p. 90).

⁸ Terme défini par Cornelius Castoriadis, penseur de l'autonomie, comme « une visée globale dans laquelle la fin et les moyens ne peuvent pas être séparés ni même envisagés de manière indépendante » (Prat, 2007, p. 86).

organisation de la vie par des êtres ordinaires » (Bulle, 2020, p. 64). Bulle décrit l'incarnation de cette conflictualité au sein de pratiques telles que l'action directe et la culture de l'opacité, qui permettent aux zadistes de se réapproprier des outils accaparés par l'Etat. Elle présente aussi un second type de conflictualité que l'on pourrait qualifier d'interne, une sorte de « champ politique » (2016, p. 186) se développant au sein de la zad. Ces « degrés de conflictualité interne (...) [concernent les] rapports interindividuels et les différences normatives, politiques ou programmatiques, tout comme les divergences quant à la portée du commun sur lequel se construit tout expérimentalisme" (2016, p. 186). Qualifiée de « théorie de la pratique inachevée » (2016, p. 186), cette conflictualité participe à la subjectivation politique – si chère à l'autonomie – au travers de la constante disparité des points de vue sur les finalités, les moyens pour y arriver et la répartition individuelle au sein du collectif.

2.7 Quid du lien aux non-humains ?

Les productions académiques présentées dans cette revue de littérature non exhaustive portaient toutes sur des nouveautés politiques ou du moins la caractérisation des innovations politiques possibles dans la forme occupation. Les zads ont la caractéristique de prendre place systématiquement dans des lieux ou des espèces, des systèmes écologiques rares sont en danger. Peu de contributions académiques mettent en avant ce lien aux non-humains. Elles apparaissent dans l'ouvrage de Bulle, lorsqu'elle décrit les manières d'habiter le bocage de la « zone Est » (Bulle, 2020, p. 165). Ce courant « primitiviste »⁹, était profondément ancré dans le lieu, expérimentant des cosmogonies alternatives valorisant les autres vivants en tant que « références normatives » pour l'activité humaine (2016, p. 168). La meilleure manière pour l'humain de s'insérer au sein des autres vivants étant décrite comme « prendre peu de place » (2020, p. 167). Cependant la description qu'en fait Bulle sert à appuyer son argumentaire sur les « aspects novateurs des occupations » (2020, p. 186) avec comme axe central le développement d'une conflictualité interne, démontrant la multiplicité des ethos et des praxis au sein de NDDL et de leurs répartitions zonales en lieux de vie hétérogènes. Barbe intègre lui aussi une partie sur la question du lien à la nature dans son article de 2016 au travers des « naturalistes en lutte » (2016, p. 117) et notamment leur participation à la revalorisation

⁹ Décrit par les personnes s'en revendiquant comme la possibilité d'être dans l'instant présent (Bulle, 2020, p. 165).

du bocage, paysage naturel secondarisé, en tant que haut lieu de biodiversité. Son concept d'habiter vient questionner la relation entre humains et non-humain, notamment en réduisant la distance géographique entre les êtres, rendant ainsi une cohabitation possible. En conclusion, il présente la sensibilité aux non-humains en tant que « bien commun à construire et à négocier » (2016, p. 118).

3 Cadre théorique

Les productions préalables portant sur les zads ne se sont que peu intéressées à la manière qu'avaient les occupant·e·s de se relier avec le reste du monde vivant composant l'occupation. Notre enquête s'engouffre dans ce vide académique. Afin de pouvoir mettre en lumière les possibilités de se relier aux autres vivants, nous nous sommes imprégnés d'une littérature variée. Dans un premier temps, nous allons présenter l'approche de la justice multi-espèces et développer plus particulièrement une de ces théories saillantes, celle de David Schlosberg. Ensuite, nous présenterons une seconde théorie – celle de Baptiste Morizot – qui nous paraît complémentaire à la première dans le sens où elle va nous permettre d'observer notre mobilisation sous un angle inobservable au préalable. En effet, Baptiste Morizot développe une théorie philosophique environnementale autour de l'expérience vécue et des caractères ontologico-politiques de celle-ci. La combinaison de ces deux théories sera nécessaire pour appréhender notre cas d'étude dans toute sa complexité.

3.1 La Justice Multi-Espèce : une approche située du vivant

Le champ de recherche de la justice multi-espèce – porté par une poignée d'universitaires – est une tentative de décrire « les manifestations de l'immersion [du monde humain] dans les mondes plus-qu'humains » (Celermajer et al., 2022, p. 6). Ce champ de recherche comprend les catastrophes environnementales comme des injustices et définit son but comme « comprendre quels types de relations les humains devraient cultiver avec les êtres plus qu'humains en vue de parvenir à des solutions justes » (2022, p. 2). La reconsidération de la place de l'humain au sein du vivant et des postulats menant aux destructions environnementales que nous connaissons aujourd'hui sont au centre des questionnements de la JME. Quelques principes transversaux structurent le cadre des recherches de la justice multi-espèces : la récusation de l'exceptionnalisme humain permettant « une considération éthique ou politiques d'autres êtres » (2022, p. 3) ; des ontologies relationnelles, reconnaissant la multiplicité de ces relations et leurs

interdépendances ; le caractère intrinsèquement situé de la connaissance. Ce dernier principe implique une déconstruction de l'hégémonie libérale et une décolonisation des cadres de pensée qui en découlent. Les philosophies non occidentales sont d'une grande aide dans ce processus, en rendant intelligible d'autres types d'interactions et de manières de communiquer inaccessibles au sein de celle occidentale.

Dans l'article que nous mobiliserons pour expliciter son cadre – publié en 2022 sous la direction de Danielle Celermajer, sociologue à l'université de Sidney -, est postulé que la déconstruction de l'anthropocentrisme ne déresponsabilise pas pour autant les humains qui ont une place singulière dans le vivant. En effet, ils peuvent reconstruire des relations plus justes avec les êtres plus-qu'humains dans le sens où ils peuvent élaborer des réflexions critiques sur la notion de justice et façonner des institutions conditionnant les actions de leurs congénères. Le champ académique de la JME émerge d'une multiplicité de travaux s'inscrivant dans des thèmes variés que sont les droits des animaux, la justice environnementale, l'écologie politique, le mouvement post-humain ainsi que les théories décoloniales de la justice et les philosophies autochtones (Celermajer et al., 2022). Le qualificatif « multi-espèces » a pour vocation de faire sortir les autres espèces d'une valorisation différentielle issue de cadres de pensée spécistes dans lequel s'ancre la justice libérale anthropocentrée ; avec l'humain en tant que seul référentiel systématique. La mise en valeur de la « multiplicité des différents types d'êtres » (2022, p. 3) ainsi que leurs enchevêtrements de relations écologiques – les rendant indissociables au sein de cette perspective de justice – est une seconde utilité de ce qualificatif.

Nous utiliserons une terminologie variée dans ce travail en intégrant celle découverte au gré de nos lectures. Ayant la tâche de qualifier autant des êtres que des systèmes, nous mobiliserons des termes tels que « plus-qu'humain », « autres-qu'humains », « non-humain » (Celermajer et al., 2022) « reste du monde vivant » (Schlosberg, 2007), « autres animaux », « autres vivants », « aliens familiers » (Morizot, 2020a) tout en gardant en tête qu'ils restent insuffisants et problématiques. En effet, malgré tous les efforts pour s'en départir, ces termes introduisent un référentiel anthropocentré. Plus grave encore, ils aplatissent la diversité des êtres et des mondes créés par ces derniers. Nous sommes conscientxs que ces termes font référence à des ontologies séparatrices qui sont elles-mêmes une tentative de déconstruction mais les reprendrons à notre compte par faute de mieux (Celermajer et al., 2022).

Une théorie particulière de ce champ a retenu notre attention en tant qu'elle se donne pour but de transformer « l'éthique animale et environnementale dans des politiques animales et environnementales » (2014, p. 76). La théorie de la justice écologique de David Schlosberg – politiste états-unien enrôlé à l'université de Sydney – est issue d'une volonté de « remédier au sabotage par l'humain des besoins de base et des fonctionnements des mondes dans lesquels on vit » (2014, p. 83) et par la même de sortir du débat éthique sur la valeur intrinsèque « franchement fatigué » (2014, p. 88). Ces finalités prometteuses s'incarnent en un double volet : une théorie de la justice étendant des concepts existants aux plus-qu'humains afin de les intégrer dans la communauté de justice ; ainsi qu'une « boîte à outils partagée » (2007, p. 131) mobilisable par les mouvements de la justice écologique. Ce lien entre théorie et pratique nous paraissait être une base solide pour approcher notre cas d'étude.

3.1.1 Schlosberg et la critique de l'universalisme

Quelques présupposés sont nécessaires à la compréhension de la théorie de la justice écocentrée de David Schlosberg. Il ancre sa théorie dans la poursuite des travaux de William James, philosophe théoricien du pragmatisme, et de William Connolly, politiste américain spécialiste du pluralisme. En effet, il décrie les théories universalistes comme incapables de dépeindre la réalité du monde dans sa complexité et sa pluralité (Schlosberg, 2007, p. 169). Il s'appuie des travaux de Isaiah Berlin (1990) pour étoffer ses propos. Ce dernier critiquant l'universalisme en tant que réductionnisme, restreignant les valeurs de la liberté « au plus petit dénominateur commun » (2007, p. 170). Schlosberg se propose de reprendre cette critique à son compte afin de proposer une « vision pluraliste de la justice » (2007, p. 170). Cette volonté se rapproche de celle de Peter Wenz ou Jean-François Lyotard – théoriciens ayant lié pluralisme et questions de justice -, le second décrivant « singularité et consensus dans les définitions théoriques [comme] autant obsolètes que suspectes » (2007, p. 171). Il insiste en présentant comme central le fait de porter « attention aux différences qui existent empiriquement, les engager et les comprendre comme une partie d'un tout, construisant une compréhension et un discours plus large de la justice » (2007, p. 171). Schlosberg enracine sa proposition dans cette articulation entre pluralisme et justice et entend « combiner la reconnaissance de la réalité empirique de la pluralité, et les démissions reliées des tentatives de définition de la justice moniste, singulière et unitaire, pour venir à comprendre et accepter une conception et un discours pluriel de justice sociale, environnementale et écologique » (2007, p. 171).

Ainsi, deux critères sont d'une importance particulière pour lui : être attentif aux contextes qui vont faire émerger certaines priorisations ou combinaisons entre différentes notions de la justice qu'il s'agira de décrire et d'articuler ; les relations multiples entre ces différentes notions et la résistance à les définir de manière fixe et singulière (2007, p. 172). Cette pluralité de définitions n'est pas selon lui une atteinte à la portée de sa théorie de la justice écologique, bien au contraire. Il se base sur la pluralité des articulations des théories de la justice environnementale ou écologique des mouvements qui s'en revendiquent pour démontrer l'importance de cette pluralité et le pragmatisme de sa théorie. Un argument phare de l'appareil de légitimation de sa théorie est l'incompressibilité d'un certain impact sur les autres humains ainsi que sur les entités et systèmes écologiques au travers de notre simple existence. Dès lors, il trouve indispensable d'interpréter ces relations sous le prisme de la justice.

3.1.2 Une justice plurielle

Schlosberg ne prétend pas réinventer la roue. Au contraire il trouve plus intéressant de s'ancrer dans des outils, des concepts déjà existant et de montrer leur capacité à s'étendre à d'autres êtres et systèmes plutôt que de partir d'une page blanche. Il reprend ainsi à son compte l'approche défendue par Dorceta Taylor (2000) qui fait reposer le succès du « cadre de la justice environnementale » (Schlosberg, 2007, p. 177) sur son champ d'application suffisamment large et pluriel permettant à une variété de communauté et de situations de s'y intégrer. Les approches de la théorie de la justice qui seront présentées ci-dessous ont toutes été théorisées dans d'autres travaux académiques mais sont amendées ici de manière qu'elles puissent s'appliquer aux plus-qu'humains, que ce soit des individus, des groupes ou des systèmes. Il insiste sur quelques caractéristiques de sa proposition de justice écologique. Il est fondamental pour lui de dépasser une « approche utilitariste » (2007, p. 142) et de considérer une approche intégrée avec des conceptions de distribution, de reconnaissance et d'inclusion politique à fin de théoriser une vision « assez complète de la justice » (2007, p. 142) au sein de laquelle « le manque d'épanouissement » (2007, p. 142) puisse être considéré comme une injustice. L'épanouissement en soit étant un critère inhérent à tout processus vivant et n'est donc pas une extension de considération anthropocentrée mais un réel décentrement.

3.1.3 Les écueils d'un cadre distributif unidimensionnel

Schlosberg entrevoit quelques obstacles théoriques au sein du cadre de la théorie libérale distributive de la justice, particulièrement réductrice pour s'attaquer aux questions de justice écologique. En effet, que ce soit au sein des théories de John Rawls ou de Brian Barry, « deux figures majeures » (2007, p. 105) de ce courant, le reste du monde naturel n'a pas sa place. En effet, la doctrine contractualiste universaliste ne permet d'aucune manière l'inclusion de relations qui ne relève pas de la coopération volontaire, de la réciprocité et d'être auxquels on ne peut assigner un droit de propriété (2007, p. 105). Sous couvert de « neutralité et impartialité » (2007, p. 106), les théoriciens libéraux de la justice refoulent l'idée d'inclure d'autres êtres que les humains au sein de la communauté de justice. Schlosberg oppose aux critiques de l'extension la différence fondamentale entre « réduire la notion du bien disponible dans le but de protéger la possibilité de justice pour tous et insister sur une notion particulière du bien qui la nierait » (2007, p. 107), rendant toute velléité de justice impartiale et neutre caduque (2007, p. 108).

Les obstacles mis en avant par Schlosberg pour théoriser des théories distributives plus inclusives du vivant sont en premier lieu les désaccords entre l'attribution du statut de « récipiendaire ou sujet de justice » (2007, p. 104), ainsi que le dépassement du « consensus recoupant¹ pour proposer une conception de la justice reposant sur des valeurs » (2007, p. 104). Plusieurs approches de la justice distributive se basant directement sur la théorie de Rawls qui, pour incomplètes qu'elles soient, restent intéressantes aux yeux de Schlosberg. Il argumente cependant que toutes tentatives pour faire rentrer des considérations d'une justice étendue au sein de théories qui « ne considère pas cette possibilité au départ » (2007, p. 112) restreignent le cadre d'une réelle prise en considération du monde naturel. Ainsi plusieurs propositions telles qu'un « épaissement du voile d'ignorance »² ou l'inclusion des biens environnementaux en tant que biens primaires³ ne sont convaincantes ni sur leurs articulations, ni sur leur potentiel d'inclusion ; les « biens environnementaux » étant une manière peu glorieuse de considérer le reste du monde vivant (2007, p. 111).

¹ C'est ainsi que nous traduirons le concept de « overlapping consensus » de John Rawls. Ce concept décrit l'entente de groupes sociaux ayant des croyances idéologiques, religieuses ou morales différentes qui peuvent s'entendre sur certains principes de justice lorsque ces derniers sous-tendent les institutions sociales communes.

² Attribuées à Peter Wenz (1988) ou Donald van de Veer (1979)

³ Attribué à David Miller (2001)

D'autres approches de la justice distributive considérant le reste du monde naturel de manière plus étendue ont été théorisées. En tout premier lieu, on peut citer l'élargissement de la communauté morale aux générations futures⁴, que ce soit pour les raisons « d'égaux opportunités » ; « de possibilités d'avoir du plaisir ou de ne pas être en danger » ; « de construire leur propre conception de ce qui est bien » (2007, p. 113). Elles ne valorisent l'environnement qu'en tant qu'il est le lieu de soutien du système humain. En second lieu, nous présenterons la prise en compte d'un « espace écologique »⁵ (2007, p. 116). Ce dernier intègre de multiples conceptions de justice en son sein – écologique, environnementale et sociale – afin de calculer la redistribution monétaire qui découlerait d'une surutilisation des ressources planétaires (2007, p. 116). Finalement, cette extension de la communauté de justice peut se faire sur le critère de possession d'un certain intérêt et non pas sur une conception de ce qu'est le bien (2007, p. 120).⁶

Schlosberg salue les innovations bien qu'il ne souscrive pas à ces théories, du fait qu'elles ne prennent pas réellement en compte le reste du monde naturel. Elles s'ancrent dans des conceptions qui restent pour la plupart dans le giron de l'anthropocentrisme – où la nature est une possibilité de poursuivre l'aventure humaine – voire du biocentrisme – excluant volontairement toute la partie non-vivante de la nature tandis que c'est le lieu où peut se passer le renouvellement du vivant. D'autant plus, ces théorisations restent loin du but que se sont donnés les mouvements de la justice écologique : « la reconnaissance de manières de vivre et d'être en relation avec la nature particulière » (2007, p. 121). Pour finir, ces approches unidimensionnelles de la justice sont considérées par Schlosberg comme insuffisantes car elles s'articulent toutes uniquement autour des questions de distribution des biens et des préjudices environnementaux. En effet, il considère que lorsqu'on « étend la communauté de justice au-delà des humains, même quand on explore les failles d'une théorie distributive existante, on dépasse le royaume de la distribution pour ceux de la reconnaissance, de la justice procédurale et de la théorie des capacités » (2007, p. 126). Il pose cette multiplicité d'approche de la justice comme base indispensable afin « de prendre en considération les limites institutionnelles, culturelles, symboliques pour atteindre une justice distributive » (2007, p. 126).

⁴ Proposition attribuables notamment à Brian Barry (2017) et Avner De Shalit (2005).

⁵ Proposition de Tim Hayward conçu comme le calcul de la quantité de « ressources utilisées dans la production ainsi que la surface nécessaire à absorber les déchets de cette production » (Schlosberg, 2007, p. 116).

⁶ Construction théorique de Brian Baxter (2004).

3.1.4 L'approche par la reconnaissance

Cette insuffisance de la proposition distributive doit être amendée pour devenir réellement intéressante. Schlosberg propose d'ajouter à cette dernière une approche par la reconnaissance. Ce critère de reconnaissance des plus-qu'humains a été théorisé de plusieurs manières mais rares sont celles qui l'adossent à une théorie de la justice. Nous allons explorer dans cette partie les différentes propositions qu'identifie Schlosberg, puis sa contribution pour l'étendre.

Une première technique serait d'étendre la communauté morale à la nature en tant que « contexte nécessaire » au sein duquel la communauté morale humaines existe. On peut la comprendre comme une extension du « respect essentiel au cœur du libéralisme » (2007, p. 132). Cependant, les théories allant en ce sens ont trop peu exploré les nécessaires changements « sociaux, culturels et politiques » (2007, p. 132) qui y sont liés et ne sont donc pas en phase avec l'ampleur de la tâche de la justice écologique.

En revanche, Schlosberg défend la praticabilité de deux autres approches de l'extension de la communauté de justice : la reconnaissance des similarités ainsi que les préjugés de statuts⁷. La première de ces approches tend à mettre en valeurs les similarités – « le besoins, la sentience, les intérêts, l'agentivité, l'intégrité physique et le déroulement de potentiel » (2007, p. 133) – qui existe entre humains et le reste du monde naturel ; et non pas sur les dissimilarités habituellement mises en avant pour légitimer l'exceptionnalisme humain. La plupart des théories s'attachant à reconnaître ces similarités n'ont pas vocation à demander une égalité interspécifique mais plutôt à « inclure la nature non-humaine dans la sphère de la justice » (2007, p. 133). Deux des difficultés pratiques à cette extension, dont Schlosberg attribue la paternité à John Rodman (1983), sont la « métaphysique atomistique » (2007, p. 134) et un « individualisme libéral » (2007, p. 135) qui ne reconnaîtraient pas ces caractéristiques aux systèmes. Deux critiques de cette extension, que reconnaît Schlosberg, sont celles de Rodman lui-même, qui estime que le développement d'une telle théorie au travers des failles de la théorie de Rawls ne serait pas très glorieux pour le reste du monde naturel⁸. Plus récemment, il reconnaît celle de Val Plumwood (2003) qui y voit la continuation de

⁷ Nous traduirons dans ce texte la composante de « status injuries » par « préjudice de statut », cette formulation nous semblant adaptée à la portée du propos de Schlosberg et relativement esthétique.

⁸ « Est-ce, ainsi, la nouvelle illumination – voir les animaux non-humains comme des imbéciles, la nature sauvage comme un légume humain ? » (Rodman, 1977, p. 94 dans Schlosberg 2007:135)

la « suprématie humain et rationnelle » (2014, p. 136) maintenant le dualisme Homme⁹ / Nature. L'auteur défend qu'une grande quantité de traits peuvent être reconnus et mobilisables en tant que commun à l'humanité et au reste de la nature sur lesquels baser une théorie de la justice. En tant qu'exemple et afin de répondre aux critiques précédemment citées, Schlosberg développe un trait caractéristique similaire aux humains et systèmes qu'est la reconnaissance de l'intégrité comme figure « d'indicateur puissant de ce que nous partageons plus largement en tant qu'essence de l'être » (2007, p. 136). Bien que la majorité des théories de la justice qui se basent sur ce concept d'intégrité rentrent dans le cadre de théories écocentriques, Schlosberg argumente qu'il est tout à fait possible de s'enticher de l'intégrité du reste de la nature selon une perspective anthropocentrée – sans passer par la construction d'une valeur intrinsèque de la nature – en se basant sur la théorie de Tim Hayward (1998). Ce dernier argumente qu'en tant que partie de la nature, c'est dans notre intérêt qu'elle garde son intégrité (Schlosberg, 2007, p. 138). En prenant le critère d'intégrité pour définir qui est sujet de justice rend possible l'attribution de ce statut à des systèmes et non plus uniquement à des entités en argumentant qu'un paysage ou qu'une communauté écologique sont aussi capable de fleurir et de se maintenir (2007, p. 137). Schlosberg insiste sur le fait qu'après avoir défini un tel critère, nous n'avons fait que la moitié du chemin et qu'il est intéressant de se poser la question suivante : Dans quelle mesure est-ce que ce critère peut répondre aux préjudices de statut et quelles sont les limites d'une telle reconnaissance ?

En effet, la reconnaissance est classiquement portée de manière psychologisante ce qui est un frein à l'intégration des plus-qu'humains au sein d'une théorie de justice. C'est pourquoi Schlosberg s'ancre dans le parti pris de Nancy Fraser (2003) en traitant cette question de la reconnaissance comme une problématique de statut social.¹⁰ Dès lors, la domination culturelle, la malreconnaissance et la dévalorisation dans des représentations peuvent être des indicateurs d'un préjudice. En effet, aucun n'est lié à un facteur psychologisant mais plutôt à des facteurs « structurels, sociaux et symboliques » (Schlosberg, 2007, p. 140) qui dépendent directement du statut de l'entité préjudiciée. Schlosberg considère dès lors ces caractéristiques comme des points d'ancrage de choix pour une théorie de la justice étendue aux mondes non-humains permettant « l'examen

⁹ Le masculin singulier est maintenu ici pour marquer l'importance de la domination patriarcale au sein de ce processus en suivant l'exemple de l'article dirigé par Danielle Celermajer (2022).

¹⁰ Nancy Fraser elle-même n'a jamais traité de l'intégration du reste du monde naturel dans une théorie de la justice. Schlosberg reprend cependant sa posture sur les questions de préjudice de statut (Schlosberg, 2007).

de valeurs et pratiques socio-culturelles qui empêchent la reconnaissance complète » (2007, p. 141) de la nature en tant que membre de la « communauté morale et politique » (2007, p. 141). Il reconnaît deux composantes importantes pour construire la reconnaissance – et donc la justice –, que sont « nos rôles individuels et les alternatives culturelles à cette construction » (2007, p. 141). Il nous incombe la responsabilité d'entretenir – ou pas – la relation toxique que nous avons hérité avec le reste du monde naturel. Ainsi, les constructions symboliques et matérielles auxquelles nous participons font de nous des complices de ces situations d'injustice. Un argument central à l'évolution vers un lien sain et à une reconnaissance du reste du monde naturel est la labilité de la condition moderne. Les liens sociaux au sein de la modernité ne pouvant se maintenir sans une amélioration de ceux que nous entretenons avec les plus-qu'humains.

3.1.5 L'approche par les capacités

L'approche par les capacités rentre une nouvelle fois dans la considération des « demandes plurielles des mouvements de la justice environnementale » (Schlosberg, 2014, p. 76). Cette approche est additionnelle à celles déjà présentées plus haut et en aucun cas substitutive. Nous allons tout d'abord présenter les acteurs qui ont développé ces théories avant d'exposer l'extension qu'en fait Schlosberg. Ses travaux sur ce point s'ancrent dans ceux déjà développés par Amartya Sen (1999), économiste indien, et de Martha Nussbaum (2011), philosophe états-unienne, qui ont travaillé sur cette approche de la justice.

L'idée des capacités est de sortir d'une vision purement distributive de la justice et d'adresser la « gamme de conditions nécessaires pour les individus de se construire une vie pour eux-mêmes – ultimement, de fonctionner selon leur propre interprétation de ce qu'est une vie bonne. » (Schlosberg, 2014, p. 76) Bien que l'approche de Sen reste anthropocentrée, l'environnement y est déjà intégré en tant qu'instrument de justice. L'auteur fait un lien entre la capacité à « construire des vies fonctionnelles » (2014, p. 77) et les particularités environnementales. La dégradation de l'environnement est une atteinte directe à la capacité de produire du bien-être et donc une situation d'injustice. Martha Nussbaum va s'emparer de cette thématique et l'appliquer de manière non-anthropocentrée en étendant le cadre des capacités aux individus non-humains sentients, considérés comme des « agents capables de projets de vie digne d'être vécue qui, quand ils sont interrompus, entraînent une indignité et donc une injustice » (Nussbaum, 2006).

Une « entrave à la simple tentative de vivre et atteindre des buts » (Nussbaum, 2011, p. 158 in Schlosberg 2014:76) est dès lors considérée comme injuste. Schlosberg présente le refus de Nussbaum d'inclure les « agents collectifs » (Schlosberg, 2014, p. 79) – espèces et écosystèmes – dans sa théorie selon deux arguments : il faut être capable d'expérimenter un préjudice, impossible pour les animaux non-sentients ou les systèmes dans la tradition libérale ; aucun « consensus recoupant » dépassant les capacités humaines ne sera possible dans la sphère publique (2014, p. 79). Schlosberg s'oppose à ces deux arguments. En premier lieu, et pour répondre au second argument, il soutient que plusieurs discours – notamment les mouvements de la justice environnementale mais aussi ceux de l'écologie de restauration – sont en train de porter l'importance de la considération de l'intégrité des systèmes dans la sphère publique. En second lieu, il propose de dépasser la conception libérale du sujet de justice en abandonnant le critère de dignité, trop anthropocentré, pour le faire évoluer vers celui d'intégrité, plus écocentré. Il définit l'intégrité comme « un état dans lequel le fonctionnement perdure » (2014, p. 81). Cette conception nous force à nous poser la question de « l'autonomie, de déploiement du potentiel et des problématiques éthiques d'interrompre ces processus de vie » (2014, p. 81). Une dernière critique qu'il apporte au travail de Nussbaum concerne « ses articulations problématiques » (2014, p. 79) concernant les possibilités de rendre justice aux autres animaux en s'affirmant en tant que « police de toute la nature » (2014, p. 82) dans la volonté de maximiser les capacités de tous les animaux. A l'opposé Schlosberg défend « qu'être de la nourriture pour les autres fait partie de ce que veut dire faire partie de la nature »¹¹ (2014, p. 84).

3.1.6 La proposition de Schlosberg

La proposition de Schlosberg tente de s'éloigner des écueils argumentatifs de Nussbaum et d'intégrer une plus grande variété d'entités, individuelles ou collectives au sein de sa théorie. Ainsi, son approche de la justice écologique par les capacités doit s'occuper non pas des « nuisances naturelles mais [plutôt] des nuisances morales perpétrées par des animaux humains » (2014, p. 83). Les systèmes en eux-mêmes devraient « être considérés en tant qu'agents en reconnaissant le travail qu'ils fournissent dans la production des multiples capacités pour que leurs parties fonctionnent » (2007, p. 142). Il argumente

¹¹ Cet argument fait suite aux velléités de Nussbaum d'étendre l'interventionnisme humain aux relations de prédation entre des animaux non-humains pour « remplacer le naturel avec le juste » (Schlosberg, 2014, p. 82). Schlosberg s'y oppose vigoureusement, les chaînes trophiques faisant partie de l'intégrité des systèmes selon lui.

qu'une telle conception permettrait d'englober la « préservation, la restauration ainsi que l'intégrité des systèmes » (2007, p. 150) en redéfinissant l'injustice comme une situation où l'on dérobe les capacités de la nature de fonctionner (2007, p. 150). L'axe de l'extension des capacités aux systèmes est de ne pas prioriser une espèce sur les autres mais de pondérer les possibilités de maintien de chaque espèce au sein du système afin de maintenir un certain équilibre au sein de monde naturel. Schlosberg reconnaît que lorsqu'on s'adresse au reste de la nature non humaine, une pointe de paternalisme ne peut être évitée. En effet, aucune liste de capacités commensurables à nos systèmes éthiques et politiques humains ne peut être mise en place par les écosystèmes. Dès lors, Schlosberg pose quelques prérequis afin que le paternalisme inhérent à une position de porte-parole en soit minimisé : l'édition de cette liste doit se faire avec une conscience de la multiplicité de ces entités naturelles et la pluralité de leurs représentations au sein des cultures humaines ; leur mise en place peut être optimisée grâce à une approche s'imprégnant d'une certaine « flexibilité » et d'une « faillibilité » (2007, p. 155). Ces deux dernières caractéristiques seraient la garantie que soit possible l'évolution de cette liste en fonction de l'évolution de nos perceptions ou de nos pratiques envers le reste du monde naturel.

3.1.7 L'indispensable participation

Nous allons prolonger la discussion ici sur les aspects pratiques de sa théorie. En effet, Schlosberg prend à cœur de transformer « l'éthique animale et environnementale dans des politiques animales et environnementales » (2014, p. 76). Il est donc primordial pour lui de mettre à l'agenda politique « les vrais problèmes de l'impact humain sur les non-humains » (2014, p. 84). Ces discussions doivent sortir des débats sur « des valeurs incommensurables » (2014, p. 85), et notamment sur celles concernant la valeur intrinsèque, qui ne peuvent mener à des « accords réalistes » (2014, p. 85) qu'il appelle de ses vœux. Il cite ainsi en exemple les politiques sur le bien-être animal pour lesquelles, les motivations de mise en place des politiques proviennent de différentes sensibilités et valeurs – autant issues des thématiques environnementales que d'éthiques animales. L'engagement démocratique ne s'y limite cependant pas, il doit être l'occasion « d'étendre [autant] des discours *à propos de* [que] sur la *réceptivité à*, l'impact humain sur d'autres formes de vie au sein de la sphère publique » (2014:87, nous soulignons). Participation et justice procédurale sont les primats de la possible reconnaissance des plus-qu'humains (2007, p. 157).

Afin d'arriver à ce genre de résultats, Schlosberg propose cinq concepts principaux dans l'implémentation de la justice écologique. Il les conçoit comme indispensables et concomitants. Dans un tout premier temps, il décrit le concept de « réflexivité démocratique et écologique »¹² (2007, p. 190) en tant que base à « l'internalisation de l'environnement » (2007, p. 190) dans des pratiques autant culturelles que sociales ou politiques. La réflexivité qu'il prône représente une mise en critique des systèmes démocratiques de l'intérieur en montrant leurs limites et leurs incapacités à traiter la question écologique. Le but est de les réformer sur de nouvelles bases, notamment en incorporant les non-humains au travers de dynamiques de reconnaissance. Cette réflexivité ne peut se faire sans intégrer dans le discours politique atteignant une variété de revendications. Elles doivent porter non seulement sur la pluralité des représentations humaines sur le reste du monde naturel mais aussi sur une représentation des discours et intérêts des êtres plus-qu'humains et des impacts des prises de décision sur leurs possibilités de vie. Cet engagement à comprendre les impacts, non seulement sur les plus-qu'humains mais aussi sur ceux qu'il appelle les « humains exclus » (2007, p. 193), permet de développer une « citoyenneté environnementale » (2007, p. 193) plus appropriée et indispensable à de plus justes prises de décision tant les problématiques écologiques et environnementales actuelles sont le fruit d'un manque de compréhension et d'intégration des intérêts de ces êtres.

L'intégration de leurs intérêts ne peut se faire, selon lui, qu'au travers d'une plus grande réceptivité. Il propose deux variantes valides de cette réceptivité, une décrite par Nikolas Kompridis, comme la promotion de « l'expression de ce que l'on ne se laissait pas entendre auparavant et y répondre d'une manière que l'on n'aurait pas reconnue » (Kompridis 2006 in Schlosberg, 2014, p. 86). La seconde, décrite par Andrew Dobson, qui est une écoute transcendée, au travers de « toutes les capacités réceptives » (Dobson, 2010, p. 760). La prémisse commune à ces deux propositions est un changement modal, non pas au niveau de l'entité émettrice, mais plutôt à celui de l'entité réceptrice ; ici l'humanité moderne. On retrouve dans cet appel d'autres propositions convergentes que peuvent être celle du développement nécessaire d'un « art de l'attention », indispensable pour appréhender des mondes multispécifiques, proposée par Anna Tsing ou celle de la

¹² Ce concept trouve sa parenté dans celui de « modernité réflexive » de Beck qui suppose un questionnement du modèle de développement par la critique des bases sur lesquelles il est fondé et de leurs impacts sur les membres de la société (Schlosberg, 2007, p. 189).

« crise de la sensibilité », caractéristique essentielle de la crise écologique, issue, entre autres, des écrits de Baptiste Morizot.

La seconde condition découle directement de ce dernier point car il est nécessaire de représenter les points de vue de ces mondes marginaux que ce soit par elleux-même – pour les humainexs excluexs – ou par des mandataires – pour le reste du monde vivant qui ne peut se représenter lui-même au sein des arènes politiques de nos démocraties modernes. Cette condition est particulièrement importante car les « arènes de prises de décisions » (2007, p. 193) sont le lieu de reproduction des biais systémiques qui empêchent la prise en considération des « intérêts de ces circonscriptions négligées » (2007, p. 195) au profit d'autres acteurs défendant le court-termisme autocentré des intérêts économiques. Bien que non idéal, cette proposition permet de porter les voix négligées de la modernité dans des lieux et cercles où elles sont encore interdites pour le moment. Puisqu'elle existe déjà pour des humains ne pouvant participer, parce qu'en prison ou n'étant pas considérés comme ayant le discernement, l'extension de ce porte-voix aux plus-qu'humains ne devrait pas être un problème en tant que tel selon Schlosberg. Cependant il met en garde devant la possible naïveté de la « démocratie environnementale » (2007, p. 196) et la dépasse en proposant l'intégration autant que faire se peut de « la diversité des discours humains sur la nature ainsi que les multiples tentatives de les interpréter » (2007, p. 198). Schlosberg inclut au sein de ces discours les constats scientifiques d'extinction des espèces. Cependant, il s'agit de les présenter au sein d'autres relations au reste du monde naturel comme peuvent l'être les « connaissances écologiques traditionnelles » (2007, p. 198) ne s'ancrant pas dans des pratiques reconnues comme scientifiques et rigoureuses mais restant tout aussi valides au sein des « audiences publiques » (2007, p. 198). La proposition de « représentation discursive » de John Dryzek (2008) est un système qu'il trouve particulièrement adapté pour cet objectif. En effet, il permet de palier à la représentation d'êtres ou d'entités en leur substituant leurs discours. Schlosberg y problématise l'insuffisance d'une « voix singulière » (2014, p. 87) pour refléter les êtres multiples. En s'ancrant dans les écrits de Fraser présentés plus haut, il décrit l'objectif de cette représentation discursive comme l'établissement « d'un statut entier de partenaire pour ceux préalablement subordonnés (...) [et que] la parité dans les institutions culturelles, sociales et politiques commencerait à résoudre la malreconnaissance, les capacités et la sous-jacente – et résultante – inégalité de distribution » (2007, p. 157).

Cette caractéristique « multi-niveaux » (2007, p. 188) de sa théorie de la justice permet de dépasser le niveau étatique, bien que ce dernier reste selon lui un interlocuteur privilégié, officiant comme un acteur indéniable de la vie politique ; « un site clé de pouvoir légitime » (2007, p. 201). Schlosberg corrobore la formule de Brian Baxter (2004) définissant l'état comme « l'unité avec laquelle nous allons devoir marchander dans un futur proche » (2007, p. 199) bien qu'il le conçoive comme structurellement inapte à donner satisfaction aux mouvements. Selon lui, la priorité sera systématiquement donnée à la croissance économique par les institutions étatiques. Au-delà de cette dépréciation institutionnelle, l'approche constitutionnaliste ne serait pas idéale car elle « manque d'engagement, de réflexivité et d'apprentissage » (2007, p. 201) au sein de la sphère publique, principes centraux de l'établissement de sphères sociales et culturelles adaptées à l'avènement de la citoyenneté environnementale.

Ainsi, d'autres niveaux sont importants à investir. Au sein de ceux-ci, il décrit la sphère publique comme prépondérante. En effet, plusieurs raisons le pousse à la considérer : que ce soit au travers de son investissement par de nombreux mouvements – se tenant à distance du « pouvoir formel » (2007, p. 205) ; en tant que lieu de rencontre, de réseautage et de construction du discours sur la justice ; ou alors pour son importance dans le développement d'une réflexion critique. Un large discours au sein de la société civile – allant du régional à l'international – permettrait d'activer un certain « apprentissage public pensant et réflexif nécessaire à la justice participative, et aider à développer les possibilités et talents pour la représentation mandataire » (2007, p. 204). Les engagements nécessaires à l'avènement de la justice écologique doivent être flexibles. La permanence de solutions issues d'un engagement pluraliste et agonistique est selon lui impossible. C'est pourquoi, il conçoit des politiques en constante construction, incluses dans des phases d'implémentation et de retour sur ces expériences. Il décrit ainsi le processus d'institutionnalisation de la justice écologique plus comme un devenir qu'une fin – un but – en soi.

3.1.8 Des conflits heuristiques

Ces quelques propositions montrent l'étendue des prérequis à l'apparition de la politique écologique et de la variété de récits, d'intérêts et d'interprétations qu'il est important de faire coexister autant dans l'espace politique que dans ceux social et culturel. Faire sortir les humains exclus et le monde naturel plus-qu'humains de leur silence c'est les faire apparaître au sein d'un champ politique saturé d'intérêts allant à l'encontre des leurs et ainsi de reconnaître une myriade de nouveaux sujets de justice – « individus humains, non humains, des communautés humaines, des espèces [et] des écosystèmes » (2014, p. 83). Des conflits seront dès lors inévitables mais Schlosberg ne les considère pas comme des oublis ou des raisons pour abandonner cette théorie. Au contraire, il en fait une caractéristique centrale – qu'il n'est pas question d'éliminer – de l'institutionnalisation de la justice puisqu'ils « demandent toute notre attention » (2014, p. 84). Ils sont une occasion de publiciser les vraies problématiques de l'impact humain sur les autres vivants et, outre les « mettre à l'agenda politique » (2014, p. 84), d'amener une discursivité plus importante. Il lie cette dernière à un renforcement de l'engagement et potentiellement de la réceptivité. Les conflits posent la question de nos actions et des systèmes qui les sous-tendent ainsi que de ceux rendus, par eux, impossibles. Il reprend les réflexions de Dryzek sur la place de la sphère publique en tant que lieu de résolution de ces conflits et sur la nature des conflits qui y sont possibles (Dryzek, 2013) : soit « désaccord moral profond » (Schlosberg, 2014, p. 85), où les valeurs des autres ne sont pas reconnues, ou bien « division profonde » (2014, p. 85), où la construction d'une certaine identité se base sur le rejet d'autrui. Cette typologie est importante selon Schlosberg car on ne peut construire une réponse aux conflits si on ne comprend pas leurs tenants et aboutissants.

Ainsi, « rendre justice à la nature » (2007, p. 159), dans les écrits de Schlosberg, dépasse de loin le simple cadre de la justice distributive. Cela implique une justice à multiniveau, thématissant les dynamiques de déconsidération et d'exclusion des êtres et systèmes actuellement reconnus comme en dehors de la communauté de justice. Cette reconnaissance demande un effort de décolonisation de la pensée libérale moderne et la valorisation d'une multiplicité de discours sur le reste du vivant, même si ceux-ci ne sont pas issus des carcans de production de connaissance occidentaux. En utilisant l'atteinte à

l'intégrité en tant que critère d'injustice, il permet une mise en œuvre bien plus large de la justice qui sort d'un anthropocentrisme moderne ou d'un biocentrisme arbitraire. Des entités plurielles et non-vivantes peuvent désormais être prises en compte grâce à leurs participations au bon fonctionnement du système dans sa globalité. L'intégration de ces entités n'est cependant pas synonyme de valorisation égalitaire mais seulement de leur reconnaissance au sein de la communauté de justice. On ne peut rendre justice que de manière théorique, c'est pourquoi, sa théorie de la justice inclut des actions, telles qu'une restructuration des institutions politique, sociales et judiciaires afin d'inclure cette pluralité du monde naturel ; exclu dans la pensée moderne au profit d'une minorité agissante, les humains. La réflexivité dans le champ social, l'engagement démocratique et une nouvelle réceptivité quant aux communications non-humaines sont indispensables au développement de sa justice écologique. La justice distributive ne peut être effective, et un cadre intéressant, que lorsqu'elle est reliée à ces autres facettes de la justice ; au sein d'une réflexion globale, multiniveau. Pour citer Schlosberg, il est primordial d'y inclure « des problématiques de reconnaissance sociale et politique, des capacités individuelles et systémiques, tout autant que des institutions sociales et politiques au sein desquelles l'exclusion de ces derniers concepts peut être résolue » (2007, p. 159).

3.2 Une mise en valeur des interdépendances

Le cadre de la justice multi-espèce développé par David Schlosberg permet d'approcher notre cas d'étude sous plusieurs dimensions. En effet, elle permet de qualifier une multiplicité d'approches de notre mobilisation selon deux perspectives plurielles. Dans un premier temps, elle permet une qualification éthique des dynamiques de reconnaissance des plus-qu'humains et de leur inclusion – en tant que vivants ou systèmes – au sein de la communauté de justice. Ensuite, elle rend possible une thématisation des possibilités d'engagement de la mobilisation envers la société ou l'état au travers d'un prisme de politique environnementale. Il semble alors que les caractéristiques intrinsèquement existentielles de notre cas d'étude dépassent ces deux facettes et demandent l'apport d'une perspective tierce pour avoir un regard plus complet sur cette mobilisation. Deux qualifications de l'action politique occupationnelle nous poussent à ce dépassement : la description que fait Sylvaine Bulle de la « forme retrait » – modalité de lutte légitimant le questionnement des attributions politiques et sociales de l'Etat – où l'action politique devient « art de construire des subjectivités » (2020, p. 113) ; ainsi que

celle apparaissant sous la plume du politiste français Audric Vitiello, considérant cette caractéristique existentielle comme intrinsèque à l'action politique préfigurative dans le sens où « le sujet devient qualitativement autre (...), devenant l'auteur de sa propre existence » (2019, p. 77). Vitiello poursuit en argumentant qu'au sein d'un régime de « démocratie radicale »¹³, ces identités en mouvement sont des repères structurant la vie collective (2019, p. 79). Selon ces descriptions, la perspective de « diplomatie interespèce des interdépendances » (2020a, p. 241) théorisée par Baptiste Morizot – philosophe et pisteur français – permet non seulement de qualifier cette aspect existentielle mais aussi d'aborder une perspective politique des rapports interspécifique complémentaire à celle de Schlosberg.

3.2.1 Morizot et le lien aux vivants

Afin de caractériser ce type bien particulier de diplomatie interspécifique, il paraît important de situer l'approche de Baptiste Morizot. En effet, celle-ci comporte des aspects philosophiques, éthiques et politiques qui sont étroitement enchevêtrés. Son projet diplomatique est basé sur la volonté de sortir « du huis clos anthroponarcissique » (2020a, p. 32) dans lequel la modernité – « phénomène provincial et tardif » (2020a, p. 32) – a enfermé l'humanité. Il postule que cette relégation ontologique du reste des vivants est à la base de la crise écologique actuelle qu'il décrit plus fondamentalement comme une « crise de la sensibilité » (2020a, p. 17). Elle consiste en un « appauvrissement des mots, des capacités à percevoir, des émotions et des relations que nous pouvons tisser avec le monde vivant » (2020c, p. 6).

Il plaide pour une approche épistémologique définie comme une « éthologie perspectiviste » (2020a, p. 95) ; terme issu des écrits de l'anthropologue brésilien Eduardo Viveiros de Castro (2015). Au travers de cette terminologie, il cherche à mettre en avant l'importance du corps dans les possibilités d'accès au monde des individus des autres espèces – ou « aliens familiers » (2020a, p. 148) selon ses termes. Chaque corporalité agit comme interface avec le monde et délimite « des possibilités d'existence » (2020a, p. 112) qui lui sont propres. Ainsi, les capacités sensorielles des

¹³ Il la définit comme « l'accomplissement plus complet des valeurs démocratiques » (2019, p. 63) sans être un projet prescriptif ; elle se comprend plutôt comme un paradigme analytique, un idéal perfectible. Il l'oppose ici à la démocratie libérale contemporaine où seules certaines structures – telles que les élections ou la séparation des pouvoirs – sont nécessaires à cette appellation (2019, p. 63)

vivants rendent l'entendement de leur environnement possible. Il défend cette éthologie particulière pour ses possibilités d'accès « au monde de l'autre » (2020a, p. 98). C'est au travers d'analogies qu'il tente d'instiller du commun dans des rapports diplomatiques interspécifiques fondés sur des différences corporelles absolues (2020a, p. 98).

Son activité de pisteur est déterminante dans l'établissement de sa posture philosophique qu'il définit comme une « approche inséparable du vivant » (2020a, p. 147). Cette approche comprise comme un triptyque bien particulier se compose d'une « écologie dénaturalisée » (2020a, p. 147), permettant d'appréhender des relations politiques avec les autres vivants ; d'une « évolution démécanisée » (2020a, p. 147), condensant dans les organismes présents autant une disponibilité de traits ancestraux hérités qu'une abondance de manières de les détourner pour des usages nouveaux ; d'une « éthologie enrichie » (2020a, p. 147), permettant une compréhension biosémiotique¹⁴ se basant sur l'analogie perspectiviste. Cette approche philosophique s'incarne en un volet pratique : « le pistage enrichi » (2020a, p. 147). Il comprend ce pistage comme une attention particulière aux signes du vivant qui est située en son sein, immergée, et non pas en dehors de lui.¹⁵ Cette approche inséparable dépasse ainsi le dualisme moderne et propose une ontologie relationnelle¹⁶, socle de sa théorie diplomatique.

Son activité de pisteur est aussi centrale à ses productions bibliographiques avec une majorité d'histoires s'articulant autour de récits de pistage – des « rencontres avec le vivant » (2020a, p. 10). Nous retrouvons dès lors une évolution graduelle élargissant le spectre des êtres pris en considération dans ses recueils de récits – des « novellas philosophiques » (2020a, p. 10) selon ces termes. Notre positionnement dans ce travail, étant donné la nature des êtres convoqués, se rapproche plus de la posture que Morizot défend au sein de ses travaux tardifs¹⁷.

¹⁴ « La biosémiotique est une jeune discipline qui part du principe que tout ce qui est vivant interagit et communique par des signes. » (Journet, 2017)

¹⁵ « Le tissu du vivant est une tapisserie du temps, mais nous sommes dedans, immergés, jamais devant. Nous sommes voués à le voir et le comprendre de l'intérieur, nous n'en sortirons pas. » (Morizot, 2020a, p. 146)

¹⁶ En effet, pour lui « les relations sont premières, plus réelles que les êtres séparés, et où vivre consiste à être pris et fait par les relations » (Morizot, 2020a, p. 244)

¹⁷ Une rapide comparaison entre le contenu de son recueil – au nom équivoque – « Sur la piste animale » (2018) et celui « Manières d'être vivant » (2020a) nous conforte dans cette idée.

3.2.2 *La diplomatie interespèce des interdépendances*

Evoquée jusqu'ici, nous allons nous atteler à définir la posture de la « diplomate des interdépendances » (2020a, p. 259), centrale à son projet philosophique. La caractéristique première de cette position de diplomate est de sortir d'une opposition « entre les termes » (2020a, p. 251) de la relation – bien qu'elle provienne de l'un d'eux – afin de se mettre au service de la relation elle-même. Cette particularité qu'il dénomme « politique des interdépendances » (2020a, p. 267) déplace intrinsèquement le pôle d'attention d'une valorisation des intérêts – spécifiques – propre aux camps pour une valorisation des intérêts de la relation – interspécifiques. Ainsi, on ne naît pas diplomate, on y est convoqué – « autosaisi » (2020a, p. 259) selon ses termes – au travers d'un « barbouillement moral » (2020a, p. 259). En sus, cette posture particulière cumule un double mouvement : interspécifique, de « diplomatie *directement* avec les vivants » (2020a, p. 254 italique originale), ainsi qu'intraspécifique, en rapportant au sein des « réseaux d'institutions, vers les humains » (2020a, p. 254) les intérêts des interdépendances. Cette caractéristique janusienne permet la réarticulation d'une autre dichotomie – celle entre négociation et lutte¹⁸ – discriminée au travers de ses conséquences variables pour la relation.

Une nouvelle découpe des usages du territoire est alors possible au travers de « l'alliance diplomatique (...) [qui] se retrouve à défendre la transformation du territoire vers des pratiques plus soutenables pour les interdépendances elles-mêmes » (2020a, p. 261). Cette alliance multispécifique existe sans nécessiter l'intention des acteuriceux – humainexs ou non – la composant mais plutôt lorsque trois conditions sont réunies : l'émergence d'un front commun entre certainexs acteuriceux d'une communauté d'importance¹⁹ ; la transformation de l'usage des territoires occupés par cette communauté ; la lutte contre des usages allant à l'encontre de ceux défendus par la communauté (2020a, p. 263). Une condition nécessaire à ces luttes politiques situées contre des usages ou pratiques délétères pour les relations interspécifiques est celle de l'habitation du milieu exploité car « en habitant on est contraint de vivre parmi les effets de son exploitation et, conséquemment, de sentir ses effets sur les interdépendances »

¹⁸ « (...) négociation avec tous les membres du tissage qui le font tenir et tiennent par lui ; lutte contre tous ceux qui le détruisent, l'exploitent en le fragilisant de manière structurelle » (2020a, p. 267).

¹⁹ Morizot entend par « communauté d'importance (...) [un] branchement fragile entre humains et non-humains ayant en commun l'importance de l'habitabilité de leurs milieux partagés » (2020a, p. 255).

(2020a, p. 265). Cette posture diplomatique proposée par Morizot déplace les possibilités d'engagement qui ne sont plus limitées à un critère d'appartenance spécifique mais plutôt déterminées par un critère instrumental des territoires entre « certains collectifs humains qui, au nom des interdépendances, s'allient à certains vivants » (2020a, p. 265). La « diplomatie interespèce des interdépendances » devient ainsi une « théorie et pratique des égards ajustés » (2020a, p. 285). Cette expression revêt deux sens concomitants pour Morizot qui sont la négociation d'un rapport adapté avec un vivant toujours situé, territorialisé – et non pas un vivant global et abstrait – ainsi qu'une « expérience d'une autre réponse à la question de savoir qui nous sommes » (2020a, p. 271) – exposant une nouvelle carte métaphysique dépassant celle de la modernité.

3.2.3 Une culture du vivant

Selon Morizot, ce dépassement métaphysique passe par la sphère publique où il devra s'incarner au travers d'une « culture du vivant » (2020b, p. 83). Cette culture ne se conçoit pas comme une relation individuelle et abstraite mais au travers « de traditions, de pratiques, d'imaginaires, de rituels » (2020b, p. 83) qui mènent à une intensification de la présence des vivants au sein de l'attention collective. Cette culture découle d'une certaine éthosophie chez Morizot puisque « tout est du comportement dans le vivant » (2020b, p. 84). Elle provient aussi nécessairement d'un approfondissement des savoirs sur le vivant mais pas n'importe lesquels. Un type bien particulier que sont les savoirs dénaturalisés qui nous aident à ajuster nos égards envers d'autres types d'êtres en les faisant entrer « dans le monde vécu, qui est aussi un monde social » (2020b, p. 85) – rendant toute négligence impossible. Il ancre les possibilités d'émergence de cette culture à une autre, celle des luttes, car « une culture du vivant n'a pas de main si elle ne se politise pas » (2020b, p. 87). Pour ainsi dire, le pari culturel d'un changement de nos rapports au vivant est selon lui lié aux caractéristiques intrinsèques de la culture qui est autant durable, souple, résistante, plurielle, mobile et ajustable que résiliente (2020b, p. 87).

Nous retrouvons ainsi une convergence entre les projets de justice écologique de Schlosberg et ceux de philosophie environnementale de Morizot par ce dernier levier, une reconsidération du lien aux plus-qu'humains au travers d'un développement culturel. Bien que la proposition de Schlosberg nous semble être plus vaste – multiscalaire – que celle de Morizot, autant dans les leviers possiblement activables que dans les entités prises

en considérations, leurs approches respectives nous semblent complémentaires. En effet, la perspective existentielle de considération politique du reste du vivant est centrale à celle de Morizot tandis qu'elle est peu présente dans la théorie de Schlosberg. Une dernière distinction que nous tenons à présenter ici est l'absence de considération pour les éléments abiotiques de Morizot qui semble avoir centré son approche sur le vivant, se rapprochant d'une perspective biocentrée, contrairement à la perspective de Schlosberg incluant le substrat nécessaire à la vie au sein de ses systèmes, dans une perspective écocentrée.

4 Question de recherche et hypothèses

L'enchevêtrement théorique que nous venons de présenter va nous permettre d'approcher notre cas d'étude avec une perspective interdisciplinaire. La question de recherche, véritable fil rouge de notre travail, se compose de la manière suivante :

Dans quelles mesures est-ce que la zad du Mormont est une mobilisation participant à une requalification du lien au vivant ?

Afin de pouvoir investiguer cette question, nous avons élaboré trois hypothèses ouvrant des trajectoires réflexives différentes. Nos premières inférences se focaliseront sur la micro-politique de la zad en s'attachant à mettre en évidence les articulations possibles entre la praxis autonomiste du Mormont et la justice écologique. A la suite de la description du régime occupationnel autonomiste opérée par Bulle, il nous semble intéressant d'investiguer les possibles recompositions éthiques et politiques que permet la grammaire de la non-domination. Nous postulons que cette grammaire permet de mettre en évidence des dynamiques de reconnaissance multispécifique décrites par Schlosberg au sein de sa théorie de la justice écologique, centrale à l'extension de la communauté éthique au-delà de l'humanité.

Dans un second temps, nous nous intéresserons plus particulièrement aux expériences sensibles de l'occupation et au développement culturel attingent. Il nous semble que ces expériences multiples et subjectives sont des vecteurs de reconsidération du dualisme moderne non seulement par la création d'une communauté d'importance mais par la liaison entre critiques systémiques et développement culturel. Nous postulons que cette culture renouvelée va jusqu'à inclure le reste du vivant au sein de rapports politiques.

En dernier lieu, nous nous intéresserons au caractère macro-politique en questionnant les possibilités d'engagement de l'occupation. En effet, non seulement cette dernière s'insère au sein d'une lutte préalable bien établie mais apporte aussi un changement dans la portée des critiques contre le projet d'extension de la carrière. En articulant le volet pratique – participatif – de la théorie politique de la justice écologique aux dynamiques d'intégration ainsi qu'aux actualisations des possibilités d'engagement, nous postulons que la forme occupation est à la source de plusieurs changements modaux dans la lutte pour la protection du Mormont.

5 Méthode et Cas d'étude

Dans ce chapitre, nous allons dans un premier temps présenter la méthodologie utilisée pour investiguer les hypothèses décrites ci-dessus et ainsi répondre à notre question de recherche. Elle s'est vue amendée de diverses manières tout au long de notre travail, notre recherche n'étant pas exempte de péripétie et de retournements de situation. Dans un premier temps, nous aborderons notre posture en tant que chercheurs et notamment notre lien avec la mobilisation en elle-même. Ensuite nous présenterons les choix méthodologiques de l'enquête réalisée. Finalement nous discutons les possibilités d'analyse découlant du contexte de cette recherche afin d'amener du corps aux observations recueillies et de mettre nos données en perspective. Ensuite, nous présenterons notre cas d'étude. Nous pensons particulièrement intéressant de contextualiser l'occupation sous trois angles différents. Nous commencerons par replacer la colline du Mormont au sein de son histoire longue. En effet, c'est un lieu « occupé » depuis longtemps et ce n'est que très récemment qu'on s'y est intéressé pour la fabrication du ciment. Ensuite, la zad de la Colline ayant pour but la protection du biotope menacé par l'extension de la carrière, un rapide exposé de l'importance de la diversité biologique présente sur ces flancs ainsi que sur le plateau de la Birette semble être primordial pour comprendre les prémisses de l'occupation. Finalement, cette occupation est la prolongation d'une lutte historique contre l'extension de la carrière qu'il convient de décrire pour comprendre l'ampleur du changement modal qu'apporte la zad.

5.1 Méthodologie

« L'engagement haptique s'apparente à la pensée soignée [thinking with care] en tant que (connaissance) politique d'habiter les potentiels de la perception négligée, à des engagements spéculatifs qui concernent la relation avec, et la participation à, des mondes qui luttent pour rendre leurs visions alternatives non pas tant visibles que possibles. Ces engagements n'impliquent pas tant que la connaissance sera améliorée, plus abordable ou immédiate par le toucher que par la vue ; ils attirent plutôt l'attention sur la dimension de la connaissance, qui ne consiste pas à élucider, mais à affecter, toucher et être touché, pour le meilleur et pour le pire. Le savoir concerné, le savoir qui se soucie [knowledge that cares]. »

de La Bellacasa, M, P. *Matters of care: Speculative ethics in more than human worlds.* Vol. 41. U of Minnesota Press, 2017. p.118

5.1.1 Une recherche située

Sous les conseils de Paillé et Mucchielli (Paillé & Mucchielli, 2021) ainsi qu'au travers de la pratique de la sociologie pragmatique et son principe de réflexivité (Lemieux, 2018), il convient de présenter notre lien à cet objet d'étude qu'est la zad du Mormont. En effet, en tant que militantxs de la cause environnementale, le projet d'opposition à l'extension de la carrière du Mormont fait sens dans son ensemble, autant au travers des luttes juridiques que de la lutte occupationnelle. Nous ne sommes pas arrivés sur ce terrain de manière innocente et c'est avec un imaginaire de réenchantement du monde et de luttes occupationnelles transformatives que nous nous sommes retrouvés à participer aux premiers chantiers participatifs de la zad du Mormont. Cet imaginaire fut chargé par l'approche qu'a Pignocchi de NDDL, présentées dans « La recomposition du monde » (Pignocchi, 2019) ou encore des diverses cooptations du processus de création de mondes présentés au sein de « l'Eloge des Mauvaises Herbes » (Lindgaard & Abel, 2018). Nos bagages symboliques, sociaux et ethniques nous font parfaitement entrer dans les catégories socio-culturelles présentes sur la zad et nous avons risqué à plusieurs reprises d'y poser nos valises de manières prolongées. Nos affinités pour cette mobilisation ne sont pas un secret et nous ont permis d'avoir accès à certains récits autrement inaccessibles. Nous avons tenté d'objectiver ces affinités tout au long de notre enquête et nous n'avons pas la prétention de pouvoir présenter un compte rendu qui s'incarne dans une objectivité absolue, fantasme parmi les songes. Bien au contraire, nous souhaitons plutôt nous ancrer dans ce que De la Bellacasa nomme « un engagement haptique » (2017, p. 118), réfutant la « vue de nulle part » (2017, p. 98), consacrant une intersubjectivité critique qui tente de s'approcher d'un « penser avec » (2017, p. 75). Nous avons abordé cette enquête au travers de cette métaphore du touché avec la volonté de s'ancrer dans une relation étroite avec notre objet d'étude où le « touché n'est pas la promesse d'un contact augmenté avec la réalité mais plutôt une invitation à participer dans ses constantes reconstructions et d'être refait dans le processus » (2017, p. 24). Nous nous rendons compte à posteriori que cette volonté a été mise à mal par l'intensité de la répression à l'encontre des zadistes et l'éclatement de la communauté au sein de plus petits groupes affinitaires après l'expulsion. Cependant, nous pouvons constater aujourd'hui les effets de cette dynamique de recherche, la redescription de la réalité qui a pris place sur le Mormont ayant fortement impacté notre point de vue sur le monde.

5.1.2 *Quelle enquête ?*

L'approche choisie pour enquêter sur la zad du Mormont est une étude qualitative qui se voulait ethnographique mais qui, pour des raisons de temporalité, se solde par un travail moins immergé, plus discursif. En effet, les premières observations que nous avons fait sur les lieux, au travers d'une posture d'observation participante ne s'inséraient dans aucun cadre théorique articulable. Ce dernier n'étant qu'à un stade germinatif, il était impossible de relever les situations pertinentes à investir. Outre le caractère embryonnaire de notre cadre théorique, nous nous sommes heurtés aux mêmes problématiques que celles exposées par plusieurs auteurs composant notre état de l'art. Ainsi comme Barbe (2016) la surveillance policière a été un obstacle qui a réhaussé le niveau de suspicion¹ des zadistes, limitant nos possibilités d'entrer en contact avec eux. Comme Dechezelles, la répression et ses répercussions ont restreint les possibilités d'utilisation de matériel de prise de données ethnographiques – « dictaphone, carnets, appareil photo » (2017, p. 99). Malgré toutes ces embûches, ces moments restent cependant des phases importantes de prise de contact, de saut dans une atmosphère pour le moins inconnue qui nous ont permis de nous imprégner plus abondamment de la conflictualité interne, de la répartition zonales ou encore des enjeux de l'autogestion affinitaire. Comme Bulle, nous avons essayé de ne pas assigner les zadistes à des « informateurs » (2020, p. 26) mais plutôt tenté de les considérer comme des « acteurs collaboratifs » (2020, p. 23) dans une optique de « réarmement de la critique » (2020, p. 26). Le corpus de notes que nous avons pu tirer de ces immersions nous ont permis de développer notre canevas d'entretien et de contextualiser les réponses à nos questions. Ce canevas n'est pas resté figé mais a évolué au fil des entretiens et de la pertinence des informations potentiellement valorisables au sein de notre cadre théorique, jusqu'à sa mouture actuelle.

Ainsi, mon corpus se compose majoritairement d'entretiens, tout d'abord exploratoires, puis semi-directifs, s'étalant, en cluster, sur une période de juin 2021 à septembre 2022 : trois entretiens en juin 2021 ; deux entretiens en juin 2022 et deux entretiens en septembre 2022. Ainsi, ils sont tous postérieurs à l'occupation. Pour compléter cette quantité déjà importante d'informations à traiter, nous avons eu accès à des pièces textuelles. Au sein de celles-ci, se trouvent le script de la pièce de théâtre le « Contre Procès d'Holcim », présenté pour la première fois lors de la série initiale de procès au tribunal

¹ En réponse, les activistes ont déployé une « culture de sécurité » qui s'apparente à ce que Bulle appelle « l'opacité » (2020, p. 75)

d'arrondissement de la Côte les 17, 18 et 19 janvier 2022 puis des productions artistiques ou argumentatives mises à dispositions par quelques zadistes rencontrés. Ces textes prennent la forme de pamphlets, de poèmes, de récits ou encore de comptes rendus d'expérience sensible de la mobilisation qui ont tous été rédigés durant l'occupation ou après celle-ci. Concernant les entretiens en eux-mêmes, l'ancrage de notre travail au sein de la perspective de Sylvaine Bulle considérant une zad comme un « milieu de vie » (Bulle, 2020, p. 8) nous a poussé à les mener avec une approche « praxéologique » (Lemieux, 2018, p. 69). Cette approche qui permet de mettre en avant les épreuves liées à la pratique ainsi que les processus critiques et émergents qui y sont liés, nous rapproche des bonnes pratiques de la sociologie pragmatique.

Tableau 1 : Récapitulation des entretiens

Date	Pseudonyme	Age	Durée
08 juin 2021	Camille et Noa	~25 ans	1 h25
10 juin 2021	Isa	~25 ans	45 m
30 juin 2021	Coucou	~25 ans	1 h16
02 juin 2022	Alain Chanson (AC)	65 ans	1 h34
20 juin 2022	Jade	~25 ans	50 m
12 septembre 2022	Marguerite	~35 ans	1 h47
27 septembre 2022	Tea	~25 ans	2 h30

Tableau 1 Récapitulation des entretiens et de leur chronologie. Nous laissons volontairement un flou sur l'âge des participant·e·s engagé·e·s dans l'occupation dans une optique de culture de sécurité.

La portée de cette enquête n'est pas de faire valoir une parole exhaustive ou représentative des personnes qui ont pris part à l'occupation du Mormont. Leur variété socio-culturelle, idéologique ainsi que leurs différentes temporalités et expériences vécues rendent cette prétention impossible sans un travail ethnographique minutieux et prolongé. Nous rappellerons tout au long du travail la multiplicité de ces vécus en présentant des contre-expériences ou en rappelant l'hétérogénéité de ceux-ci. L'impossibilité de mettre en valeur cette multiplicité pratique et théorique est accrue par le phénomène « d'enclicage », déjà constaté par Dechezelles à la zad de Caunet qui nous a frappé de plein fouet. En effet, le contenu des témoignages nous fait penser que nous n'avons eu affaire à des représentant·e·s des groupes le plus investis dans la stratégie occupationnelle,

que ce soit la défense du lieu, l'engagement médiatique, la mise en lien avec la lutte historique.

Nous avons à faire à ce que Dechezelle nomme les « profils les plus politisés des occupants » (2017, p. 95) ainsi qu'à un groupe appartenant majoritairement à ce que Bulle appelle « les enragés » (2020, p. 84) – groupe à portée révolutionnaire appelant à une unification des opprimé·e·s. Leurs caractéristiques socio-culturelles correspondent ainsi que leurs trajectoires de vie. Ces dernières divergent sur plusieurs points mais ont globalement un axe similaire : un parcours universitaire et un passage au travers de luttes écologistes ou sociales plus citoyennistes. Ces luttes préalables prennent majoritairement place sur le sol helvétique. A deux exceptions près, c'est les faibles concrétisations de résultats au sein de ces luttes préalables qui ont mené à un repositionnement « en rupture » avec l'Etat. Les deux derniers profils font office d'exception avec un ancrage dans les luttes altermondialistes « anti-G8 » du début du siècle pour l'un et une première expérience militante incarnée pour le second. Nous proposons ici une enquête « en fragment » (Bulle, 2016, p. 28), seule possibilité d'approche au sein de cet « enchevêtrement multispécifique » qui valorise les « expériences vécues » (Lejeune, 2019) des personnes rencontrées en tant qu'elles permettent de mettre à jour une manière de vivre la zad du Mormont et non pas une figure moyenne du zadiste. De plus, dans la perspective de Morizot, elles permettent une certaine repolitisation du lien au vivant.

5.1.3 Quelles possibilités d'analyse ?

Une attention toute particulière a été donnée aux personnes qui ont fait vivre cette occupation, la portée analytique de « cet enchevêtrement [étant] tellement spécifique et inhérent aux expériences vécues sur place » (Bulle, 2016, p. 182). La quantité rédhitoire des observations ethnographiques et leur faible portée herméneutique nous ont poussé à ne les utiliser que de façon illustrative. Dès lors, nous concentrerons notre analyse sur les discours. Ceux rapportés directement par les zadistes au sein d'entretiens et ceux présents dans leurs productions textuelles et artistiques. Cette approche, bien qu'éternellement plus distante que celle prétendue initialement nous a permis de dégager des axes interprétatifs qui seront exposés au sein de nos résultats. Nous avons développé notre analyse en suivant la méthode « d'analyse en mode écriture » proposée par Paillé et Muchielli dans leur ouvrage « l'Analyse qualitative en sciences humaines et sociales » au sein de laquelle nous avons intégré une première couche d'analyse phénoménologique

qui nous paraissait indispensable pour respecter les principes de capacité et de réflexivité de la sociologie pragmatique ainsi que de « cerner la logique à l'intérieur de laquelle s'insère le témoignage de l'interviewé » (Paillé & Mucchielli, 2021, p. 186). Ce type d'analyse nous paraissait particulièrement adapté pour commencer ce travail au travers du prisme de l'expérience vécue des zadistes. La valorisation de ces expériences, au plus proche d'elles-mêmes, rend possible une mise en lumière des caractéristiques « expérimentale » et « expérientielle » que caractérise Vitiello (2019) comme inhérentes aux actions préfiguratives. Ceci nous a permis d'être dans une approche se trouvant au plus proche de ce que László Tengelyi – philosophe hongrois cité dans l'ouvrage de Paillé et Mucchielli – appel saisir « le monde en tant que sens » (Paillé & Mucchielli, 2021, p. 184). Une seconde couche d'analyse thématique nous a permis de cadrer et organiser nos données de façon à ce que leur présentation se déroule selon un sens logique. Ces méthodes nous ont servis de boussoles plutôt que de strictes marches à suivre pour aborder nos données. Cependant, elles nous ont guidés autant dans l'approche des données que dans leur reproduction écrite au sein de ce travail.

5.2 La colline du Mormont

5.2.1 Une occupation millénaire

Le site archéologique du Mormont est d'un intérêt tout particulier. Les archéologues qui ont participé à son exploration font le bilan de ces 53 mois de fouilles s'étalant sur 10 ans dans une publication au sein des chroniques archéologiques vaudoises. Le site s'étend sur plus de 8 ha et son exploration fut segmentée par la vitesse d'agrandissement de la carrière. Dans son ensemble, des vestiges couvrant une période de 6000 ans ont été retrouvés. Le site n'a pas pour autant été occupé de manière continue mais sporadiquement avec un climax autour de 100 avant JC, coïncidant à la fin de l'ère culturelle de la Tène (Nitu, 2019). Les vestiges les plus prolifiques et les plus intéressants datent de cette période avec plus de 600 structures dont 250 fosses particulièrement intéressantes par la richesse de leurs dépôts et leur répartition spatiale. C'est une variété impressionnante de restes d'animaux (humains et non-humains), de poteries, de meules en pierre, de parures et fibules métalliques, de récipients en céramique et en métal, de monnaie et de graines carbonisées couvrant diverses fonctions allant de l'activité domestique au commerce en passant par une utilisation dans divers corps de métiers (Nitu, 2019; Nitu et al., 2017). Les archéologues rapportent une évolution de

l'interprétation de la fonction du site durant les dernières années. La première interprétation, marquant le début des explorations, explore le site en tant que sanctuaire. Cette notion, trop exigeante, va évoluer, au vu de l'absence des caractéristiques nécessaires – lieu de culte structuré et délimité se pérennisant sur plusieurs générations – vers une interprétation de lieu sacré, puis de lieu de culte. (Nitu et al., 2017) Les interprétations issues des dernières analyses nous indiquent plutôt que nous ferions face à un lieu s'apparentant à « un camp de réfugié, un bivouac militaire ou un lieu de repli pour une population nombreuse et assiégée » (Méniel, 2014, p. 201). Une analyse plus fine des restes d'animaux présents sur place laisse penser que les populations occupant le site à l'époque se sont accaparés des ressources et des marchandises en abondance chez les populations locales et qu'elles ont quitté précipitamment le site en y laissant tout ce qui n'était pas essentiel (Méniel, 2018). Les archéologues s'accordent aujourd'hui sur une hypothèse qui rapprocherait le site des migrations cimbro-teutoniques (-113 à -101 av JC), ce qui expliquerait le double rapport aux animaux non-humains retrouvés sur le site, en tant que bêtes de somme et sources de nourriture ; classiquement mutuellement exclusive (Méniel, 2018). Il y a aujourd'hui consensus pour dire que ce site était le lieu d'un mélange d'usages autant profanes que sacrés, « l'abondance d'amas culinaires » démontrant une forte population autant humaine que non-humaine (Nitu, 2019, p. 33). La spécificité du site du Mormont est son unicité, il est impossible de comparer l'utilisation de ce site avec d'autres aux alentours ou plus lointains et son occupation reste mystérieuse et d'une complexité importante. Les seules inférences possibles proviennent d'une étude systématique des données de terrain et d'un croisement des différents travaux effectués sur le site en les replaçant dans la structure globale du site. Ce travail, seul garant d'une interprétation fiable des découvertes, est aujourd'hui mis à mal. En effet, l'impressionnante collection de mobilier découverte, le temps nécessaire à son analyse et l'implication de nombreuses personnes dans le processus rendent de plus en plus précaire la possibilité d'effectuer le croisement disciplinaire nécessaire à une interprétation de qualité des caractéristiques et circonstances de cette occupation si lointaine (Méniel, 2018).

5.2.2 *Un enchevêtrement singulier*

Outre son passé anthropologique agité, le Mormont est une figure de biodiversité du paysage vaudois. En effet, comme le faisait déjà remarquer Pascal Kissling, botaniste du siècle passé : « Quoiqu'il en soit, le Mauremont conserve une grande valeur de patrimoine floristique » (Rüegger & Kissling, 1984). Il attribue cette richesse à un équilibre entre des biotopes particulièrement diversifiés ainsi que des activités humaines variées qui facilitent l'apparition d'une végétation particulière. Bien qu'il ne fût pas le premier à mettre en valeur la diversité du patrimoine végétal présent sur le site, Arthur Maillefer le précédant (Moret, 2007), il fut le premier à publier de manière aussi systématique et complète ses observations sur le Mormont (Rüegger & Kissling, 1984). Les limites de la carte de phytosociologie dynamique qu'il publia dans les Mémoires de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles (#102) en 1984 sont celles qui font aujourd'hui foi pour la délimitation du Plan d'Affectation Cantonal sur le Mormont (PAC 308). Celles délimitant l'Inventaire Fédéral des Paysages (IFP 1023) couvrent les mêmes surfaces à l'exception des zones d'exploitation actuelle et d'extension de la carrière qui ont été retirées. La délimitation de 1984 est celle qui a été utilisée par Aurélien Robadey dans un article non publié (Robadey, s. d.) compilant les informations sur la biodiversité d'Infoflora, Infofauna et Vogelwarte (A. Robadey, communication personnelle, 27.05.22). En analysant les données brutes issues de ces différentes fondations, nous recensons 750 espèces végétales dont 5% sont sur la liste rouge de l'IUCN, 531 espèces animales avec 16% sur la liste rouge. Parmi les animaux, 76 espèces d'oiseaux sont relevées avec 12% d'entre elles sur la liste rouge.

En prenant l'alouette des champs en tant qu'espèce parapluie², nous pouvons mieux comprendre l'importance d'un biotope aussi varié que celui du Mormont. En effet, nichant au sol, elles privilégient les zones ouvertes, les champs cultivés de manière peu intensifs ou encore les prairies pour faire leurs nids ; en restant à distance des hautes structures verticales. Cependant elles nécessitent des bosquets proches pour qu'elles puissent y trouver autant des graines que des insectes en quantité suffisamment abondante. Une mosaïque de milieux végétaux clairsemés et denses est idéale et c'est au sein de ces milieux qu'on trouve la plus grande concentration de nichées (Spaar, 2011). Bien que cette espèce semblait se porter fort bien jusque dans les années 1990, ce n'est

² Au travers de la préservation d'une espèce parapluie ce sont de multiples espèces inféodées aux divers milieux nécessaires à la perpétuation de l'espèce ciblée que l'on protège.

plus le cas aujourd'hui. Leur déclin est principalement attribué à l'industrialisation agricole et notamment par l'utilisation massive de pesticide décimant les populations d'insectes ; par le rapprochement des rangs de culture ; par l'extension de la surface agricole supprimant les haies ; par l'intensification de la fréquence des coupes ne permettent plus à cet oiseau nicheur d'arriver au bout de son cycle de reproduction (Jenny et al., 2014). Elles ne sont cependant pas menacées au niveau mondial mais la population suisse est en déclin rapide et se trouve désormais sur la liste de espèces prioritaires pour une conservation ciblée de Vogelwarte avec le statut d'espèce vulnérable (Vogelwarte, 2022).

Au niveau suisse, les effectifs sont en chute continue et certaines études régionales décrivent une diminution de 50-77% des effectifs depuis la fin du siècle passé (Jenny, 2022). Les mesures de conservations sont plus facilement mises en place dans les zones où la densité d'alouette des champs est encore haute (Spaar, 2011). Ainsi, la végétation diversifiée du plateau du Mormont avec ces zones ouvertes clairsemées de bosquets et des pratiques agricoles extensives en font un lieu de prédilection dans la lutte pour la sauvegarde de cette espèce. Dès lors, le lieu dits *Sur Pervaz*, en lisière de *Tilèrie* ainsi que le plateau allant du lieu-dit *La Birette* à celui du *Mormonnet* en passant par le *Signal* peuvent être particulièrement intéressants pour la préservation de cette espèce car ils présentent des milieux ouverts bordant des milieux forestiers ou buissonnants. En protégeant l'alouette des champs, c'est les prairies maigres qu'elle peuple sur le Mormont ainsi que tout un biotope composé d'une flore particulièrement exceptionnelle en Suisse qu'il serait possible de protéger.

Les différences d'exposition, de climat et de structure du sol entre versant Nord et Sud du Mormont font qu'ils n'abritent pas les mêmes espèces. Pascal Kissling interprète la végétation du Mormont comme la limite entre un étage collinéen et un étage submontagnard (Kissling, 1984). Se retrouvent ainsi dans les coins les plus froids et humides du Mormont – notamment aux côtes d'Oulens ou dans le vallon du Cristallin – des espèces qui se développent généralement à une altitude supérieure, tandis que dans les endroits les plus secs et chauds une végétation subméditerranéenne qui est le résultat du caractère xérophile du sol calcaire de ce promontoire jurassien (Kissling, 1984). En nous intéressant maintenant aux espèces végétales impactées par l'extension de la carrière, les orchidées sont un des groupes les plus touchés. Leur hyper-spécialisation au sein des angiospermes les rendent dépendantes non seulement de leur pollinisateur –

souvent une seule espèce – mais aussi aux champignons mycorrhiziens qui sont autant à l’origine de l’éclosion de leurs graines que de leur apport en nutriments. Ainsi, déplacer une station d’orchidée garantit rarement leur survie dans le nouveau milieu, ces interactions étant bien trop spécifiques pour que nous puissions les reproduire *in situ* (Schatz & Geniez, 2011). C’est pour cette raison qu’elles sont régulièrement utilisées en tant qu’espèce parapluie car leur protection induit la protection de ces relations très spécifiques et des milieux qui les accompagnent. Selon ce schéma, ce sont d’autres espèces moins connues, telles que la Brunelle laciniée, *Prunella laciniata* ; la Cotonnière commune, *Filago vulgaris* ; le Fumeterre vaillant, *Fumaria vaillantii* ; l’Ail caréné, *Allium carinatum* ; ou encore la Pulsatille commune, *Anemone pulsatilla*, peuplant les milieux menacés que sont la pelouse sèche médio-européenne – *xerobromion* – ainsi que la pelouse mi-sèche médio-européenne – *mesobromion* – qu’il est possible de protéger sur le Mormont.

5.2.3 Une contestation perpétuelle

Comme les autres zad, celle du Mormont s’ancre dans une lutte plus longue et l’occupation n’est qu’un registre d’action particulier, un moment de la lutte, pour la protection d’un milieu. En ce qui concerne la colline du Mormont plusieurs générations se sont relayées afin de la protéger. Alain Chanson, président de l’ASM et botaniste, la décrit comme un lieu particulièrement intéressant pour les académiciens vaudois du fait de sa biodiversité, du caractère spécifique des milieux la composant et de son accessibilité. Il insiste que de tout temps, ce fut un lieu de rencontre important pour la recherche botanique. Dès 1953, lors de l’implémentation de la cimenterie, une forte levée de bouclier eut lieu au sein des rangs universitaires. En effet, l’établissement d’une industrie polluante au pied du Mormont – sur une station d’orchidée particulièrement rare qui plus est – ne fait pas l’unanimité. Des représentants de la chaire de botanique d’alors, notamment Pierre Villaret, mobilisent le milieu universitaire pour lutter contre cette implantation ; en vain (A. Chanson, Communication personnelle, 02 juin 2022).

Le projet d’installation d’une route cantonale de 1972 échoue cependant suite à une mobilisation du même acabit où 65 scientifiques – menés par Pascal Kissling cette fois – signent une lettre ouverte destinée aux autorités fédérales et cantonales leur demandant d’abandonner le projet (Pro Natura Vaud, 2013). Ces luttes sont sporadiques et menées contre des projets ponctuels par des individus ou groupes affinitaires souvent issus des

milieux scientifiques lausannois et perdurent jusqu'en 2013, année pendant laquelle la lutte s'organise et s'intensifie avec la création de « l'Association pour la Sauvegarde du Mormont » (ASM) (A. Chanson, Communication personnelle, 02 juin 2022). Elle se constitue en réaction au projet d'extension de la carrière alimentant la cimenterie sur trois zones, « La Birette », « Fontaine » et le sommet du Mormont. L'association est aujourd'hui composée de 465 membres individuels et collectifs. Bien qu'elle ait une forte assise dans les villages concernés – La Sarraz et Eclepens – son aura est régionale avec quelques membres internationaux (A. Chanson, Communication personnelle, 02 juin 2022). Selon ses statuts, elle a pour buts de « sauvegarder la Nature et le paysage du Mormont », « définir et mettre en place les moyens et actions nécessaires à cette sauvegarde », « réunir tous les intéressés à veiller à prendre en compte leurs intérêts respectifs », « soutenir toutes les initiatives poursuivant le même but » (ASM, 2021). Ses moyens d'actions sont principalement juridiques. N'étant pas reconnue pour recourir au nom de la « nature », c'est au travers de ses membres individuels et collectifs – notamment ProNatura, Helvetia Nostra ou le WWF – qualifiés pour former recours, que l'ASM agit.

5.2.4 L'ASM et la lutte juridique

Après les 124 oppositions au niveau communal de 2015, c'est 6 personnes et 3 associations qui ont fait recours en 2016 à la Cour de droit Administratif et Public vaudoise (CDAP) contre « la levée d'opposition [...] relative à l'étude d'impact sur l'environnement [...], l'adoption du plan d'extraction, l'adoption du permis d'exploiter et l'adoption d'une modification du PAC no 308 Le Mormont » (Chiffelle, 2016). Les recourantex se basent autant sur des arguments de fond – la sauvegarde d'intérêts publics dont l'intérêt patrimonial du lieu ou la sauvegarde de la surface d'assolement ; la sauvegarde d'intérêts privés tels que la dégradation des bâtiments suite aux tirs de mine ou l'atteinte aux ressources aquifères des certains vignobles – que sur des arguments de forme – l'incohérence entre les mesures de compensations annoncées et le projet de comblement du site ; l'absence d'étude d'impact sur la biodiversité pour certaines parcelles ; l'incohérence des chiffres entre différents rapports ; le « saucissonnage » du projet d'extension pour le rendre plus acceptable. Cette première série de recours a été admise par la CDAP qui considère une partie des griefs valides et demande notamment un préavis de la Commission Cantonale sur la Protection de la Nature (CCPN) ainsi qu'une reconsidération de l'interprétation d'une norme de l'Office Fédérale de

l'Environnement (OFEV) par le bureau d'ingénieur consultant sur le projet (CDAP, 2018). Après une nouvelle instruction du dossier, le département du territoire et de l'environnement acceptera le projet d'extension en janvier 2019. L'ASM recourra une nouvelle fois en février 2019 contre cette décision avec des motifs similaires. Cette fois-ci, les griefs sont rejetés (CDAP, 2020) et la procédure de recours contre cette décision au Tribunal Fédéral, initiée en 2020, est encore en cours. Les recourant·es basent ce dernier recours sur d'autres griefs : la violation du droit d'être entendu ; la violation du principe de coordination ; les lacunes de la pesée d'intérêts vis-à-vis de nouvelles directives fédérales sur la protection des paysages ; ainsi que la violation du principe de récusation obligatoire pour les personnes siégeant à la CCPN présentant un conflit d'intérêt (Chiffelle, 2020). Le projet d'agrandissement de la carrière n'est pas le seul projet contre lequel l'ASM se mobilise. Elle a fait recours par le biais de membres individuels en 2020 et 2021 contre le projet d'augmenter la capacité de combustion de déchets non recyclables dans les fours de la cimenterie et la construction d'un bâtiment attenant de stockage de ces déchets (opposition du 23 août 2020 et 3 octobre 2021 d'Alain Chanson). Finalement, l'initiative « Sauvons le Mormont » pilotée par un collectif hétéroclite d'associations et partis politiques a récolté un nombre suffisant de signatures et a été déposée le vendredi 03 juin au Grand Conseil vaudois pour examen impliquant une votation populaire dans les deux ans à venir (A. Chanson, communication personnelle, 06 juin 2022). Cette initiative a deux volets, l'inscription de l'intégralité du Mormont en tant que site protégé ainsi que l'incitation à l'utilisation de matériaux alternatifs au ciment et plus respectueux de l'environnement dans la constitution vaudoise (Boehler et al., 2022).

6 Partie Analytique : politiser le lien au vivant

« La civilisation productiviste détruit une part importante des formes de vie, y compris elle-même. Soyons conséquentes : si les conditions de vie sur terre répondent à des lois physiques et matérielles, la terre n'est pas à défendre, c'est notre relation au vivant qui l'est. Dès lors, combattre la prédation de l'homme, c'est rendre l'horizon infini et rattacher notre existence au cosmos. »

n.c. (2015, novembre 16). *Label ZAD et autres sornettes*. zad.nadir.org

6.1 Préambule

En préambule des analyses qui vont suivre, nous voulons présenter une première racine qui nous a fait trébucher le long du tortueux sentier académique qu'a été cette enquête. En effet, le fil d'Ariane que nous avons construit pour approcher la mobilisation des Orchidées, au labour de nombreuses lectures, s'est retrouvé totalement noué en plein carrefour du labyrinthe dans lequel nous nous trouvions :

« (...) [sur] la colline, c'était dur d'avoir un travail fort sur nos liens aux vivants, ça s'est pas passé tellement. Fin il y a eu des intentions, il y a eu des choses et des rituels et tout, mais il y a pas eu assez de temps ; et on était plus sur des trucs de lutte vis-à-vis de l'extérieur, de lutte de nos rapports internes et beaucoup moins de luttes sur nos rapports au vivants (...) » (Jade)

Quel obstacle ! La requalification du lien au plus-qu'humains n'occupait pas une place centrale dans la mobilisation sur le Mormont. S'il a été possible au sein de la zad de reconsidérer son lien au vivant, ce n'est cependant pas la norme et plusieurs dispositifs font obstacle à l'actualisation de l'étendue des possibles, au sein de ce lieu d'expérimentation. Ce constat se retrouve au sein de plusieurs entretiens où les réflexions autour de la considération du reste du monde vivant sont décrites comme des expérimentations personnelles et non pas comme un projet politique au centre des considérations communes.

Les dispositifs limitant une telle relation, énumérés dans plusieurs entretiens, peuvent être agrégés dans des thématiques suivantes : la répression et la gestion du collectif (Jade, Tea) ; le manque de connaissance des plus-qu'humains cohabitants du lieux (Isa, Camille)

; une variété de sensibilités à ces questions (Noa, Tea) ; le manque de temps passé sur place pour créer une réelle relation avec ces êtres (Jade, Camille) ; la difficile remise en question de l'anthropocentrisme (Noa, Tea, Jade). Un seul témoignage, celui de Marguerite, initiatrice d'une partie des rituels cités par Jade, semble axé sur l'expérience de la mobilisation autour du lien au vivant. Elle qualifie celui-ci de « truc super évident et central ». Principalement présente sur le Mormont pour « travailler sur les lieux », elle est une représentante de la mouvance ésotérique qui s'est épanouie sur la colline pendant une bonne partie de l'occupation. Il est possible de différencier son approche de la mobilisation de celle des autres personnes rencontrées puisqu'elle n'a plus beaucoup d'intérêt pour le « bla bla politique » très « mental » et analytique. Elle approche la mobilisation d'une manière bien plus sensitive que l'on pourrait relier à l'approche des dégradations environnementales qu'a Joana Macy de « monde en tant que soi » (Macy, 2021) où le monde est compris en tant que notre propre corps, en tant qu'intimité absolue (Macy, 2021, p. 44)

« Moi ce côté politique, j'ai milité quand même longtemps, et j'ai pas du tout envie de revenir dedans en fait. Je sais ce que j'ai à faire dans un autre espace tu vois. Même si bien-sûr, profondément, c'est aussi politique mais c'est plus existentiel, du point de vue de mon âme et de mon essence qu'on parle tu vois. (...) mais de base si je suis là, sur cette terre et qu'il y a toute cette beauté ben un moment donné [lors de sa destruction] j'ai des répercussions internes. Si la terre va pas, je vais pas ; si elle va, je vais. Donc maintenant comment on fait pour se respecter tu vois. »
(Marguerite)

Cet écueil nous a permis de sortir d'une perspective, au demeurant très protestante, centrée sur les discours – les laïus – et a fait office « d'arbre qui indique la forêt » (n.c., 2015), ouvrant des perspectives jusqu'alors impensables dans le cadre de ce travail. Ce sont ces perspectives renouvelées qui vont être abordées dans cette partie analytique. Dans un premier temps nous allons questionner les possibilités de cette reconnaissance au sein d'un lieu de vie autonomiste, notamment par la grammaire de la non-domination et les luttes s'incarnant au sein des barricades. Ensuite nous nous pencherons sur le développement culturel que proposent les zadistes et leurs modalités de représentations en dehors des barricades. Finalement, nous questionnerons les possibilités de réarticulation politique permises par l'occupation en suivant nos hypothèses présentées plus haut.

6.2 Une micropolitique de la reconnaissance : la grammaire de la non-domination

« Et avec le changement climatique mondial, nous voyons toutes les formes de préjudice de statut – la domination de la nature par les industries extractives, l'invisibilité de la nature dans la planification politique (même avec des avertissements commençant il y a des décennies), et la dévalorisation (dénigrement) du monde naturel dans les discussions sur l'atténuation des impacts sur les communautés humaines au détriment de la nature. »

Schlosberg, D. (2007). *Defining environmental justice: Theories, movements, and nature*. OUP Oxford. p.17

Afin de situer le reste des propos zadistes, il nous paraît important de commencer par une description de l'objet de la lutte lui-même : la poursuite d'une pratique extractiviste sur le Mormont. La mobilisation et les critiques qui en proviennent viennent questionner autant la nature de ces pratiques que l'échafaudage de valeurs qui les institue ; impliquant une malreconnaissance. Ainsi, l'extractivisme, défini comme « logique de prélèvement massif de ressource venant alimenter la machine économique » (Monange & Flipo, 2019, p. 21), est au cœur des prises critiques zadistes. Leurs postures caractérisent un conflit entre « l'activité extractiviste appart[enant] à l'ordre moral du capitalisme thermo-industriel » (Monange & Flipo, 2019, p. 23) et une société libertaire dénonçant « tous les systèmes d'oppression » (Collectif des Orchidées, 2021, p. 19). Holcim, multinationale au passé mouvementé, fait figure de proue de cet ordre moral capitaliste qui concentre un cumul d'injustices au sein de ces pratiques. La liste des délits pour lesquels la multinationale est poursuivie, présentée ci-dessous, impacte autant les plus-qu'humains que les « humains exclus » (Schlosberg, 2007, p. 193). Ces délits ont des caractéristiques néocoloniales¹, « permettant un déplacement des richesses des pays du troisième monde (...), vers les pays du premier monde » (Monange & Flipo, 2019, p. 22) et sont rarement punis². Ces délits peuvent se définir comme « préjudices de statut » (Schlosberg, 2007, p. 133), socle de l'ordre moral capitaliste occidental. Ces préjudices peuvent être mis en évidence par l'heuristique développée par la géographe et anthropologue Petra Tschakert

¹ Notons ici que la multinationale a son siège social à Jona dans le canton de Saint-Gall.

² En atteste la « justice à deux vitesses » (Tea) en ce qui concerne la zad du Mormont : Holcim n'étant pas inquiété par l'Etat pour la destruction illégale du bâtiment squatté tandis que les zadistes sont poursuivis, « avec acharnement » (Tea) par le procureur Eric Cottier

en tant qu'une malreconnaissance des « autres inconnus » (2022, p. 6) définis comme des entités « invisibles ou dispensables » (2022, p. 6). Les pratiques liées à l'extractivisme cumulent ainsi une négation de reconnaissance avec une atteinte aux capacités des êtres impactés par non seulement une atteinte à leur intégrité physique mais aussi juridique pour ceux bénéficiant de droits. Ainsi, ces pratiques sont caractérisées par les zadistes en tant qu'injustices autant intergénérationnelles, comme « multinationale qui se fait du profit sur l'accaparement des ressources finies » (Tea) ; écologiques car « dans le monde capitaliste, le profit c'est au détriment du vivant » (Isa) ; environnementale en tant que « la première industrie polluante de suisse » (Jade) et sociale par « la condition des travailleurs qui ne sont pas du tout respectés, même en Inde, ils ne respectent pas les droits sociaux » (Tea).

Ces récits d'injustices perpétrées par la multinationale sont corroborés par un rapport de Greenpeace, sorti pendant l'occupation, dans le cadre de l'Initiative pour des multinationales responsables³. Ce dernier fait apparaître au grand jour la multiplicité des injustices liées à l'activité extractive de la multinationale. Le rapport met au jour 122 cas de « comportements scandaleux d'entreprises » (Wüthrich et al., 2020, p. 4) dans 34 pays différents s'agréant autour de « pollutions de l'environnement et des violations des droits de l'homme » (2020, p. 4). Le tableau du capitalisme extractiviste présenté par Greenpeace au travers du pédigré judiciaire d'Holcim met en valeur le caractère systémique et le cumul des situations d'oppression que la multinationale représente :

« (...) la destruction de l'environnement, la pollution de l'air, du sol, de l'eau et de l'eau potable, l'extraction illégale de calcaire, l'incinération illégale de déchets spéciaux, le dépassement des valeurs limites d'émission, les mauvaises normes de surveillance, les nuisances sonores, les risques pour la santé, la violation des droits du travail et des droits syndicaux, le travail des enfants, les violations des droits de l'homme, les infractions réglementaires, l'évasion fiscale, les ententes illicites, la corruption et le soutien au terrorisme. La plupart du temps, les lois locales ne sont pas respectées et les normes internationales sont violées. » (2020, p. 4)

³ Acceptée par le peuple mais refusée par la majorité des cantons elle n'entrera pas en vigueur. Son objet était une votation sur l'application du droit suisse à toutes les multinationales ayant leur siège social en Suisse dans le but de niveler par le haut les pratiques de leurs succursales dans les pays du Sud global.

Holcim représente ici parfaitement ce qu'Anna Tsing décrit dans le processus « d'accumulation par captation » (2017, p. 115) ou la valeur « captée » par l'entreprise est produite hors de tout contrôle humain. Le calcaire, la marne, l'eau, la reproduction des forces ouvrières et le sable nécessaire à la production de ciment proviennent de processus totalement hors du contrôle de la production capitaliste. Tsing décrit cette captation comme centrale au modèle capitaliste, « un trait qui rend compte de la manière dont le capitalisme fonctionne » (2017, p. 115). Au sein du système globalisé, cette captation s'opère au travers de « chaînes d'approvisionnements [qui] organisent un processus de traduction grâce auquel des formes très diverses de travail et de nature sont rendues commensurables pour le capital. » (2017, p. 89) Quand bien même le « côté concret du travail » (Jappe, 2020, p. 181) – un champignon chez Tsing – ne remonterait pas jusqu'à la société mère de ces chaînes d'approvisionnement, le « côté abstrait du travail » (2020, p. 181) – la survaleur -, finira sa course au sein d'une capitalisation actionnariale. Ainsi, le capitalisme par captation traduit « violence et pollution en profits » (Tsing, 2017, p. 116) et tend à restreindre la communauté de justice afin de pouvoir combler la « dépendance structurelle du système économique mondial à l'égard des ressources naturelles » (Monange & Flipo, 2019, p. 23).

Le sujet de notre enquête, la zad du Mormont, apparaît aussi conflictuel car il rend publique autant les problématiques du capitalisme – en tant que « sauvagerie et captation sont souvent sœurs jumelles » (Tsing, 2017, p. 116) – que sa dépendance à l'extractivisme – le ciment « revêtant d'une grande importance pour le développement de la société et de l'économie d'un pays. » (Swisstopo, 2020, p. 9). Au long de notre enquête, nous nous sommes confrontés à la double heuristique intrinsèque aux zads qui incarnent « la défense d'un territoire aux contours limités » (n.c., 2015) tout autant qu'elles matérialisent l'endroit où prennent place des « expériences collectives de réappropriation des outils politiques, de redéfinition des paradigmes et des choix de sociétés qui se construisent. » (n.c., 2015). Dans le contexte du Mormont, la lutte contre l'extension de la carrière, concomitante à la lutte pour la protection du plateau de la Birette, se retrouve enchâssée dans une articulation entre l'opposition à l'industrie du béton – matériau paradigmatique d'une hypostase du capitalisme (Jappe, 2020) -, et par la même, celle contre l'ordre moral capitaliste. Cette lutte est caractérisée par un double mouvement : impliquant des critiques systémiques concernant les schémas de légitimation des situations d'oppression nécessaires à la pratique de l'extractivisme ; tout autant que par

la construction d'une culture « en rupture ». Cette culture, en reconnaissant ces « autres inconnus », les intègre dans la communauté de justice rendant injustifiable la pratique même de l'extractivisme – considéré comme « l'âme » véritable du capitalisme thermo-industriel par Monange et Flipo. Nous nous retrouvons face à une articulation entre création culturelle et contestation politique devenant « action transformatrice » (Vitiello, 2019, p. 88) qui façonne la subjectivité des personnes prenant part à cette articulation.

6.2.1 Une praxis de la justice écologique : la non-domination comme vecteur de reconnaissance

« En prenant au sérieux l'Autre inconnu en tant qu'agent politique, nous pouvons commencer à envisager cette rencontre, politique, comme un espace pour une politique préfigurative, un appel aux armes pour un "monde meilleur" qui s'oppose aux pratiques de non-reconnaissance ou de méconnaissance qui dénigrent et effacent, tout autant qu'aux cycles de dépossession qui maintiennent le statu quo injuste. Une telle politique préfigurative met activement en œuvre une vision plus inclusive de l'ici et maintenant. »

Tschakert, P. (2022). *More-than-human solidarity and multispecies justice in the climate crisis*. *Environmental Politics*, 31(2), p.290

En nous attachant à la posture analytique présentée par Sylvaine Bulle dans son essai sur les milieux de vie autonomistes, nous avons tenté de dégager, au travers des témoignages recueillis et de notre expérience de la zad, les possibilités de prise en compte du reste du vivant au sein de la mobilisation. En s'appropriant le parti-pris de sa sociologie pragmatique de l'autonomie, nous nous sommes intéressés aux grammaires de la mobilisation. L'occupation du Mormont rentre selon nous dans ce que Audric Vitiello caractérise comme « action préfigurative » (2019, p. 88) par l'entrelacement entre des pratiques expérimentales – se concrétisant dans une grammaire de l'autogestion – et expérientielles – donnant accès à des « expériences éthiques différentes, hors des normes habituelles ou dominantes » (2019, p. 88) – au travers de la grammaire anti-autoritariste. Nous allons essayer de mettre en évidence au sein des pages suivantes la possibilité de résoudre certains préjugés de statut au travers de l'extension de la grammaire anti-autoritariste aux « autres vivants [qui] *habitent* » (Morizot, 2020a, p. 29 ; italique

originale) le plateau de la Birette. La praxis⁴ autonomiste cristallisée sur le Mormont est selon nous une manière de s'attaquer au « défi majeur [de] (...) l'internalisation de l'environnement » (Latour 2004 : 58 dans Schlosberg, 2007, p. 190) dans les pratiques politiques internes à la mobilisation. Il semble pertinent d'investir le signifiant « politique », dans le sens défini par Castoriadis comme « la mise en question de l'institution effective de la société, l'activité qui essaie de viser lucidement l'institution sociale comme telle » (Castoriadis, 1986, p. 383 dans Prat 2007: 81).

Ensuite, il nous paraît important de préciser ici ce que nous entendons par une grammaire de la non-domination. Nous nous référons aux travaux de Sylvaine Bulle au travers desquels elle a mis en lumière diverses grammaires de l'autonomie politique au sein de l'occupation de NDDL⁵. L'application du principe de non-domination mène à une « critique ordinaire (...), en partant du repérage de toutes les petites tyrannies, conscientes ou non, inscrites dans les rapports interindividuels, y compris dans les lieux de vie qui se veulent dégagés de l'oppression » (2020, p. 209). Elle est la base de la lutte anti-autoritaire qui définit la liberté comme irréductible dans les relations sociales (2020, p. 204). Cette perspective s'est incarnée sous deux formes particulières au sein de la zad du Mormont que Tea distingue de la sorte :

« (...) on voulait souscrire et on adhérait à toutes les luttes systémiques [écologie, féminisme, antispécisme, lutte des classes, antiracisme, anticolonialisme, antifascisme] mais dans les faits, les luttes sur lesquelles on était les plus engagées c'était l'écologie, le féminisme à l'intérieur de la zad, on essayait d'y apporter des réponses (...). Il y avait aussi de l'antispécisme, du véganisme, toutes les autres questions, ça n'a pas vraiment été abordé.»

Nous prenons le parti de nous focaliser sur deux des trois luttes incarnées, le féminisme et l'antispécisme, dans la mesure où les pratiques qui y sont reliées permettent de visibiliser une praxis de la justice écologique pour la mobilisation. Dans un premier temps, nous présenterons les caractéristiques de cette incarnation en nous restreignant aux humainexs excluexs, au travers de l'organisation de la lutte féministe, puis élargirons

⁴ Nous comprenons ce terme selon la définition qu'en donne Castoriadis : « une visée globale dans laquelle la fin et les moyens ne peuvent être séparés ni même envisagés de manière indépendante » (Prat, 2007, p. 86)

⁵ Nous ne traiterons pas des grammaires de solidarité ni de refus de la propriété privée en tant qu'elles ne servent en aucune mesure notre propos.

cette analyse aux plus-qu'humains en nous intéressant à la gestion de l'anthropisation, pierre d'achoppement de la lutte antispéciste au sein de la zad.

6.2.2 Le féminisme : un outil de reconnaissance

La lutte féministe a activement participé à mettre en place une « critique ordinaire de la domination » patriarcale et a structuré la vie collective au sein de barricades dans ses efforts de briser les dynamiques de domination banalisée en dehors de celle-ci au sein de la culture patriarcale dominante qui nous rend « un peu tous des machos, même les meufs » (Tea). Ainsi, le patriarcat est compris comme « présent dans chacun et chacune de nous » (Collectif des Orchidées, 2020b, p. 5) en tant qu'il nous est acculturé lors de notre socialisation. La lutte s'est organisée autour de plusieurs pans évoluant de manière synchronique. D'une part, par la thématization des dynamiques de domination, ce qui a participé à une certaine reconnaissance relative des situations d'oppression. Ensuite, le développement d'une culture alternative plus égalitaire qui s'est cristallisée autour de tentatives de limiter une répartition genrée des pratiques et finalement la structuration d'une pratique alternative de la justice : une justice transformatrice. Ces dynamiques sont dépeintes par Noa comme

« (...) une manière de vivre, de partager et puis de réfléchir collectivement comment ne pas vivre des micro-agressions, euh... comment se soigner de ses blessures liées à des agressions sexistes et sexuelles et de se retrouver, notamment, dans un cadre qui réfléchit collectivement comment mettre en place comme politique là autour ; quoi mettre en place comme réseau d'écoute et de gestion de ces problèmes (...) »

Le féminisme revendiqué sur la zad était « un féminisme qui inclut les personnes queer, trans, racisées, travailleuses du sexe, des classes les plus opprimées : un féminisme révolutionnaire ! » (Collectif des Orchidées, 2020b, p. 5). La thématization des différentes logiques de domination qui y sont reliées s'ancre dans une diversité de sujets partagés par Tea : « la répartition des tâches reproductives ménagères » accaparant une énergie particulièrement importante dans la lutte ; « la place des mecs cis dans la drague (...) et les relations amoureuses interpersonnelles » ; l'invisibilisation du travail féminin, ou « les meufs sont invisibilisées (...) [et] les gars sont applaudis » ; « les agressions sexistes, sexuelles et queerphobes » ainsi que « le consentement ». Ces prises critiques de la société patriarcale sont le pendant de la création d'une culture alternative promouvant d'autres valeurs à la base de l'organisation communautaire.

A cet effet, plusieurs pratiques ont tenté de visibiliser les dominations et de mettre en avant d'autres manières d'organiser le social. La lutte féministe a tenté de mettre en place une culture moins oppressive et patriarcale au travers de diverses pratiques tels que des cercles en mixité choisie, pour « discut[er] entre nous, les personnes MINTA⁶ pour parler des problématiques d'oppressions et s'empouvoier un peu » (Tea) ; des journées thématiques « obligatoires » sur les questions des violences sexistes et sexuelles – 25 novembre – et féministes – 8 mars – ; des « piécettes de théâtre pour parler de féminisme et de consentement » (Tea) ainsi que « deux podcasts » (Tea). En dehors de ces pratiques particulières, Tea insiste sur le fait « qu'on n'hésitait pas à ouvrir nos gueules, (...) on relevait à l'assistance que 'regardez, vous avez applaudis pour le mec alors que c'est pas lui qui a fait la cuisine' ». Cette publicisation des micro-agressions patriarcales était une manière de répondre à l'invisibilisation du travail féminin dans l'immédiateté de la situation et dénoncer les pratiques de dénigrement patriarcales.

A la base de cette culture alternative anti-patriarcale, se trouve le « manifeste contre les violences sexistes, sexuelles et queerphobes » (Collectif des Orchidées, 2020b). Affichant comme but de « rendre nos milieux les plus safe possible afin d'assurer le bien-être de touxtes et de comprendre comment les dominations patriarcales s'expriment sur le lieu » (2020b, p. 5). Au sein du manifeste, cette finalité n'est rendue possible qu'au travers d'un parole libérée et considérée. Un point d'honneur est mis à l'écoute de la parole des victimes et à leur soutien car ces pratiques permettent une « visibilisation des oppressions » et rend possible « d'autres rapports entre individus » ne s'encrant pas dans les schémas de domination (2020b, p. 5). Au travers de ce manifeste, la lutte féministe de la zad se donne plusieurs outils : une base commune sur laquelle prendre des décisions en cas d'agression ; leur thématization ; la fin de leur normalisation par la promotion d'une culture anti-autoritaire ; une réappropriation des pratiques de justice en refusant « la justice institutionnelle majoritairement faite pour protéger les personnes qui profitent du système tout en écrasant les minorités. » (2020b, p. 6)

Trois degrés d'actions y sont proposés, la prévention par « l'évolution des normes sociales et institutionnelles » ; la protection des victimes et la déconstruction des comportements abusifs par la « justice transformatrice » ; l'exclusion lorsque les autres solutions ont échoué et qu'une personne est un danger potentiel au sein du groupe (2020b,

⁶ Acronyme de Meufs, Intersexes, Non-binaires, Trans et Agenre

p. 11). Nous interprétons ce cadre comme une tentative d'articulation de réponses aux préjudices de statut des personnes féminisées. Le régime de domination patriarcal – recalling ces agressions à l'intime et au personnel – se voit amputé d'une partie de son arsenal d'oppression lors de la reconnaissance de ces agressions comme des sujets politiques ayant directement trait au fonctionnement de la communauté dans son entier. L'importance accordée aux victimes et à leurs récits est une réponse à la culpabilisation ordinairement présente au sein du régime patriarcal, véritable arme de silencement massive. L'ancrage des relations interpersonnelles dans une culture de la reconnaissance de l'autre et de ses envies par la promotion du consentement et la protection contre des atteintes à son intégrité physique et morale fait de ce manifeste un point d'appui central contre l'irrespect et le dénigrement patriarcal ordinaire. Le féminisme révolutionnaire porté au sein de la zad nous apparaît comme une pièce importante du changement culturel nécessaire à la considération des humains exclus du système hétéropatriarcal. Il est à la base d'expérimentations de modalités de justice alternative se trouvant à la convergence des théories autonomistes présentées par Bulle et de la justice présentée par Schlosberg ; « Nous ne prétendons pas détenir la solution la plus juste ou la plus pure mais cherchons continuellement à requestionner nos pensées, (...) nous revendiquons aussi l'imperfection et le bancal, car nous apprenons en faisant (...). » (Collectif des Orchidées, 2020b, p. 5). Bien que la justice transformative proposée par la zad ait été circonscrite au traitement des agressions sexistes et sexuelles, l'imaginaire de son extension pour des crimes tels que « capitalisme écocidaire » ; « pollutions environnementales » ; « expulsion des orchidées autochtones » ; « anéantissement de la Colline du Mormont et toute la vie qu'elle abritait » (Collectif des Orchidées, 2021, p. 22) existe déjà au sein de l'imaginaire culturel zadiste.

La réappropriation sous de nouvelles valeurs des processus de justice nous apparaît comme une matérialisation d'une grammaire de l'auto-gestion, dynamique indispensable au sein des mobilisations en rupture avec le système étatique qui participent à la double dynamique de destitution – redéfinition que Bulle définit comme stratégie politique de l'autonomie (2020, p. 76) :

« (...) le but, c'est de se réapproprier les processus de justice pour pas que ce soit que les juges, les procs, etc., qui aient les choix, les décisions de justice. (...) On veut essayer de faire sans cette justice et c'est pas que contre les flics, c'est contre tout ce système judiciaire qui punit les activistes et pas les personnes qui polluent,

qui tuent aussi. C'est des actes graves, c'est de la destruction, c'est des meurtres et il y a une impunité totale en fait. » (Tea)

Afin de coller au plus proche de l'expérience vécue de la zad à laquelle nous avons eu accès, nous tenons à nuancer le portrait que nous venons de dresser de l'institutionnalisation de la justice transformatrice et d'une actualisation des principes énoncés dans le manifeste. La lutte féministe, se cristallisant dans les gestes critiques énoncés ci-dessus, était au centre d'une forte conflictualité interne à la mobilisation et certaines agressions n'ont malheureusement pu être évitées malgré la mise en place de ce « cadre commun » (Tea) préalable. Tea témoigne de cette difficulté

« (...) c'est pour ça que je dis que le féminisme a manqué de puissance, parce qu'on arrivait pas à s'organiser vraiment. On a viré quand même pas mal de cis-dude⁷ qui étaient vraiment cons. Il y a eu plusieurs pink block⁸ (...), mais les personnes qui étaient là depuis un moment et qui avaient pas les comportements les plus oppressifs du monde mais qui des fois merdaient parce que voilà tu sentais que c'était dans leur tempérament etc. ; tu avais pas mal de discussions pour leur expliquer mais ça passait pas trop quoi . »

6.3 Une extension aux autres-qu'humains : un conflit d'intérêt

Après avoir mis en avant le rôle de la grammaire de la non-domination dans une certaine reconnaissance des humainexs excluexs, nous allons nous arrêter ici sur les possibilités qu'elle apporte dans la considération des plus-qu'humains. L'occupation de la colline concentre une quantité importante d'animaux humains en un point qui n'était habituellement pas si anthropisé. La gestion de l'anthropisation est devenue un point central de l'autogestion et s'est accentuée au fur et à mesure de l'intensification de la lutte et de l'arrivée de nouveaux soutiens en vue de l'expulsion.

« Ouai c'est important que l'écologie ne soit pas à un niveau sociétal et étatique, mais aussi que ce soit de la micropolitique au sein de la société en fait ; c'est quoi notre rapport, qu'est-ce qu'on peut faire qui soit écologique en fait ; et l'écologie pas uniquement ne pas trop consommer d'énergie etc., mais aussi de renverser ce lien au vivant et qui considère vraiment l'humain dans ses actes ; comment, quel impact

⁷ Se dit d'une personne représentant les caractéristiques de la masculinité hégémonique.

⁸ Inspiré du « black block », le « pink block » est un groupement d'individus agissant de manière collective et disruptive pour des raisons féministes.

il a surtout. Alors évidemment tu vis tu as un impact donc il y a des limites, enfin... tu respirez tu as un impact, donc euh voilà... mais quand même, savoir ce qu'on veut et ce qu'on veut pas, de où on met notre limite de la vie sociétale humaine, même dans un environnement naturel. » (Tea)

Plusieurs constats peuvent être tirés de cette citation de Tea. Dans un premier temps, il y a impossibilité de séparer fins et moyens. En tant que mobilisation contre la destruction d'un milieu, il serait particulièrement impensable pour elle de détruire ce milieu au travers même de la mise en pratique de sa protection. Nous retrouvons ici autant la praxis de Castoriadis que la préfiguration de Vitiello.

Dans un second temps, l'impact intrinsèque de l'existence sur autrui, incluant ici les plus-qu'humains, fait écho à une prémisse de la théorie de Schlosberg : « Les actions humaines nécessaires à notre fonctionnement affectent non seulement les autres êtres humains, mais aussi un large éventail d'autres animaux et écosystèmes. Cette relation implicite que nous entretenons avec le reste du monde naturel (...) est une relation de justice. » (2014, p. 88). En ancrant les pratiques micro-politiques de la zad dans la perspective d'une justice écologique, nous voulons discuter de la possible extension du principe de non-domination aux plus-qu'humains.

« (...) c'est vrai qu'on a quand même beaucoup perturbé [le milieu] et c'est vrai, devant la maison tu vois, il y avait plus d'herbe, il y avait pas mal de mousses avant sur les pierres, les affleurements de roche et il fallait faire pas mal attention où on marchait. On était beaucoup, avec du bruit tout le temps : en octobre, novembre, décembre où on était peu, tu vois qu'il y avait beaucoup plus d'animaux, alors que janvier, février, mars tu vois, il y avait plus de monde et c'était pas possible quoi ». (Tea)

La considération pour le lieu de vie a été à la base d'une forte conflictualité interne. La conflictualité, caractéristique centrale d'un lieu de vie autonomiste, selon Bulle, est très prégnante autour de ce sujet. Elle paraît inévitable dans un milieu ouvert et libertaire où différentes sensibilités, trajectoires de vie et historiques militants se côtoient. La multiplicité des points de vue sur la thématique de l'anthropisation a mené à des longues discussions agonistiques et peut se comprendre dans une double dynamique ressortant des récits d'occupation : une institutionnalisation de la grammaire avec le temps suivant des règles fixées par le collectif en plénière ; un afflux de personnes de plus en plus

important rendant cette grammaire d'autant plus primordiale pour les personnes avec un fort lien au lieu. Un récit alternatif à celui de Tea, très présent au sein d'autres groupes affinitaires de la micro-société du Mormont, est celui qu'elle nous rapporte en ces mots : « C'est pas détruire 200m² de champs qui va changer quoi que ce soit ! »

L'utilisation de l'espace a été un sujet de cristallisation des conflits qui s'est matérialisé par une gestion zonale des impacts humains avec « des endroits pour les teufs, des endroits qui étaient pour le feu » (Isa) ainsi que la mise en place d'une zone pour les tentes dans le but d'accueillir les aides sporadiques. Des dispositifs⁹ tels que des chemins et des panneaux « où on demandait de pas passer en dehors du chemin » (Jade) ont vu le jour. Ces mises en place très pratiques peuvent être comprises comme des émanations d'un recadrage de la place nécessaire par l'être humain pour vivre dans un milieu : « (...) entre humain on vit un peu les uns sur les autres et c'est comme ça, en ville tu vis les uns sur les autres et même la ville si elle a une chose de bonne : elle artificialise pas tout » (Tea). Ces prescriptions se sont vues parfois « imposées par la majorité » (Tea) ce qui amène une tournure paradoxale à cette extension du principe de non-domination aux plus-qu'humains en tant qu'il est un prétexte à une certaine agrégation des subjectivités au sein d'un cadre normatif pour les animaux humains.

Ce paradoxe nous met devant une double grille de lecture caractérisée par une typologie de Bulle. Il met en évidence la tension entre la défense stricte de la stratégie de la mobilisation – typiquement révolutionnaire – et l'attachement prioritaire à la déconstruction des schémas oppressifs ordinaires – typiquement anti-autoritaire (2020, p. 211). Ces tensions internes à la micro-société mais aussi aux individus, marque un rapprochement de certains groupes affinitaires vers l'un ou l'autre de ces idéaux-types. Ensuite, ce paradoxe est l'illustration parfaite de l'heuristique que prête Schlosberg aux « conflits », qui doivent, selon lui, être à la source et guider des réflexions sur la nature de notre relation avec le reste du monde vivant pour y « minimiser l'injustice » (2014, p. 85). Ces conflits sont une mise en commensuration entre l'intérêt anthropocentrique visant à ce que « tout le monde ait son petit coin » (Tea) et celui biocentrique de la reconnaissance des besoins et des possibilités d'épanouissement des autres vivants en tant qu'individus sur la colline mais aussi écocentrique dans la minimisation des atteintes au

⁹ Compris ici dans le sens que lui donne la sociologie pragmatique en tant qu'objets socio-techniques qui « ont pour principale propriété de conduire les individus à faire ce qu'ils ne feraient pas forcément. » (Lemieux, 2018, p. 44)

bon fonctionnement de l'écosystème qu'elle incarne. Ces différentes postures morales¹⁰ sont en tension au sein de la micro-société occupante et certains conflits vont nous permettre de mettre en évidence l'apparition d'une prise de distance de la posture anthropocentrée du « moderne moyen » (Morizot, 2020a, p. 30). Jade témoigne du chemin qu'il reste à parcourir : « il y avait clairement une séparation [nature-culture], on n'est pas du tout déconstruit sur ça, mais on avait l'intention de promouvoir cette direction ».

6.3.1 Une grammaire biocentrée

Les discussions qui seront issues de ces conflits participent déjà à une reconnaissance d'individus d'autres espèces et de l'impact de la présence humaine sur ceux-ci. Ainsi, la gestion de l'anthropisation prend place au sein d'une réflexion plus globale d'une nécessité du décentrement pour aller prendre en considération ceux des plus-qu'humains co-habitant la zone. Ce décentrement se retrouve dans les conflits autour de la gestion du bruit du fait que « jusqu'à fin décembre, une sono avec de la techno jusqu'à 5h du mat tous les soirs » (Tea) n'était pas du tout acceptable pour une partie des zadistes. Les argumentaires pour l'arrêt de telles pratiques varient entre un souci de cohérence dans la lutte contre Holcim dégradant le lieu (Marguerite) et l'importance de prendre en considération les autres vivants (Tea). Ce dernier point peut s'encadrer dans une reconnaissance de similarités entre animaux humains et les autres animaux présents sur la colline en tant que « nous ça nous dérangeait pour dormir mais on se disait que les animaux autour ça devait être le cas aussi » (Tea). Une mise en équivalence des besoins de base reconnus comme communs entre animaux, en l'occurrence celui de se reposer, est mobilisé pour moduler des comportements humains vis-à-vis des co-habitants du lieu ; « inscrire à l'agenda politique » (Schlosberg, 2014, p. 84) les nuisances produites par les animaux humains sur les co-habitants.

Un dernier exemple de pratique que nous allons présenter ici et celui du « marquage », chaque station d'orchidées du plateau de la Birette s'est vue visibilisée par un petit fanion rouge. Les zones avec une forte concentration d'orchidées se sont vues entourées de rubalise, mode opératoire qui a été répliqué plus tard pour les affleurements rocheux afin de protéger certaines mousses qui s'y développent en temps normal. Ce balisage répond, selon nous, à plusieurs critères que sont le respect des besoins de base ; la compréhension

¹⁰ Pour aller plus loin voir Hess, G. 2013. *Éthiques de la nature*. Paris : Presses Universitaires de France.

d'un certain intérêt des orchidées ; une mise en pratique du respect de l'intégrité physique ; la reconnaissance d'un certain déroulement du potentiel intrinsèque aux orchidées qui permettent de « repeupler »¹¹ le reste du monde naturel au travers de la reconnaissance de ces « qualités partagées » (Schlosberg, 2007, p. 133). Cependant, cette dernière pratique est analysée par Noa comme « une sorte de muséalisation aussi, enfin je veux dire, c'est pas une sorte de cohabitation consciente où tu vas pas là parce que tu déranges ». Camille va encore plus loin et conçoit ce balisage comme un marqueur de l'empreinte culturelle moderne :

« (...) les personnes vivent cette séparation pleinement et à leur arrivée sur le lieu, il y a personne qui va savoir les espèces d'orchidées : où elles se trouvent ; dans quelles zones humides ou non humides ; en lisière de forêt ou pas ; où tu les trouves et où il faut faire attention. Il y a absolument personne qui a ce savoir là et logiquement tu dois faire une forme de sanctuarisation pour protéger mais il faut se dire que ça devrait, que ça aurait pu être, un sujet d'en apprendre plus sur la nature qui nous environne pour éviter de la sanctuariser et de dire « oui on aura un impact dessus » mais de savoir où il y a quoi et de faire en conséquence. »

Ces deux témoignages attribuent la nécessité de cette protection non-consciente comme le fait de dispositifs externes à la mobilisation qui n'a pas laissé un temps suffisant pour en apprendre plus sur ces orchidées ainsi mises en valeur. Nous reconnaissons ici l'aveuglement envers le reste du vivant que Baptiste Morizot dénomme la « crise de la sensibilité » (2020a, p. 16). Il se trouve que l'ASM jouera un grand rôle de sensibilisation et d'apprentissage sur les besoins, les emplacements et la reconnaissance des orchidées sur la Birette en amenant cette connaissance manquante aux zadistes ; ce qu'Alain Chanson appelle « faire de l'information ».

6.3.2 Son extension aux systèmes

Il est évident que la concentration d'animaux humains au sein du même périmètre restreint pendant un hiver entier aura eu des impacts sur les plus-qu'humains le partageant. Cette position se retrouve chez Jade qui nous expose une position tout autant surprenante qu'elle est décentrée de l'intérêt humain à la base même de la mobilisation :

¹¹ Concept issu des écrits de Morizot, le comblement de la crise de la sensibilité passant par un repeuplement du reste du monde vivant (Morizot, 2020a, p. 29)

« Du coup je pense qu'on a apporté nos bagages bien ravageurs quand même, (...) avec une copine on se disait : 'ouai vivement l'évac !' (...) et moi je me souviens que je suis retournée après l'évac au printemps quand tous les champs avaient poussé et c'était un truc de ouf, j'étais là waow..., limite tant mieux qu'elle puisse se reposer, non mais dans son écosystème vraiment. »

La longévité de la mobilisation est ici mise en commensuration avec les possibilités de la colline à restaurer ses fonctions systémiques et à la possibilité des êtres dans le périmètre de l'occupation à pouvoir dérouler leur potentiel de vie. C'est une nouvelle intensité du décentrement qui apparaît dans ce passage. Nous sortons d'une perspective biocentrique discutée jusque-là pour voir apparaître une préoccupation pour le système collinéen en lui-même. Le conflit entre l'intérêt humain de « perturber le débat public » et l'intérêt systémique de pouvoir reproduire les possibilités de vies plus-qu'humaines sur la colline est une cristallisation d'une perspective écocentrique. Le discours radical du décentrement des intérêts humains pour prendre en compte ceux plus-qu'humains se retrouve dans la position de Marguerite lorsqu'elle s'oppose aux festivités nocturnes constantes : « Parce que là, à la zad où on était, il y avait le chemin des animaux la nuit ; donc si tu fais du bruit ben ils l'évitent. Ils changent tout tu vois. Tu colonises, donc non, ça joue pas ! » Ici nous reconnaissons dans une même locution autant une perspective biocentrique, sur le dérangement des plus-qu'humains en tant qu'individus, qu'une perspective écocentrique, en tant qu'une atteinte à ce passage de faune est une atteinte à une partie du système écologique régional.

Nous analysons ces deux dernières positions comme la mise en avant d'une certaine reconnaissance des intérêts du système collinéen par le « critère d'intégrité ». Porter atteinte à l'intégrité des fonctions du système est une injustice, quand bien même, la posture des animaux humains présents sur la colline est de la protéger contre sa destruction. Il apparaît évident que toutes ces pratiques et discours rapportés par les zadistes rencontrés sont des marqueurs de conflictualité. Ces situations de conflit peuvent prendre place entre des personnes valorisant divers intérêts mais aussi entre les buts de la mobilisation et la mobilisation en elle-même. La mise en place de dispositifs, l'établissement d'une certaine grammaire impliquant la reconnaissance d'autres êtres ainsi que les systèmes au sein desquels la mobilisation prend place est la marque selon nous d'une certaine institutionnalisation d'un rapport renouvelé au reste du vivant ; la tentative de faire chavirer les préjugés de statut intrinsèque à la modernité occidentale.

La tableau de cette institutionnalisation ne serait pas complet si l'on ne mettait pas en avant les réprimandes publiques ; caractéristique centrale d'une grammaire en sociologie pragmatique (Lemieux, 2018, p. 58). Ces réprimandes sont à nouveau des marqueurs de conflits. Elles sont une preuve importante de l'inclusion, qu'elle soit bio/écocentrique, des intérêts du reste du monde naturel dans le champ social de la mobilisation ; dans la communauté de justice tout au moins. Cette posture est cristallisée au sein du récit de Tea où « j'engueulais les gens quand ils marchaient trop prêt : « non, on est là pour défendre les orchidées donc vous allez pas les tuer, sinon ça sert à rien » ».

Dans les deux dernières parties, nous avons mis en lumière des considérations autant pratiques que théoriques sur la prise en compte d'autres-qu'humains au sein d'une grammaire de la non-domination. Elle nous apparait par une répartition zonale de l'utilisation du terrain ; par l'installation de dispositifs, chemins, panneaux, fanions ; par une prise en compte des intérêts autant d'êtres que de systèmes dépassant l'exceptionnalisme humain ; par des réprimandes publiques. L'anthropisation, bien que cadrée, s'est tout de même accentuée avec jusqu'à 500 personnes sur le site durant la semaine de l'évacuation, augmentant d'un facteur dix la présence humaine sur le lieu comparé au moment d'installation des premières barricades. La thématization de l'impact humain sur les autres êtres est attribuée à une forte présence de la lutte antispéciste au sein des barricades et d'une tentative « pour que notre modèle interne soit antispéciste » (Jade), ce qui est corroboré par Tea : « Et l'antispécisme permettait d'aborder ce truc de..., je pense que c'était beaucoup en lien avec les questions antispécistes le truc de ne pas perturber le milieu enfin ça allait un peu avec mais c'était surtout des discussions de valeurs et d'éthique en fait (...). »

Cependant la remise en question de la doctrine spéciste, très liée à l'exceptionnalisme humain a été un sujet particulièrement brûlant et difficile à faire accepter. Tea parle d'une « variation des sensibilités » au sein de la lutte tandis que Camille y voit une sorte de hiérarchisation des luttes :

« (...) j'ai pas l'impression que ça ait jamais débouché sur des formes de valeurs qui seraient défendues par tout le monde sur le lieu tu vois. Comme on se dit féministe, antiraciste et compagnie et t'as l'impression qu'il y a des valeurs qui sont d'office acceptées et que les gens défendent et qu'on revendique quand il y a des gens qui viennent, des trucs comme ça quoi, et là ça n'a jamais vraiment été le cas »

Cette hétérogénéité des systèmes de hiérarchisation des valeurs au sein de la mobilisation s'est matérialisée au travers d'une répartition zonale en fonction d'un marqueur identitaire fort : les pratiques culinaires. La maison principale est devenue le pôle végane et la cabane au sein de la barricade du bas le pôle freegane¹². Nous trouvons important de mettre en avant cette répartition car elle est la finalité d'un processus de gestion de la conflictualité interne afin de pouvoir continuer une lutte commune sans passer par un processus d'exclusion ou d'homogénéisation des sensibilités. Nous voulons ainsi éviter de tomber dans le piège de la dissipation de « la rugosité et la conflictualité des êtres et des choses par la célébration excessive des connexions. » (2020, p. 21) mis en avant par Sylvaine Bulle. Le développement de notre analyse sur les possibles intégration des plus-qu'humains dans une communauté de justice, voire au sein de la communauté socio-politique de la mobilisation ne doivent pas cacher la réalité du terrain où l'expression et la mise en place de ces valeurs entrent toujours en conflit avec des échelles de valeurs alternatives. Nos propos sont corroborés par l'analyse que fait Tea de la tentative de gestion de l'anthropisation et des raisons du discours des opposant·e·s à une certaine institutionnalisation d'une reconnaissance du reste du monde naturel : « je pense que c'est des personnes qui n'ont pas un lien au vivant très élevé. Juste quand tu es pas émerveillé mais tu..., moi je pense que j'aime beaucoup me promener, regarder, et je pense que ça change un peu ce que tu as envie de protéger tu vois. »

6.4 Un engagement culturel : la rupture avec la modernité

Après avoir mis en valeur que la grammaire de la non-domination est une pratique de la « diplomatie interespèce », nous allons nous intéresser à d'autres aspects de la « forme occupation ». Dans sa compréhension que lui donne Bulle, comme « l'ensemble des agencements physiques, corporels, cognitifs et politiques » (2020, p. 101), elle incarne une possibilité de requalification du réel, de manière hétérogène, en rupture avec celle imposée par les instances de totalisation que sont le marché et l'Etat. Comprise comme une « expérience éthique poussant l'autonomie dans une radicalité politique et environnementale » (2020, p. 182), nous allons nous intéresser maintenant à deux pans

¹² Le freeganisme est ici une doctrine s'opposant au véganisme en tant que l'origine animale de certains produits n'est pas un critère de sélection. Comme le précise Emilie Hache, « les *freegan* (ou « déchetariens », selon leur propre traduction) qui font les fermetures des supermarchés, défendant l'idée que l'on peut bien se nourrir avec les déchets des pays industrialisés » (2011, p. 204)

importants de cette expérimentation, celui de l'expérience des ruines, et celui d'un développement culturel rompant avec une certaine échelle de valeurs caractérisée par Camille comme « occidentales capitalistes citadines qui sont je crois les plus destructrices, on peut difficilement faire pire ». Dans un premier temps, nous allons mettre en valeur les prises critiques issues de l'expérience des ruines puis nous intéresser au symbolisme des slogans pour décrire la requalification du politique qui s'opère sur le Mormont.

6.4.1 L'expérience de la carrière : la disparition de la passivité citoyenniste

« *C'est du pire de notre monde que se forme la résistance contre lui.* »

Macé, M. (2019). *Nos Cabanes*. Editions Verdier p.35

On ne peut parler des expériences zadistes en faisant l'impasse sur l'impression laissée par la carrière sur elleux. En tant qu'objet de la lutte, c'est aussi une entité qui a peuplé leurs journées, s'est retrouvée être autant un senti qu'un pensé. Marguerite résume les possibilités de réarmement de la critique contre l'extractivisme ainsi que l'absence de discussions nécessaires à la légitimation de la lutte. C'est d'ailleurs la toute première chose qu'elle montrait à tout journaliste venant sur place en suivant l'adage « une image vaut mille mots » :

« Donc euhm donc enfaite la chose la plus importante qui se passe quand tu vas sur les lieux, c'est d'être à côté de l'usine d'Holcim et de vivre l'expérience, sans son bruit et avec son bruit, parce que du moment où tu arrives à sentir à quel point tu étais là tranquille et tout d'un coup [quand] tu l'entends, combien tu es impacté dans tes différents corps, là tu peux comprendre, là tu peux commencer à saisir parce que sinon c'est que mental. (...) tu vas, tu sens et tu sais que ça va pas. »

Outre « l'effroi et la colère » (Coucou) que représentait ce trou immense, c'est une dissonance constante entre la partie occupée, s'apparentant à un lieu « naturel » (Tea) – à une esthétique de la nature – et la carrière, monde peuplé d'une machinerie « qui carbure au pétrole » (Camille). Cette expérience esthétique se retrouve dans le récit de Coucou qui oppose le monde « un peu minecraft en blocs de trucs purs » à « tout cet imaginaire de nature » qui caractérisait l'expérience du plateau de la Birette. Plus qu'une expérience visuelle, la confrontation mobilise d'autres sens au travers des « vibrations des tirs de

mines (...), du bruit continu des tractopelles » (Isa) ou encore, une dichotomie entre « des tirs de mines (...), des grosses pelleuses qui bouffent la montagne » (Noa) s'opposant aux « oiseaux (...), toute cette nature, dont les chamois qui se baladent » (Noa). Pour Noa, cette expérience est autant à la base d'une certaine souffrance qu'une manière de se rassurer dans sa lutte. Aucun doute n'est permis quant à la légitimité du combat et de la critique possible du capitalisme par captation qui repose sur ce genre de pratiques pour exister. Ces expériences esthétiques de la nature en train de se faire détruire dénotent une certaine perspective anthropocentrique aux arguments contre son extension.

Au-delà de l'expérience esthétique dissonante, Coucou poursuit en la qualifiant comme une représentation de l'hybris – « pour moi on est tellement dans l'exagération » – et de l'exceptionnalisme humain – « on est la seule espèce qui s'est dite : 'tiens les montagnes, on va les bouffer' ». Nous quittons ici la critique de l'extractivisme capitaliste pour entrer dans celle de la modernité et de ses présupposés métaphysiques, notamment l'exceptionnalisme humain, déjà thématiqué plus haut.

6.4.2 La place du corps : l'internalisation d'une expérience

En suivant cette apostrophe de Coucou à son « espèce », l'incarnation de la lutte rend palpable les intérêts de l'Etat et de la multinationale et devient un facteur primordial pour se rendre compte des piliers les soutenant. Pour Jade, ressentir « dans la chair » ces intérêts et leur puissance, seulement possible dans une posture d'opposition ouverte, change fondamentalement le rapport à l'Etat et les possibilités d'influencer les dynamiques extractives par la réforme. Une pratique de la « conflictualité sociale large », intrinsèquement illégale, permet de mettre à jour les mécaniques et dynamiques mises en œuvre dans la gestion des êtres exclus de la modernité et dans leur subordination à l'humain. Pour Tea, le corps est le lieu d'émotions fortes qu'elle a ressenties tout au long de l'occupation, bien qu'elle les ait conscientisées plus tard, après l'évacuation. Aller « toucher », « observer », « s'immerger » dans ce monde naturel était une manière de se reconforter, d'avoir une stabilité émotionnelle – chose rare dans l'incertitude radicale inhérente à la lutte occupationnelle – ainsi que le point de départ d'un sentiment d'injustice biocentrée :

« (...) quand j'allais pas bien je me mettais là et depuis mon petit lit, il y avait la fenêtre et je voyais ce lieu avec ces arbres-là et je me suis rendu compte que j'ai

créé un lien juste avec les arbres qu'il y avait entre la maison et la grange que je voyais tout le temps et qui me rassurait en fait. C'était devenu comme des êtres qui me rassuraient mais je m'en suis rendue compte par la suite qu'ils me manquaient beaucoup et j'étais triste qu'ils se fassent couper, vraiment très très triste. »

Ces expériences sensibles, mobilisant des affects profonds, ne peuvent faire le fruit d'une agglomération afin de rendre compte d'une expérience moyenne des zadistes. Elles sont individuelles, s'ancre dans les lignes de vie personnelles et ne peuvent faire le fruit d'une analyse exhaustive, même si parfois partagées, au vu de l'hétérogénéité des subjectivités qui ont pris part à l'occupation. Noa présente le spectre des sensibilités à ces expériences corporelles en mobilisant l'exemple d'une personne qui n'a pas pu rester occuper la colline :

« On parlait de sensibilité avant et c'est intéressant parce qu'il y avait une personne sur le lieu, un temps, qui ne pouvait pas vivre avec ces tirs de mines, juste elle pouvait pas. Elle ressentait les tremblements de la terre et elle se disait : 'il faut qu'on arrête ça, pourquoi collectivement on les bloque pas ?' (...) cette personne a dû partir mais c'est justement pour montrer que ce vécu a des intensités vachement différentes envers les gens. Pour des gens, bon ben..., c'est un trou (...). »

Ces expériences subjectives que nous mobilisons comme des expériences d'injustices écologiques sont cependant intéressantes en tant « qu'étape préalable à toute tentative de dépassement des limites institutionnelles des démocraties contemporaines » (Lejeune & Hess, 2020, p. 10). Elles entrent selon nous parfaitement dans une optique de renouveau du politique. C'est ainsi que nous comprenons l'importance que donne Noa à l'incarnation au sein de la lutte. En premier lieu, son arrivée sur la zad est le fruit d'une compréhension dans son corps de ce qu'est la « dégradation des conditions de vie sur terre » au travers de « grosses angoisses » qui ont été un moteur de mobilisation pour elle. Dans un second temps, la préfiguration d'affects libertaires et écologiques n'est pas suffisante et se cantonne à une seule facette de l'incarnation. Occuper pour elle, ne se résume pas à « juste incarner des principes mais aussi sentir et être surprise dans son corps de ce que c'est de vivre un rapport différemment ; et ensuite aussi que ça aille dans ce sens-là, que depuis la sensation tu arrives à théoriser quelque chose, que ça fasse des aller-retours. »

L'expérience sensible – médiée par le corps – fait partie d'une dynamique cyclique, où performance et théorisation s'interpénètrent ; sont dans une interrelation se modulant respectivement. Cette dynamique est la base, le substrat sur lequel repose une possible « révolution ou un changement de culture » selon Noa. Dans cette optique elle rapproche son vécu de la carrière d'une critique écoféministe de la modernité où extractivisme et domination masculine vont de pair dans la pensée moderne :

« (...) ce rapport qu'on a avec la terre, et de ce fameux truc qui a été autorisé un peu par euh... par Bacon, d'exploiter tu vois, de pénétrer la terre, de la violer et de prendre tout ce que tu veux parce qu'elle est là et qu'elle t'appartient. (...) c'est des pensées théoriques qui me touchaient bien et là quand j'y étais, c'était vraiment vécu ces pensées là et du coup c'est devenu des ressentis, d'être en face de cette exploitation, la plus primaire possible »

Nous avons vu dans cette partie l'importance de l'expérience sensible, tout d'abord esthétique puis corporelle dans la mobilisation, comme base de l'action politique ou de la radicalisation des positions préalables. Les témoignages présentés associent une critique de la modernité à ces expériences, questionnant l'exceptionnalisme humain que ce soit dans la possibilité de trouver du soutien émotionnel envers d'autres espèces ou dans la critique de la destruction engendrée par leur invisibilisation. Cette remise en question des carcans modernes va se poursuivre au sein de la partie suivante où nous mettrons en perspective la compréhension symbolique du slogan de la mobilisation et tenterons de faire ressortir la posture diplomatique qui s'y cache.

6.4.3 L'étude des slogans : un brouillage identitaire

« *Laisser l'Etat dans les toilettes ou vous l'avez trouvé* » ; « *Holcim laisse béton* » ; « *Un flic c'est comme l'uranium, ça ne se recycle pas* » ; « *méfiez-vous, à vouloir vivre on finit par exister – Gael Faye* » ; « *On crie à leur place* » ; « *Nous sommes la nature qui se défend* » ; « *Orchidées contre béton armé* »

Pahlisch, C. 2021. Notes de terrain¹³

¹³ Nous reproduisons ici les slogans issus d'un corpus photographique rassemblé par Colin Pahlisch dans une enquête de terrain concomitante à la nôtre. Nous le remercions d'avoir aimablement mis à disposition ses photographies.

Une myriade de slogans est venue couvrir toute paroi laissée brute. Ils sont autant une manière de s'appropriier l'espace et des objets en les libérant de la propriété d'autrui – au travers d'un marquage ostentatoire – que de partager des prises critiques annonçant un renouveau culturel. Nous allons revenir sur le dernier présenté dans les citations d'introduction à ce chapitre, puisqu'il est le « symbole de la lutte » (Jade). La posture que Puig Maria de la Bellacasa dénomme « thinking with » (2017, p. 77) paraît particulièrement intéressante à mobiliser ici. En effet, nous ne revendiquons pas une compréhension exhaustive des significations du slogan au sein de la mobilisation mais tentons plutôt d'additionner les couches de sens et de symbolisme qui ont permis de politiser la lutte au travers de ce slogan polysémique. Tea affirme qu'il y a filiation avec NDDL et leur slogan « tritons crêté.e.s contre béton armé »¹⁴ dans le sens où « on était bien imprégnés de l'imaginaire zadiste ». En effet, pour elle, se réclamer d'une zad c'est attirer directement du « monde qui vient d'autres pays pour t'aider dans ta lutte ». C'est une dénomination éminemment politique et programmatique – « la différence est un peu ténue et peut-être qu'occupation tu restes pas vraiment à durée indéterminée tant que le projet n'est pas annulé, c'est plutôt que tu bloques un truc avant qu'il se fasse et au bout d'un moment tu sais que tu peux partir (...) » – annonçant la volonté de rester sur place autant aux autorités¹⁵ qu'aux sympathisant·e·s tant que le projet d'extension ne soit pas abandonné et qu'il n'y ait pas de résolution des injustices écologiques attingentes.

6.4.3.1 La « forme occupation » : une expérimentation diplomatique

« Au sortir de ce genre de dispositif, on ne peut plus faire la morale à personne, mais on peut activer son désaccord dans une lutte ciblée ; on ne peut plus décréter où sont les purs et les impurs, mais on peut paradoxalement mieux cerner des ennemis dans un sens nouveau, des ennemis de la relation, et c'est ce que j'appelle 'un devenir-diplomate'. »

Morizot, B. (2020). *Manières d'être vivant*. Acte Sud. P.245

Outre le symbolisme stratégique de s'affilier à NDDL, nous interprétons la posture d'occupation du plateau de la Birette comme une double dynamique : la rupture avec la

¹⁴ Nous mobilisons cette forme du slogan pour sa valeur inclusive. Cependant, il est sujet à de multiples variations.

¹⁵ Problématique thématisée dans l'article « Label ZAD » (2015), déconseillant ce type de filiation car elle donne des outils aux autorités et annonce un mode opératoire.

société moderne productiviste et le développement d'une culture alternative. Pour reprendre les mots de Sylvaine Bulle, nous sommes dans « un partage du sensible alternatif dans un espace-temps hétérogène de celui institutionnel » (2020, p. 128). Dans la partie qui suit, il s'agira de présenter diverses interprétations du slogan et de les articuler autour de la proposition que fait Baptiste Morizot d'une diplomatie interspécifique. Cette position n'est revendiquée par aucune des personnes rencontrées mais nous avons trouvé pléthore de concordances entre les discours zadistes et sa théorisation philosophique.

« C'est clairement *lutter avec* enfin la plupart des gens ont des blazes d'orchidées là-bas et c'est aussi une manière de se connecter à l'endroit et une manière d'avoir cet ancrage-là. Et du coup ouai, pour moi, c'était clairement 100% *lutter avec* qui était assez cool. C'était aussi le fait de défendre un peu ces orchidées jusqu'au printemps pour qu'elles puissent *fleurir* et ça c'était un des buts principal d'être sur place et qu'elles puissent continuer à fleurir dans les saisons à venir et pour le coup, ça c'est une façon de *se connecter nous-mêmes à l'endroit* et puis de pouvoir *toucher les gens* par ce biais-là. » (Isa, nous soulignons)

Dans un premier temps, nous aimerions souligner l'heuristique de la tournure « *lutter avec* » qui intègre les orchidées au sein de la lutte politique au travers d'une alliance multispécifique. Isa leur reconnaît une certaine agentivité au sein de la lutte qui se trouve plus dans une perspective symbolique voire médiatique permettant d'atteindre plus de gens en faveur de la défense de leur milieu partagé, le plateau de la Birette. Reconnaître aux orchidées le droit d'être défendues, ainsi que celui de fleurir pour les « saisons à venir » est une manière de prendre en compte le déroulement de leur potentiel, reconnaissant une similarité commune entre zadistes et orchidées. Certains besoins de bases leurs sont ainsi reconnus, notamment le respect de leur intégrité, pour qu'elles puissent mettre à bien ce potentiel. Du respect de ces besoins de base pourraient découler une liste de capacités qui ne sont pourtant jamais théorisées par les zadistes. La reconnaissance de ces similarités participe à un renforcement de la connexion des zadistes avec le lieu et les êtres qui y vivent, légitimant leur prise en compte au sein des pratiques internes à la mobilisation et la présence zadiste sur la colline pour les argumentaires médiatiques externes. L'alliance multispécifique s'opérant ici par la reliaison à l'endroit est évidente mais ne doit pas pour autant faire oublier la lutte plus systémique – qui s'approche d'une théorie des égards ajustés – selon Isa :

« Je trouve intéressant de faire attention de ne pas *sur-sacraliser une partie de la nature au détriment du reste* que je trouve ça extrêmement dangereux et peut être aussi hypocrite selon moi d'être à fond sur un truc « ahh mais on a fait un super projet, on a fait un super parc naturel, du coup on peut faire, cette muséification de la nature » alors que c'est pas là le problème, c'est beaucoup plus global et parfois je trouve dangereux de s'arrêter à ce qui peut paraître beaucoup plus « ahh mais waow beaucoup plus connecté à cet arbre et tout » mais euh... genre oui, mais le combat est tellement plus large que ça. C'est comme, se focaliser que sur un combat, c'est la même chose que de *partir en autarcie* avec les gens qu'on aime et puis se dire : 'c'est bon on a sauvé cette colline', et c'est super louable, bien sûr que c'est louable mais pour moi il ne faut pas que ça fasse oublier *l'importance de la grande lutte* et pas de petites sauvegardes sporadiques sans vouloir toucher au système quoi. »

Ici la protection d'un milieu ne doit pas se faire au détriment des autres, bien au contraire, la défense d'un milieu est une base pour reconsidérer les schémas systémiques de leur mise en danger. Nous pensons être face à ce que Morizot décrit comme le « barbouillement moral » caractéristique de la posture du diplomate, notamment par le refus de « partir en autarcie », présenté comme une solution immorale ici. La lutte contre un certain usage de la colline, son anéantissement pour l'industrie du béton, ne doit pas faire oublier le caractère systémique des problématiques cristallisées sur le plateau de la Birette. Nous reconnaissons dans ces deux citations la double dynamique janusienne de politisation des relations avec les vivants, en arrangeant une manière de vivre commune, ainsi que le report des intérêts de la relation vers les animaux humains, ici la sphère publique. Les orchidées sont des représentantes du reste du monde naturel, les « visages » (Tschakert, 2022, p. 48) de la lutte, qui permettent une mise en question de la négation systémique des intérêts non-anthropocentrés au sein de la modernité.

Le fait que « la plupart des gens ont des blazes d'orchidées » participe selon nous au renforcement du brouillage identitaire. Nous sommes tentés d'associer cette pratique à un certain processus de développement de sentiments moraux envers d'autres connu sous le nom de la « conscience de la contingence des formes singulières » (Morizot, 2020a, p. 230), concept emprunté à Schopenhauer par Morizot qui l'étend au reste des vivants. Le développement d'une empathie pour d'autres êtres doit passer par le fait que l'on reconnaisse que nos places respectives sont le fruit d'une certaine incertitude, des

« hasards heureux ou malheureux, et pas des nécessités liées au destin, à l'élection, au mérite ou à la valeur » (2020a, p. 230). Deux prémisses semblent indispensables pour développer cette empathie, une certaine reconnaissance de l'indiscernabilité de notre position au sein du « flux évolutif » (2020a, p. 231) et la déconstruction, d'une partie au moins, des valeurs capitalistes et patriarcales. La reconnaissance des similarités entre orchidées humaines et végétales ainsi que les prises critiques présentes au sein de l'occupation nous font penser que ces deux conditions sont réunies ici. Cet ancrage identitaire est corroboré par Noa, qui le comprend de la manière suivante :

« (...) je pense que c'est beaucoup tiré de cette volonté en fait de *s'incarner* et de faire partie du tout et pas soi quoi. De sortir de ta bulle individualiste où tu te bats pour tes intérêts, de notre pensée méritocratique inculquée dès le début, concurrentielle, etc., et d'entrer dans un truc [où], on est l'ensemble, on s'ancre dans l'ensemble et on *se bat avec l'ensemble*. » (Nous soulignons)

L'importance des pratiques corporelles revient ici comme une manière de se réancrer dans le vivant, de se baser sur une unité de mesure partagée – l'expérience sensible du monde – afin de pouvoir décentrer son regard des intérêts du « camp » duquel Noa provient, celui des animaux humains. Nous retrouvons la volonté de « s'incarner » – d'être corps – centrale dans la posture diplomatique, au travers de laquelle Morizot insiste sur l'infinie variation des « possibilités d'existence » (2020a, p. 146) que représentent le « corps épais de temps et tissé d'aliens » (2020a, p. 146). Cette dernière qualification du corps rend obsolète toute « bulle individualiste », la corporalité n'étant comprise que dans la contingence de ces relations. En poursuivant ce, cheminement, seul « se bat[tre] avec l'ensemble » fait sens ; marqueur d'une réintégration dans le tissu du vivant où les intérêts humains, prépondérant dans la modernité, cessent de prévaloir. La mise en commensuration des intérêts humains – hiérarchisés selon le mérite au sein d'une concurrence individuelle – et une communauté globale au sein de laquelle Noa « est », « s'ancre », « se bat », dénonce d'une part l'exceptionnalisme humain et permet de valoriser, d'autre part, le point de vue des interdépendances ; une ontologie relationnelle. Cette mise en comparaison de l'individualisme et du mérite avec « l'ensemble » déplace la lutte sur le plan des valeurs et permet autant la dénonciation de celles permettant l'extractivisme – quintessence de l'oubli de « l'inséparabilité avec les autres » (Morizot, 2020a, p. 245) – que la promotion d'une réintégration dans le vivant en tant qu'animaux

humains. Cette prise de distance avec le « camp humain » pour mieux refléter celui des interdépendances est d'autant mieux mis en évidence dans la bouche de Tea :

« (...) je trouvais cool en fait de renverser ce truc et de se dire en fait on se défend, en fait, on défend ça aussi pour protéger les orchidées, même si on protégeait pas que les orchidées ; et en fait *on se trouve plus du même côté des orchidées que du côté de Lafarge-Holcim*. Presque, on a plus en commun avec les orchidées qu'avec ces gens tu vois un peu !? (...) créer de la *distance* et de *l'opposition* finalement. »
(Nous soulignons)

Outre la mise en perspective d'une distanciation avec le camp humain – montrant une posture intermédiaire typique de celle du diplomate des interdépendances – nous apercevons ici la capacité de reconnaître une dichotomie que Morizot appelle « les *liens qui libèrent* » (italique originale) de ceux « qui aliènent » (2020a, p. 274). Ce discernement semble à la base de l'importance que donne Jade au slogan :

« (...) il y avait une opposition entre l'uniformité, *triste et terrible* du capital et puis le monde auquel on aspire, qui est *vraiment écologique* et intersectionnel, (...) un monde de *diversité* et de *solidarité*. Dans cette histoire d'orchidée rare tu vois, il y a un aspect de *beauté* et de *diversité* qui s'oppose au modèle contre lequel on lutte par ces caractéristiques. » (Nous soulignons)

Dans ces deux dernières citations, nous observons un réel décentrement des intérêts anthropocentrés consistant à assurer l'approvisionnement en béton des entreprises de construction. La posture de rupture cumulant « opposition » et « distance » avec Holcim permet de proposer d'autres « modus vivendi » (Morizot, 2020a, p. 146). Des manières de vivre en opposition totale avec les valeurs de l'extractivisme : « écologiques », « intersectionnelles », diverses, solidaires, belles – communautaires ajouterait Camille. Ce dernier précise que ces valeurs à la base de ces « mondes en chantier » (Tsing, 2017, p. 67) n'ont de place qu'au sein de ces milieux en lutte, leur capacité d'être mise en place est « vachement relati[ve] dans la légalité ».¹⁶

En reprenant le constat de Morizot sur la prépondérance de la crise de sensibilité sur la crise environnementale, nous ne pouvons qu'appuyer le constat de Schlosberg sur la

¹⁶ Nous tenons à mentionner que cette double dynamique peut être analysée au travers du concept « d'intra-action » de Karen Barad, comme « constitution mutuelle d'agentivité enchevêtrée » (van Dooren et al., 2016, p. 12). Sans orchidée à défendre, il est difficile de créer ces mondes alternatifs.

labilité du monde moderne inhérent aux valeurs sur lesquelles il est fondé – l'exclusion ontologico-politique du reste du monde naturel et la subordination des intérêts des êtres plus-qu'humains à ceux des êtres humains – ainsi que la criminalisation des entreprises de mise en perspective de ces valeurs.

Après avoir mis en évidence la posture diplomatique au travers de l'étude des compréhensions du slogan – complémentaire aux découvertes sur la grammaire de la non-domination de la première partie analytique – nous allons poursuivre dans la partie suivante par l'analyse des possibilités d'engagement des zadistes en dehors des barricades. La posture diplomatique, restreinte à la durée de l'occupation, semble relayée par celle de mandataire à la suite de l'évacuation.

6.4.4 Un engagement situé

« Faire que les autres comprennent ton expérience et ton cadre de travail, et vice versa, est la manière par laquelle les notions pluralistes sont apprises, comprises, reconnues et acceptées. C'est la différence entre un pluralisme qui se base sur la simple acceptation et tolérance et un pluralisme critique basé sur une plus profonde reconnaissance et un engagement mutuel. Un tel engagement est lié à la nécessité de combiner une certaine reconnaissance avec une participation au sein d'actions pour atteindre une justice environnementale et écologique. »

Schlosberg, D. (2007). *Defining environmental justice: Theories, movements, and nature*. OUP Oxford. p.183

Après avoir mis en perspective le brouillage identitaire qui intervient lorsqu'on s'intéresse aux propositions culturelles émanant du slogan de la mobilisation – par la posture du diplomate – nous allons aborder les pratiques par lesquelles les zadistes ont tenté de publiciser cette culture au sein de la sphère publique – et questionner la figure du mandataire. Dans la théorie de Schlosberg, l'engagement est le trait d'union entre « la pluralité des théories et stratégies des mouvements (...) [et] l'institutionnalisation et l'implémentation de la justice » (2007, p. 180). En ce sens, il doit permettre une « compréhension plus large des positions et impacts des propositions de politique [policy] variées et, ainsi, la prise de décisions mieux informées » (2007, p. 193). Nous allons dans ce chapitre nous intéresser aux caractéristiques de l'engagement des zadistes et les catégoriser selon la compréhension qu'en a Schlosberg.

En préambule il paraît important de mettre en avant que le lieu en lui-même était une zone publique, théâtre d'une certaine activité qui a été contrainte d'arrêter toute publicisation d'événements se passant en son sein à cause des mesures de lutte contre l'épidémie de Covid-19 :

« (...) on a été beaucoup limité par le Covid et les premières semaines on faisait beaucoup de réunions publiques, on en faisait pleins et puis après si on en faisait on était en proie à des expulsions plus rapides parce qu'on avait pas respecté les normes covid donc on osait plus communiquer quand on faisait des choses. » (Jade).

Cette volonté de faire venir le grand public en son sein est corroborée par Noa qui y voit une manière de faire évoluer les mentalités : « il faut amener des gens dans des lieux comme ça, où juste côtoyer des gens qui ont un autre rapport aux choses est possible ». Cependant cette dernière met en perspective ces possibilités d'accès avec un certain nombre de privilèges nécessaires – toute personne ne pouvant risquer l'illégalité étant d'office exclue – « autant que je disais que la culture avec des bouquins est élitiste, autant de pouvoir se permettre de le ressentir dans son corps c'est aussi un privilège de ouf quoi. » Ces restrictions d'accès sont présentées par Camille comme inhérentes à l'illégalisme. Il prêche donc la « multiplication des endroits libérés (...) où un maximum de personnes peuvent se rendre et expérimenter ». L'expérimentation en lieux libérés ayant un coût personnel élevé, nous allons nous pencher dans la suite de cette partie sur les stratégies qu'ont investies les zadistes pour mettre en place ce que Schlosberg appelle la « réflexivité écologique et démocratique ».

Ensuite, il nous paraît important de confronter les cibles, le niveau de l'engagement auquel les zadistes participent. Loin de vouloir mettre en place des politiques environnementales ou écologiques précises, comprises comme un certain réformisme, la mobilisation investit plutôt la sphère publique afin d'y distiller des prises critiques révolutionnaires. Les quelques contacts avec des responsables politiques dont nous avons eu vent, que ce soit la municipalité de la Sarraz ou Béatrice Métraux se soldent par des confrontations révélant l'incompatibilité des mondes en opposition :

« (...) le maire de la Sarraz il était quand même bien détestable. Il nous gueulait dessus sur les réseaux sociaux, parce qu'il était aussi député au grand conseil vaudois, et du coup il profitait de cette sphère d'écoute et d'influence médiatique

pour dire qu'on avait rien compris. Sinon, on a eu quelques échanges avec Béatrice Métraux aussi. (...) ça c'était encore tout un truc incroyable, (...) les échanges directes, waow ! c'était hyper tendu quoi, pi elle était vraiment vener ! » (Jade)

C'est plutôt au niveau de la sphère publique que l'on retrouve l'engagement de la zad. L'incarnation d'une lutte au sein d'un lieu permet de cristalliser les problématiques qui y sont liées et d'inonder la sphère publique de prises critiques : « ça va ensemble assez bien parce que si tu penses que je vais défendre ce truc et expérimenter etc., mais que personne n'en parle bah ça touche pas tellement grand monde. Le sens collectif et sociétal de ça il est moins important. » (Jade) Ces prises critiques sont contextuelles à la lutte, « si c'était juste des champs, on aurait fait contre l'artificialisation des terres et contre les terres paysannes tu vois, ça aurait pas été le même discours et il y aurait eu des questions plus paysannes derrière » (Tea). Un dispositif important des possibilités de représentation discursive des injustices écologiques au sein de la sphère publique est le système médiatique. Les efforts des zadistes pour vulgariser leurs luttes et être concis dans l'argumentaire, entre autres, par des « briefing médias » (Tea) ou l'installation d'un certain porte-parolat de la mobilisation – sujet de conflictualité interne – se sont soldés par des simplifications hasardeuses.

« (...) le discours il est complexe, tu vois il y a beaucoup de choses à parler, et on s'oppose à beaucoup de choses et tu as des trucs de cause à effet et souvent on amenait un discours complet et les médias prenaient un truc, le plus simple pour qu'il soit compris, et ils balançaient ça. (...) C'était vraiment dommageable pour nos discours en fait. » (Tea).

Cette simplification a mené à assimiler les discours zadistes de critiques systémiques à celui de l'ASM luttant pour la protection d'un patrimoine local. Quelques exceptions quant aux difficultés de faire passer des critiques ressortent des témoignages. Nous relevons notamment une émission de « Mise au Point » où Jade y trouve un bel équilibre entre « zadistes super pointus dans leur radicalité et Daniel Rochat qui disait avec une simplicité et des mots, pas théoriquement poussés, des choses évidentes ; où il donnait un autre aspect au discours, une autre échelle qui était super importante » ; les productions argumentatives parues dans le journal « Moins ! » dédié à l'occupation ; et certaines tribunes journalistiques aux seins desquelles ielxs ont pu distiller leurs discours sans filtre. Ces derniers sont un tressage vulgarisé entre prises critiques sur « un monde qui court à

sa perte, (...) [et] des mœurs mortifères » (Collectif des Orchidées, 2020a), la volonté de mettre fin à « la destruction en silence » (Collectif des Orchidées, 2020a) et une articulation entre principes libertaires, de justice sociale, écologique et intergénérationnelle ; « nous agissons pour le moins de souffrance possible pour les unes et les uns, pour la possibilité de vivre sur une planète respirable dans quelques décennies, pour reconnaître la valeur et les droits des éléments non-humains que nous défendons » (Collectif des Orchidées, 2020a). Les discours de promotion d'une justice écologique, cumulant une diversité de thématiques et sujets d'injustice sont systématiquement représentés avec des critiques systémiques. La culture promue apparaît donc en négatif de ces critiques-là. Cette dynamique est particulièrement présente au sein de la pièce de théâtre composée à l'occasion des premiers procès de militantexs¹⁷.

6.4.4.1 Le rôle de mandataire : Un pratique de l'artivisme comme média culturel

« L'art est à la société ce que le rêve est au corps: un espace irrépressible dans lequel l'expérience (passée), le désir (futur) cohabite, ce qui devient fondamental pour produire des changements profonds dans le présent. »

Quiroz, L. (2021). *Féminismes et artivisme dans les Amériques (XXe-XXIe siècles)*. Presses universitaires de Rouen et du Havre. P.108

La modalité révolutionnaire de la mobilisation apparaît dans toute sa radicalité au sein de la pièce de théâtre que nous allons analyser ici. En préambule, nous tenons à qualifier la production artistique selon ce que Paola Serafini (2018) appelle « l'artivisme » ou art activiste. Il n'est pas assimilable à l'art critique ou politique en tant qu'il n'est pas une simple remise en question des structures présentes mais s'ancre dans une volonté de changements structurels et profonds qui émanent directement de mouvements sociaux ou des luttes. L'activisme artistique devient « artivisme » lorsque l'œuvre s'insère dans une perspective de changement de paradigme sociétal (2018, p. 3). Au sein de la pièce, la rupture est totale avec les institutions que ce soit l'Etat et ses forces répressives ; le marché et son appétit extractiviste ; la justice et son solutionnisme punitif ; la propriété privée ; l'aliénation institutionnelle ou l'hétéropatriarcat productiviste. En plus de ces critiques institutionnelles, c'est une mise au pilori du « cadre intellectuel bourgeois »

¹⁷ Ceux-ci ont pris place au tribunal de première instance de Nyon les 17-18-19 janvier 2022.

(Collectif des Orchidées, 2021, p. 13) supportant le mythe du progrès ; l'anthropocentrisme ; le consumérisme ; le paradigme libéral de la liberté ; le monopole étatique de la violence ; l'anthropocentrisme ; le réformisme et ses chimères que sont la croissance verte et la intemporalité légaliste.

« Glossaire – La liberté libérale que les classes oppressives appellent liberté individuelle est en fait un désir d'agir sans restriction, en perpétuant des systèmes de privilèges et inégalités. La liberté que nous défendons se base sur *l'interdépendance* et la *solidarité*. Je ne serai libre que quand *toutes* le seront ! Quand toutes les *cages* seront ouvertes ! Que tous les murs et les frontières seront détruits ! Que tous les systèmes d'oppression seront abolis... Et que j'aurais plus besoin d'être le fichu glossaire de cette pièce de théâtre ! » (2021, p. 19)

Cette citation émanant du « glossaire » de la pièce, un personnage herméneutique qui vulgarise les propos issu du jargon zadiste, et permet la définition des « objets-limites » (Tsing, 2017, p. 180). Dans un premier temps, ce personnage met en valeur la dynamique de liaison entre prises critiques – la dénonciation du concept de liberté libérale – et proposition culturelle – l'abolition des schémas d'oppression. Ensuite, il met en avant l'extension non-anthropocentré de la culture libertaire en faisant référence à une citation de Mikhaïl Bakounin¹⁸ qui considère la liberté comme une caractéristique fondamentalement sociale en lui donnant une « définition matérialiste, réaliste et collectiviste » (Guérin, 2011, p. 170). En mettant sur le même plan, les cages, les murs et les frontières, les zadistes réfutent le cadre spécifique de cette définition de la liberté et étendent la communauté sociale à d'autres espèces. La féminisation du pronom « toutes » nous apparaît comme une critique du système patriarcal. Soit le boycott du « sacrosaint masculin » (Robin, 2011, p. 76) peut définir une volonté de décrier la domination masculine et patriarcale, ou alors il peut permettre de se réapproprier des modalités d'écritures avec la mise en avant d'un neutre féminisé. Dans les deux cas, le système patriarcal de subordination du féminin est mis en cause. Finalement, cette citation peut être comprise comme une critique de l'hybris. Elle critique l'impossible prise en compte des limites planétaires au sein de la société libérale bourgeoise en tant que leur

¹⁸ « Je ne suis vraiment libre que lorsque tous les êtres humains qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres. La liberté d'autrui, loin d'être une limite ou la négation de ma liberté, en est au contraire la condition nécessaire et la confirmation. » (Bakounin, 2012, p. 170)

considération impliquerait une remise en question des « systèmes de privilèges et inégalités ». En conclusion, il nous semble percevoir une culture de lutte intersectionnelle où les systèmes de domination patriarcal, anthropocentriste et extractiviste qui composent notre société occidentale moderne sont remis en question.

Le contexte d'écriture de la pièce donne une centralité aux critiques du système judiciaire décrié comme « service après-vente du capitalisme » (Tea). La forme de contre-procès permet d'apporter une vision de la justice alternative qui se caractérise en une justice transformatrice : « radicale contre les institutions, et les systèmes d'oppression que nous abolirons. Quant aux individus, nous leur donnerons la chance de changer, de faire partie d'un tissu collectif solidaire, libertaire » (2021, p. 24). Un renversement des articulations entre gestion des symptômes et action sur les « causes réelles » (2021, p. 25) affiche la volonté de remonter aux racines de la criminalité comprise comme une causalité de la société inégalitaire. L'apparition de nouveaux délits au sein de la pièce tels que « capitalisme écocide » ; « uniformisation des réalités » ; « greenwashing » ; « destruction du domicile de Wallace » est une vitrine d'un retournement des systèmes de valeurs propre à une société libertaire hétérogène. Ces délits entrent dans une perspective écocentrée où les systèmes sont récipiendaires de droits et peuvent être légalement défendus. Ce retournement propose un recadrage « entre ce qui est légale et ce qui est légitime » (2021, p. 31)¹⁹ : l'extractivisme, l'asservissement d'autres espèces et la destruction de toute alternative à une culture consumériste, totalement légale aujourd'hui, rentreraient dans un régime d'illégalité avec l'apparition des crimes cités ci-dessus. Une dernière critique apparaissant au sein de ce théâtre zadiste est celle de l'intemporalité legaliste, intrinsèquement illégitime dans son incapacité à prendre en considération les dynamiques d'un monde continuellement en évolution. Cette critique rentre dans une mise en question de « la fin de l'histoire », qui a légitimé une sorte d'aplatissement temporel civilisationnel puisque les conditions menant aux normes présentes n'ont pas de raisons d'être remises en question : « *Spontanée* : De plus, une loi immuable dans un monde qui bouge... – *Tombapic* : C'est insensé. » (2021, p. 31). Cette dernière critique met en cause ce que Tsing appelle une « coordination unifiée du temps » (2017, p. 61) autrement appelée « progrès » (2017, p. 61), paradigme qui a bercé quelques générations d'illusions en imposant ses cadres normatifs à la réalité. Les zadistes

¹⁹ Formule se rapprochant de la démocratie radicale selon Claude Lefort où « l'essence de la démocratie » est d'affirmer « la légitimité d'un débat sur le légitime et l'illégitime – débat nécessairement sans garant et sans terme ». (Vitiello, 2019, p. 69)

proposent ici de répondre à un écueil soulevé par Tsing qui est de « penser la justice sans le progrès » (2017, p. 63).

Toutes ces critiques se sont vues représenter à diverses reprises par la troupe théâtrale zadiste. La compréhension qu'a Tea de l'alliance entre orchidées humaines et végétales est d'une heuristique particulière pour comprendre les différentes postures comprises dans celle du mandataire :

« Oui je pense parce que les orchidées ne peuvent pas se défendre, c'est clair. En fait c'est pas un truc super anthropocentré, égocentrée : 'oui l'écologie, notre génération on lutte pour nos enfants'. En fait non, on lutte pas pour nos enfants, *on lutte pour juste que ce lieu ne soit pas détruit parce qu'il a une valeur*, il y a aussi ça, et c'est pas uniquement pour le futur, et c'est aussi pour *défendre une vision qu'on a de la nature* où non, on va pas détruire des arbres et une colline avec des espèces qui sont rares et incroyables, des associations d'espèces qui sont uniques et seulement sur le Mormont, et donc ça c'était très rare, et que du coup *on va pas aller détruire la richesse du vivant pour l'extraction* et donc c'est pas forcément que nos enfants puisse respirer de l'air en fait, enfin oui, *aussi pour que les futures générations puissent avoir la même richesse* que ce qu'on a actuellement mais aussi ne pas détruire le vivant avec notre point de vue de nos besoins très anthropocentrés : 'oui les humains ont besoin de ça donc on se l'accapare' et c'est cet *accaparement* de l'humain sur tout son environnement, qu'il a tous les droits et en fait non l'humain n'a pas tous les droits, ne peut pas tout faire sur ce qu'il a autour de lui (...) » (Nous soulignons)

Dans un premier temps, on découvre une volonté d'élargir la posture représentative, la lutte ne s'incarne pas uniquement dans une posture anthropocentrée de justice intergénérationnelle. Elle y revient plus tard pourtant en mobilisant une volonté de pouvoir préserver une expérience de la nature intacte aux générations suivantes, protégeant de ce fait les autres vivants. La volonté première de se démarquer de cette posture anthropocentrée a vocation d'en mettre d'autres en avant. Tout d'abord biocentrée puis écocentrée en défendant la valeur des êtres pour eux-mêmes au travers de la figure des arbres et des systèmes au sein desquels ils reposent ainsi qu'en mettant l'accent sur la colline et les associations d'espèces comprenant ces êtres. Les raisons invoquées pour la protection du milieu collinéen entrent dans la définition de la justice que donne Schlosberg s'attachant aux « nuisances morales perpétrées par des animaux humains »

(2014, p. 83). Ici les besoins humains sont mis en perspective de ceux des êtres et systèmes de la colline, cette apostrophe marque une posture de similarité. Discuter l'étendue des droits de l'être humain sur les êtres qui l'entourent questionne la hiérarchisation moderne entre humanité – dominant – et reste du vivant – dominé. Cette considération est corroborée dans la critique des justifications de l'extractivisme selon des « besoins très anthropocentrés ». Ce qualificatif rend implicite la conception d'une série de besoins qui ne sont pas anthropocentrés et sont donc attribuables à d'autres entités, êtres et systèmes sont confondus au sein de cet argumentaire. Le mandat de représentation des orchidées dans l'espace public, comme pensé par Tea, cumule une multitude de voix. On trouve une certaine logique à cette variété des postures morales si l'on investit une caractéristique importante qu'attribue Ana Tsing à la vie au sein des « communs latents » : l'écoute. Elle cumule les caractéristiques de « politique » (2017, p. 369) traquant les « traces de programmes communs » (2017, p. 369), de « multispécifique » (2017, p. 261), dépassant la frontière arbitraire de l'humain, de « polyphonique » (2017, p. 61) permettant de valoriser la multitude des histoires et intérêts entrelacés. La spécificité du type d'écoute nécessaire à la mise en valeur de cette multitude sort d'une conception auriculo-centrée de l'écoute pour se coaguler en une « formes combinées d'attention » (2017, p. 257). C'est selon cette dernière caractérisation que nous comprenons la perspective de Tea sur le rôle de mandataire. Il ne s'agit pas de porter une voix singulière des êtres exclus des délibérations humaines mais de rapporter un tressage pluriel d'une multitude d'intérêts et de discours au sein de l'espace public.

Ainsi, la proposition culturelle zadiste rentre bien selon nous dans une forme de « réflexivité démocratique et écologique » dans le sens où elle entreprend de mettre en critique, non seulement les structures, mais aussi les valeurs sous-jacentes empêchant toute prise en compte du reste du monde vivant dans la communauté de justice et ainsi de mettre en avant une culture libertaire, égalitaire et écologique. L'engagement au sein de la sphère publique est caractérisé par une multiplicité des voix à faire pourvoir, qu'il passe par le système médiatique – apportant une portée plus vaste mais nécessitant l'édulcoration des propos – ou par la pratique artiviste – laissant l'entière possibilité de vulgariser le propos tout en réduisant les possibilités d'atteindre un public novice. Cette double dynamique de mise en critique et de report de voix entrelacées est caractéristique selon nous de la posture de mandataire proposée par Schlosberg et participe

intrinsèquement à une tentative d'internaliser le reste du monde vivant au sein de la politique humaine.

6.5 La zad : une multiple reconfiguration du politique

« Il convient également de distinguer la vie en zad de la lutte environnementale contre un grand projet inutile, plus large que la première. »

Bulle, S. (2020). *Irréductibles : Essai sur des milieux de vie de Bure à Notre-Dame-des-Landes*. UGA Editions – Université Grenoble Alpes. p.29

Dans cette dernière partie, nous voulons mettre en avant les ressorts politiques de l'intégration de la zad du Mormont au sein de la mobilisation historique contre la carrière. Dans un premier temps, il nous paraît important de préciser quelle lien elle entretient avec le contexte de lutte écologiste préalable. Ensuite, nous allons qualifier les dynamiques qui existent entre l'ASM et la zad, tout d'abord par une caractérisation de leurs discours et ensuite par leurs dynamiques de collaboration. Finalement, nous mettrons en perspective les possibilités de politisation de l'injustice écologique auprès des riverainexs.

6.5.1 La radicalisation de la lutte écologiste

Bien que ce mode d'action soit nouveau dans la région les zadistes ne le présentent pas comme une révolution vis-à-vis des régimes d'actions préalables. Bien au contraire, l'occupation s'ancre dans un essoufflement de la mobilisation écologiste régionale, les mesures politiques concrètes brillant par leur absence après d'amples « grèves du climat » (Jade). Les demandes de « transition immédiate vers un nouveau genre de vie en société qui soit en accord avec les limites planétaires, qui favorise le bien-être à long terme et la résilience de l'humanité » (Grève du Climat, 2019, p. 3) se sont vues ignorées par le monde politique. Selon Jade, « les grèves » ont permis un intérêt sociétal pour les questions écologistes mais se sont soldées par le délaissement de leur caractère politique et ont transformé l'écologie en tant que « thème un peu mainstream » (Jade). Cette critique semble tout à fait pertinente et semble corroborée par celle d'évacuation de toute « dimension subversive » à l'écologisme dans nos sociétés modernes occidentales que fustige Andrew Dobson (Semal, 2017). L'implantation de l'occupation sur le Mormont

est une manière de lutter contre cet évidage de la radicalité²⁰ première des thématiques écologistes au sein du débat public. Comme le précise Jade :

« (...) je pense que c'était surtout pour euh... renouveler la mobilisation écolo et la rendre plus, je sais pas si c'est un mot..., enfin bref, plus radicale au sens où elle était plus conflictuelle dans l'action même de l'occupation et de de la contestation d'un projet sans passer par la demande. »

Cette radicalisation de la lutte par l'occupation est constatée par Bulle au sein de son enquête qui décrit ce processus en tant que « la venue en zad creuse la différence par rapport à d'autres combats, considérés comme édulcorant la critique sociale » (2020, p. 200). L'apparition de « prises physiques » au sein de la mobilisation écologiste et notamment par la « forme occupation », action politique préfigurative par excellence, donne un statut existentiel à l'action politique. Cette part existentiel s'oppose ici à un statut instrumental même si les finalités premières de la zad du Mormont ne divergeaient que d'une faible ampleur de celles des grèves préalables pour Jade :

« On restait dans le cadre d'une action qui bouscule et qui perturbe et qui travaille le *corps social* en ayant un impact fort sur les mentalités, sur le débat, sur les gens. Comment ils perçoivent les choses, qu'est-ce qu'y devient *normal* et qu'est-ce qu'y devient part du *quotidien* (...). C'est pas tellement différent du registre des grèves du climat qui ont le but de perturber le débat public. » (Nous soulignons)

Cette perturbation du débat public entre selon nous dans une dynamique de réflexivité démocratique et écologique et représente une posture de mandataire des espèces menacées par le projet d'extension. Une remobilisation de la lutte écologiste, au travers de cette stratégie de rupture participe à l'avènement d'une « citoyenneté verte » (Schlosberg, 2007, p. 193) en mettant en perspective l'immobilisme institutionnel et la perpétuation d'injustices envers des êtres reniés par la construction cosmologique moderne. L'impact régional restera cependant moindre comme nous le verrons plus tard.

²⁰ On peut rapprocher cette définition de celle que donne Catoriadis à la radicalité qui est la « remise en cause des dogmes établis par la pensée héritée » (Prat, 2007, p. 81)

6.5.2 De NIMBY à NINA

La mobilisation occupationnelle enclenche un réel changement modal dans les discours ainsi que dans les pratiques de la lutte contre l'extension de la carrière. En effet, la lutte de l'ASM, comme décrite plus haut, restreint son champ critique à l'extension de la carrière et ses impacts locaux, que ce soit le grignotage du Mormont ou les impacts des vibrations explosives sur le bâti limitrophe. Les thématiques attenantes à leur lutte concernent une expérience du milieu naturel du Mormont ou celles des nuisances de la carrière ; ni l'arrêt de la cimenterie, ni l'industrie du béton n'est un sujet central. En effet, Alain Chanson argumente que seul « un train par nuit de calcaire [serait] suffisant pour faire fonctionner la cimenterie », tout en ayant conscience que « l'on exporte un petit peu nos problématiques » en continuant à produire du béton issu de calcaire importé. Manifestement, Alain Chanson a conscience que les autres carrières de Suisse sont aussi cernées d'IFP (Swisstopo, 2020) et qu'il serait dès lors nécessaire d'aller chercher du calcaire plus loin, dans des « endroits moins, disons, protégés du point de vue nature » (AC). On peut catégoriser la lutte historique au sein des « mouvements d'opposition de proximité » (Rui, 2015, p. 140), s'opposant à la mise en place ou l'extension d'infrastructures niant leur « expérience singulière du territoire, (...) [leur] appropriation de l'espace vécu » (2015, p. 140), souvent dépeintes par l'expression anglophone *not in my backyard* (NIMBY)²¹.

L'argumentaire zadiste, comme présenté plus haut dans ce travail, vient bousculer les limites de cette critique contre l'extension de la carrière. Les thématiques locales sont reprises et articulées à de nouvelles thématiques systémiques comme le décrit Jade :

« (...) on veut stopper cette extension parce qu'elle ravage un endroit super important de passage de faune et de flore et tout mais en fait, on veut pas que ça se passe ailleurs non plus. (...) Leur greenwashing nous fait penser que c'est durable alors que pas du tout à regarder scientifiquement les émissions que ça génère mais alors pourquoi est-ce qu'ils peuvent pas s'arrêter de creuser parce qu'on a un modèle

²¹ Acronyme inventé dans le but de disqualifier les populations oppositionnelles par des aménageurs états-uniens des années 80 (Rui, 2015, p. 1405), nous n'y attribuons aucune valeur morale. Nous tenons cependant à relever la conscience du caractère disruptif de cette lutte par ses instigateur·ices : « Beaucoup de gens nous considèrent comme des emmerdeurs, des empêcheurs de tourner en rond, c'est un peu vrai, c'est le travail qu'on fait, mais on a pas d'autres moyens. » (AC)

socio-économique qui implique de creuser sans limite, et c'est ça un peu, ce départ là aussi. »

La thématization des fondements systémiques de l'impossibilité de s'arrêter de creuser est centrale à l'argumentaire zadiste, articulant la mise en cause des fondements du système capitaliste extractiviste « de captation » aux injustices écologiques provoquées par l'extension de la carrière. L'occupation permet un réarmement systémique de la critique ainsi qu'une politisation des schémas d'oppression cristallisés dans le grignotage diligent du Mormont par leur publicisation. En effet, lutter contre « Holcim et son monde » (Tea) dépasse de loin la protection du plateau de la Birette. Tea montre l'étendue et l'enchevêtrement des sujets liés à cette occupation en tant qu'ils s'encadrent dans une lutte contre un modèle sociétale (individualiste et consumériste) ; contre un modèle économique (globalisé et extractiviste) ; contre les institutions étatiques protégeant le capitalisme (la propriété privée, la justice, la police) ; s'attaquant à la problématique du béton (sa nocivité, sa production, le modèle sociétal qu'il permet) ; dénonçant les problématiques écologiques liées à sa production (destruction des littoraux, épuisement des ressources en eau, forte production de GES) et à l'aménagement du territoire en général (l'artificialisation des terres, les coûts de la maintenance, les rénovations impossibles) ; s'attaquant à des questions de justice (bafouement des droits humains, sociaux, environnementaux et écologiques) notamment par des pratiques telles la pollution, le financement du terrorisme et le greenwashing, « mythe impossible ».

Cette extension de la critique vis-à-vis de la lutte historique se caractérise par la maxime *ni ici, ni ailleurs* (NINA) qui permet de prendre en compte ce que Petra Tschakert (2022) nomme les « moins-qu'humains » (2022, p. 9) dans son « heuristique d'une solidarité au-delà de l'humain ». Cette mise en valeur des êtres humains subissant des régimes d'oppression découlant d'un héritage colonial n'est possible que par la critique anticolonialiste. Elle se trouve absente de la lutte historique préalable, et cristallisée au sein de « l'Affaire du Sabotage »²² – appel à saboter des projets extractivistes à travers le monde à la suite de l'échec de l'Initiative pour des multinationales responsables.

²² Le signifiant *affaire* est à comprendre selon les caractéristiques que lui attribue Boltanski dans ses études sur les dénonciations publiques : « (...) l'affaire constitue un moment particulièrement spectaculaire de renversement potentiel des statuts attachés à ceux qu'elle implique : une indétermination y plane sur ce qui mérite, en définitive, d'occuper la place de la victime et celle du coupable. » (Lemieux, 2018)

La posture de diplomatie interespèce amène une critique sévère de la modernité et reconfigure la dichotomie Nature-Culture en un continuum de vivants. Ce changement proto-culturel de l'injustice écologique se retrouve autant dans le fonctionnement micro-sociétal que dans l'investissement de l'espace public – a fortiori en dehors du système médiatique et semble être une reconfiguration importante du politique au sein du paysage écologiste régional. L'alliance politique avec d'autres êtres en faisant émerger d'autres intérêts, « d'autres voix » (Tschakert, 2022, p. 12) permet de mettre en place ce que l'autrice appelle « une vision plus inclusive de l'ici et maintenant » (2022, p. 13). Elle argumente qu'au travers de la préfiguration, les dynamiques de dépossession identitaire et statutaire se retrouvent fragilisées par l'atténuation des pratiques de malreconnaissance. Cette atténuation est précisément ce que nous nous sommes attelés à rechercher au sein de la zad du Mormont.

Les divergences téléologiques ne sont pas comprises comme entrant en opposition, bien au contraire, autant du côté de l'ASM que des zadistes, ces divergences font entrer leur collaboration dans une complémentarité « franchement pas mal ! » (Jade), que ce soit par les modes d'action ou les argumentaires. Pour l'occupation, cet ancrage permet de donner un poids aux critiques systémiques « ça nous mettait un bouclier quoi, de ne pas être que des jeunes anarchistes idéalistes (...), une sorte de crédibilité qui permettait de rester et de porter plus nos discours » (Jade) ; tandis que pour l'ASM, ce changement modal apporte une visibilité inespérée pour la lutte :

« On s'est retrouvé prêt à lancer l'initiative parce que nous on en rêvait depuis des années mais on aurait jamais pu avoir la force nécessaire, même pour récolter les signatures, même si on en a récolté beaucoup, la majorité c'est quand même les verts parce qu'ils sont partout, dans les marchés et tout ça donc voilà, ça a permis de faire avancer le schmilblick » (AC)

L'occupation, en plus de retarder le rendu du tribunal fédéral a permis à une coalition d'acteurs de la société civile²³ de déposer l'initiative « Pour la sauvegarde du Mormont ». Déposée le 03 juin 2022, elle présente deux pans : la protection de l'entièreté du Mormont dans la constitution vaudoise ; des incitations pour réduire l'utilisation du béton au profit d'autres matériaux de construction. Elle porte ainsi une volonté de protection couplée à

²³ Le comité d'initiative est présidé par les Vert·e·s et inclut l'ASM, Pro Natura Vaud, le Parti Socialiste, solidaritéS, décroissance alternatives, le POP, les Jeunes Vert-e-s, la Jeunesse socialiste (Boehler et al., 2022)

une optique de « durabilité » (AC) en thématissant la nécessité de « sortir de notre dépendance au béton ». Cette issue constitutionnaliste de la lutte contre l'extension de la carrière y ajoute un objectif législatif après l'investissement de la sphère publique et la création d'une culture écologique alternative par les zadistes. Ainsi, la mobilisation pour la protection du Mormont fait montre d'une lutte pour la justice écologique multinationale. L'initiative veut assurer les possibilités de protéger le Mormont car la protection par l'IFP comprend une « (...) clause qui dit que si l'intérêt supérieur de la nation l'exige, on peut exploiter les inventaires fédéraux des paysages. Ça a jamais été fait jusqu'à présent mais ça pourrait être un précédent (...) » (AC). Le béton étant une « matière première nécessaire pour répondre aux besoins de notre société » (Swisstopo, 2020, p. 9), on peut comprendre l'intérêt que porte l'ASM pour un type de protection constitutionnaliste n'impliquant aucune clause suspensive.

6.5.3 Non-violence entre stratéguisme et dispositif

L'intégration dans la lutte historique, premier critère du maintien d'une zad selon Subra (2017), est conditionnée dans notre terrain par le spectre de la violence et sera la première question à élucider avant un quelconque soutien : « on a fait une charte disant qu'on les soutenait tant que ça restait non violent » (AC). Cette collaboration n'est possible que dans un certain registre d'action qui doit rester dans la non-violence pour être toléré par la lutte historique. Le soutien autant matériel (logistique, vivrier, accueil) qu'immatériel (porte-parolat, soutien juridique, émotionnel) n'étant pas négligeable, on pourrait considérer que la question de la non-violence peut se comprendre comme un dispositif limitant les actions zadistes. Cependant, au vu de la cinétique des régimes d'action, il est plus intéressant de le considérer comme un stratéguisme²⁴. La position médiatique portée par les zadistes va être modulée en fonction des buts atteignables. Ainsi, dès que les possibilités de poursuivre l'occupation se restreignent, peu de temps avant l'évacuation²⁵, les zadistes s'engagent dans un régime d'action avec un plus fort niveau de violence matériel. Le continuum des tactiques et des cibles entre la mobilisation de l'ASM et celle des zadistes nous semble être une représentation de la formule que Schlosberg emprunte à Mary Parker Follett de « l'unité sans uniformité » (Follett, 1918 in Schlosberg

²⁴ « L'affaire du sabotage », est une exemple concret de réaffirmation publique du caractère non-violent de la mobilisation sur le Mormont à la suite d'une forte mobilisation médiatique des partis de droite appelant à l'évacuation rapide de la zad.

²⁵ Une action « créative et deter » repeignant les murs de la carrière en musique ainsi qu'une action écoféministe de soutien s'attaquant aux barrières entourant la carrière ont pris place le 28 mars.

2007:179). Ce vocable, qu'il souhaite voir appliqué au mouvement global de justice écologique et environnemental, peut se comprendre autant au sein des stratégies de lutte que pour l'élargissement des thématiques incarnées au sein de la lutte. L'apparition de nouveaux régimes, qu'ils soient d'action – occupationnels et illégaux – ou discursifs – biocentrés, écocentrés et systémiques – sont une résultante de la radicalisation de la lutte contre l'extension de la carrière ; en écho à la radicalisation de la lutte écologiste. Cette radicalisation n'a pas été du goût de tout le monde pour autant, « on a même des gens qui ont quitté l'association parce qu'ils supportaient pas ces... voilà, ces hein..., 'zones à déchets' comme disait le syndic » (AC). Le basculement dans un régime d'action confrontationnel tel que pratiqué par les zadistes n'auraient pu être incarné par les membres de la lutte historique²⁶. Dans le même temps, cet ancrage était indispensable à l'apparition d'une lutte plus radicale, et participe aux conditions nécessaires à la bonne réussite de l'occupation selon Tea :

« (...) le lieu, tu vas voir la carrière, ahhh ..., tu comprends pourquoi tu dois lutter ; après tu as le train à côté euh tu vois, après tu as des considérations : tu vois l'endroit, le lieu, tu sais que c'est là quoi, que tu peux toucher au niveau médiatique, faire changer la population d'idée. Fin genre, tu as déjà une lutte qui est ancrée avec l'association du Mormont avec plus de 500 adhérents, tu sors pas de nulle part quoi. Le contexte était parfait. Je sais pas, honnêtement, s'il y avait eu des contextes aussi parfait pour faire d'autres occups' . »

6.5.4 La désobéissance civile comme pratique clivante

Le changement modal, l'augmentation de l'intensité de la lutte et la radicalité des propos zadistes va provoquer une hyper polarisation des populations riveraines. Jade nous dresse le tableau d'un spectre de connivence allant des soutiens inconditionnels – « qui m'avait donné les clés de chez elle (...) où on avait des interactions magnifiques, où on parlait du sens de la vie et puis on se marrait à lire les articles de journaux, on découvrait des choses ensemble, on était hyper dans une aventure collective (...) » (Jade) – aux personnes fondamentalement opposées autant sur le fond que sur la forme – « il y avait tout une clique de gens assez en lien qui étaient un peu héritiers du patrimoine d'Holcim, (...) ils comprenaient pas ce qu'on faisait et on était le désordre et le chaos (...) [l'un d'entre eux]

²⁶ Nous tenons à ne pas trop simplifier le propos de manière dichotomique en citant Alain Chanson : « (...) j'avais dit à l'époque que je m'attacherais aux arbres le jour où ils viendraient détruire la Birette et puis finalement il y a d'autres personnes qui l'ont fait pour nous de manière absolument magnifique. »

était venu avec un taser pour nous menacer de mort » (Jade). Ce constat est partagé par Alain Chanson qui s'est fait reprocher de manière équivoque son soutien au zadiste, se faisant exclure du conseil communal d'Eclépens. Il attribue ces vengeances à « un petit noyau dur pro-Holcim, 6-7 personnes » (AC) qui ont un lien historique avec Holcim, considérant encore l'entreprise comme « le père nourricier » (AC). On peut corroborer cette position avec les arguments défendus dans un tout-ménage envoyé par la Municipalité d'Eclépens en janvier 2021 considérant que les propos tenus au conseil communal par « divers conseillers, sont le fait d'une offense à leur égard au vu de personnes proches de leur entourage qui ont gagné leur vie chez SCC »²⁷ (d'Eclépens Municipalité, communication personnelle, février 2021). Selon Alain Chanson, le clivage est plus présent au sein de la population d'Eclépens que de celui de la Sarraz, incarnant moins de conflits de loyautés envers ledit « père nourricier » (AC).

La typologie des conflits émergeant lors de l'extension écologique d'une théorie de la justice développée par Dryzek (1990) paraît intéressante à mobiliser ici. Lorsque nous parlons des oppositions des citoyen(ne)s aux zadistes, il nous semble être en face d'un « désaccord moral profond » (Schlosberg, 2014, p. 86) où les luttes anticapitalistes, libertaires, antispécistes, féministes ou encore écologistes et les valeurs qui les sous-tendent ne sont pas partagées par leurs opposant(e)s. Nous tenons à suivre une intuition en relevant qu'il ne paraît pas surprenant que les opposants les plus virulents soient issus de l'industrie du béton. Autant l'attachement identitaire au « père nourricier » nous paraît être un argument valable, autant des arguments d'injustices envers des plus-qu'humains nous paraissent difficilement entendables de la part de personnes qui ont incarné leur vie durant l'échafaudage de valeurs modernes au travers de leur rôle dans l'extraction. Cette opposition rentrerait ici dans le giron des « divisions profondes » (Schlosberg, 2014, p. 86) de la typologie de Dryzek où les valeurs sous-tendant l'activité extractive qui entérine l'exceptionnalisme humain, en sont une actualisation quotidienne. N'ayant rencontré ces personnes, nous ne pouvons que laisser cette question en cet état, une supposition.

Les possibilités de création d'une « culture de la Nature » (2007, p. 193) – terme emprunté par Schlosberg aux travaux d'Andrew Light (2002, p. 160) – en impliquant les populations locales dans le traitement d'un problème qui les concerne semble modulées ici par des appartenances identitaires, des conflits de loyauté, des valeurs irréconciliables,

²⁷ SCC est la « Société des Chaux et Ciments », exploitante préalable de la carrière du Mormont.

un mode d'action questionnant les dispositifs étatiques et un dispositif délibératif officiel absent. Toutefois, certains témoignages des membres de l'ASM vis-à-vis de la zad sont présentés sur le site internet de l'association et permettent de mettre en évidence l'apparition d'une certaine « réflexivité démocratique et écologique ». Nous présenterons ici l'un d'entre eux qui nous paraît particulièrement intéressant en tant qu'il est la preuve d'un questionnement sur les intérêts étatiques et les possibilités de réforme des autorités.

« L'action des zadistes, certes illégale, est à mon avis hautement démocratique !
C'est le peuple qui se défend contre les destructions du bien commun. – A.-L. M. »
(Chanson, 2021)

La mise en perspective de la légalité avec la démocratie est particulièrement intéressante dans le cadre de la culture expérimentée et produite au sein de la mobilisation. Elle rentre dans ce que Claude Lefort – philosophe et théoricien de l'autonomie – appelle la différence entre « légal et légitime » ; maxime autant incarnée que thématisée par l'occupation. Nous voyons dans cette citation une critique de la démocratie libérale contemporaine, définie selon la présence de certaines structures telles que les élections ou la séparation des pouvoirs, et de son penchant « oligarchique » décriée par Hannah Arendt et Cornelius Castoriadis en tant qu'elles sont une limitation du « pouvoir politique du peuple » (Vitiello, 2019, p. 66). Le Mormont est compris ici comme un « bien commun » à protéger de l'accaparement de certains. Nous reconnaissons dans cette approche une critique de la captation capitaliste puisant dans le commun pour les profits de quelques-uns²⁸.

²⁸ Le masculin pluriel est volontaire ici afin de mettre en évidence les schémas oppressifs structurels du patriarcat blanc sur le reste du monde vivant.

7 Retour critique sur l'analyse

Au sein de ce dernier chapitre, nous aimerions revenir sur les résultats de notre enquête et synthétiser l'analyse que nous avons présentée dans la partie précédente. Dans un premier temps, nous allons résumer les résultats obtenus au sein de notre partie analytique et les confronter à nos hypothèses. Notre travail prenant sa source dans un questionnaire sur les possibilités de requalification du lien au vivant, nous avons tenté, au travers des théories de Schlosberg et Morizot de mettre en valeur les aspects possibles et les dynamiques de requalification de ce lien. Ensuite, nous allons exposer les limites de notre travail et questionner la pertinence d'une telle enquête. En effet, il paraît important de revenir sur la manière dont nous avons mené cette recherche afin de pouvoir mettre nos résultats en perspective et rendre compte de leur spécificité. Finalement, nous allons conclure ce mémoire en faisant un bilan général des enseignements de la recherche et proposer quelques pistes qui seraient intéressantes à suivre. Notre approche n'explore qu'un seul axe d'une multiplicité de cadre de lecture possible, nous aimerions en proposer quelques-uns.

7.1 Discussion des hypothèses

La première inférence de ce travail s'articule autour des dynamiques de reconnaissance des plus-qu'humains et de la micro-politique zadiste. Dans un premier temps, nous avons mis en lien la critique de l'extractivisme portée par les zadistes et la multiplicité des dénonciations d'injustice au sein de leurs discours. Qu'elles soient sociales, intergénérationnelles, environnementales ou écologiques, ces injustices perpétrées au nom de l'activité extractive sont des pierres d'achoppement pour mettre en question le caractère systémique des dominations qui sont issues de l'échelle de valeurs soutenant le capitalisme globalisé – avec la « captation » (Tsing 2017) comme caractéristique primordiale.

Ensuite, nous avons mis en évidence les liens entre la grammaire de la non-domination et les dynamiques de reconnaissance que propose Schlosberg comme base de sa théorie de justice écologique. Dans un premier temps, nous nous sommes intéressés à la conception féministe de cette grammaire en mettant en avant la visibilisation et les tentatives de remédiation au préjudice de statut patriarcal. Le développement et la pratique de la justice transformative sur les questions de violences sexistes et sexuelles ainsi que la thématique féministe de ce préjudice de statut sont deux volets importants du

développement d'une culture égalitaire qui tente de remédier à ces injustices au sein de la mobilisation. Dans un second temps, nous nous sommes intéressés à la matérialisation antispéciste de cette grammaire de la non-domination au travers des dynamiques entourant la gestion de l'anthropisation. La conflictualité interne était particulièrement forte à ce sujet et nous a permis de mettre en avant les variables postures morales attenantes. Au travers de l'analyse de ces conflits, nous avons pu mettre en évidence que les personnes s'attendant à mettre en place une occupation respectueuse du milieu tenaient un variété de positions aux caractères biocentrés ou écocentrés. Les considérations biocentées sont plus fréquentes et s'articulent autour de plusieurs questions : la circonscription des animaux humains, la gestion du bruit et le marquage des orchidées. Ces questions mettent respectivement en évidence des dynamiques de prise en considération, de reconnaissance de besoins similaires entre individus humains et non-humains et de mise en pratique du critère d'intégrité. Les considérations écocentées s'articulent particulièrement autour de la gestion du bruit et de l'impact général de la mobilisation sur l'écosystème collinéen. Elles se concentrent autour de l'importance régionale du passage de faune ainsi que l'importance pour l'écosystème collinéen de pouvoir se régénérer après l'occupation.

Cette première partie analytique répond à notre hypothèse prônant une possible mise en évidence de dynamiques de reconnaissance multispécifique au travers de la praxis autonomiste au sein de la zad. En effet, certaines pratiques et valeurs autonomistes rapportées semblent bien prendre en considération certains plus-qu'humains ; quand bien même l'hétérogénéité reste la règle au sein de ces pratiques. Les conflits revêtent une importance particulière au sein de cette dynamique ; caractéristique primordiale autant dans les lieux de vie autonomistes, selon Bulle, qu'au sein de l'articulation théorique de Schlosberg. La praxis autonomiste – décrite comme une rupture créatrice par Bulle – permet de lutter contre le caractère foucaldien de la relation au reste du monde naturel en s'extrayant de la reproduction continue des dominations au travers de l'héritage culturel hégémonique.

La seconde partie de l'analyse est une tentative de mise en question de l'héritage culturel issu des expériences sensibles et des propositions créatrices attenantes ; les prises critiques étant toujours couplées à des propositions alternatives. Dans un premier temps, nous nous sommes attardés sur le rôle de l'expérience sensible de l'occupation et notamment sur celle de la carrière dans le réarmement de la critique. Il ressort que cette

expérience de la carrière – autant esthétique que corporelle – n’est pas anodine et nourrit une palette d’affects intenses et variables en fonction des sensibilités, s’étendant à l’auto-exclusion du lieu d’occupation par certaines personnes. Ces expériences sensibles subjectives permettent de réarmer la critique envers l’extractivisme, l’hubris ainsi que l’exceptionnalisme humain légitimés par l’échafaudage de valeurs modernes. De plus, la dissonance entre l’expérience esthétique de la nature – sur le versant nord – et celle de la destruction – sur le versant sud – nourrit, chez certains, un sentiment d’injustice puissant. Ce dernier peut être tantôt qualifié d’anthropocentré intergénérationnel, tantôt biocentré selon les personnes.

Ensuite, nous avons porté notre attention sur les slogans et avons tenté de mettre en lumière les variables interprétations de la maxime consacrée « Orchidées contre béton armé ». Cette devise concentre en son sein une polyphonie qui nous a permis de mettre en valeur un décentrement au sein de la mobilisation au travers d’un mécanisme de brouillage identitaire entre orchidées végétales et humaines. Cette alliance multispécifique couplée à une critique de la modernité résonne dans une posture issue de la pensée de Morizot : la diplomatie interespèce des interdépendances. En effet, les caractéristiques d’une prise de distance zadiste vis-à-vis des autres humains, de la lutte ouverte contre un usage délétère du territoire habité ainsi que des propositions pour des usages alternatifs de ce même territoire ont toutes trait à cette posture. Il est important de noter qu’aucun zadiste ne s’en revendique ouvertement. Cependant les multiples récits que nous avons recueilli de l’expérience sensible du Mormont étayaient une telle interprétation de la mobilisation.

Pour conclure cette seconde partie, nous nous sommes penchés sur la macro-politique et avons questionné l’engagement zadiste au sein de la sphère publique. En premier lieu, nous nous sommes penchés sur les dispositifs systémiques influençant l’investissement de la sphère publique et les stratégies alternatives de contournement. En ce sens, les restrictions liées au Covid-19 et le système médiatique sont les dispositifs les plus contraignants de leur engagement au sein de la sphère publique. Une stratégie originale de leur dépassement, mêlant le binôme critique systémique et développement culturel amendé d’une touche de vulgarisation, est la pièce de théâtre montée à l’occasion des premiers procès. Cette pièce de théâtre – véritable composition activiste – distille à chaque représentation publique de multiples critiques acerbes des institutions étatiques et marchandes – notamment par la répression judiciaire protégeant la propriété privée – ainsi

que des prédicats de la modernité. Les conditions d'investissement de la sphère publique après l'expulsion sont bien différentes et il nous semble voir un déplacement de la figure de la diplomate vers celle du mandataire.

Cette partie analytique répond à notre seconde hypothèse postulant que la culture développée par les zadistes reconsidère le découpage moderne entre mondes humain et naturel. Les caractéristiques préfiguratives de l'occupation amènent un certain nombre de considérations existentielles qui s'incarnent non seulement dans des expériences d'affiliation au reste du monde vivant que dans une adaptation de l'organisation politique à la présence d'aliens familiers. Les tentatives d'avoir un impact dans la sphère publique régionale et les considérations politiques directes avec les autres vivants nous font penser que nous sommes face à une diplomatie interespèce des interdépendances – jusqu'à l'expulsion du moins. Nous voyons cependant au sein de ces représentations théâtrales – postérieures à la mobilisation – une manière de « nouer culture des luttes et culture du vivant » (2020b) chère à la pensée de Morizot.

Au sein de la troisième et dernière partie de notre analyse, nous avons tenté de mettre en avant les caractéristiques variables de la reconfiguration du politique qu'amène l'occupation sur le Mormont. Dans un premier temps, elle est considérée par les zadistes comme une prolongation des Grèves du Climat par une remobilisation de la lutte écologiste au travers d'un nouveau régime d'action : la rupture. Il nous semble que cette posture participe à la réflexivité écologique et démocratique en mettant en perspective l'immobilisme institutionnel et les injustices envers le reste du monde naturel.

Ensuite, l'occupation amène un réel changement modal dans la lutte historique. Ce dernier prend place grâce à la position de rupture avec les institutions intrinsèque à la lutte occupationnelle ainsi que le dépassement de la stratégie historique, majoritairement juridique. Elle apporte au sein de la lutte contre l'extension de la carrière une perspective anarchisante dénonçant tous les schémas d'oppressions systémiques liés à l'extractivisme – caractérisable par l'acronyme NINA – en dépassant la circonscription à la sauvegarde du Mormont incarnée par la lutte historique – caractérisable par l'acronyme NIMBY. Au sein de la lutte historique, ces divergences téléologiques ne font pas office de repoussoir mais mène plutôt à ce que Schlosberg dénomme « l'unité dans la diversité ». L'impact médiatique de l'occupation a permis de concrétiser l'objectif constitutionnaliste de l'ASM par le dépôt d'une initiative populaire de protection du Mormont menée par une coalition hétéroclite d'acteur·ices incarnant un pluralisme critique. Bien que l'objectif

constitutionnaliste semble être un des objectifs les mieux acquis de la lutte contre l'extension de la carrière, il est celui – selon les mots de Schlosberg – « qui manque d'un engagement, d'une réflexivité et d'un apprentissage citoyen nécessaire pour que la justice environnementale et écologique puisse fleurir » (2007, p. 201). D'autant plus, il semblerait qu'aucune culture de la nature ne se soit développée au niveau local, plusieurs critères mettant en évidence l'impossibilité de cette avènement au travers des caractéristiques mêmes de la mobilisation. En effet, la posture de rupture n'est pas du goût de tout le monde et crée des conflits qui varient entre « désaccords moraux profonds » et « divisions profondes » pour certains citoyens de la région. Cependant, nous pouvons mettre en évidence l'apparition d'une certaine réflexivité démocratique au sein des soutiens de l'occupation qu'il paraît intéressant de mentionner.

Cette partie analytique répond à notre dernière hypothèse postulant de multiples changements modaux au sein de la lutte pour la protection du Mormont. En effet, l'occupation amène une publicisation importante permettant aussi bien d'agrèger des soutiens variés pour la lutte constitutionnaliste de l'ASM que de dépasser une thématique riveraine des problématiques de l'extension de la carrière. La radicalité des critiques systémiques et de l'illégalisme sont les raisons d'un clivage local qui empêche tout développement d'une « culture de la nature » mais permet tout de même celui d'une certaine réflexivité démocratique. Il semblerait alors que la mobilisation ait eu un effet plus important concernant la mise en critique des institutions étatiques que dans l'avènement d'une intégration de l'intérêt des orchidées au sein de la vie politique régionale.

Après avoir répondu à nos trois hypothèses, nous allons maintenant revenir sur notre question de recherche. Nous avons dans ce travail tenté de mettre en valeur les différentes requalifications du lien au vivant qui ont pris place au sein de la zad du Mormont ainsi que de qualifier leurs étendues. Nous avons pu mettre en valeur des dynamiques de reconnaissance au sein de la micro-politique zadiste. En effet, il semble que par la thématique de la gestion de l'anthropisation, l'impact sur les autres-qu'humains ait été un point central cadrant les possibilités d'installation des occupants. Les dynamiques de visibilité et de limitation de cet impact se sont cristallisées au sein d'une grammaire de la non-domination étendue aux autres-qu'humains. Cette dernière n'est possible qu'au travers de différents mécanismes de reconnaissance combattant le dualisme moderne. Ensuite, l'expérience sensible de la domination moderne, au travers d'une compréhension

incarnée de l'impact des pratiques extractives, est concomitante à un décentrement de l'intérêt humain pour l'intérêt de la relation avec les cohabitantes. Nous retrouvons une posture de diplomatie interespèce des interdépendances dans la double dynamique de prise en compte des autres-qu'humains au sein de la micro-politique zadiste et de la défense de leurs intérêts au sein de la sphère publique. Cette représentation s'articulant autour d'une seconde dynamique double articulant promotion d'une culture alternative – prenant en compte les plus-qu'humains – et prises critiques systémiques – dénonçant l'échelle de valeurs moderne menant à l'extractivisme. Pour finir, il semble que cette culture ait eu peu d'impact au niveau régional à la suite d'une forte polarisation concernant l'illégalisme et la posture de rupture proposée par les zadistes. Dès lors, les requalifications du dualisme naturaliste se sont produites majoritairement au sein de la mobilisation – accentuées par le vécu partagé entre orchidée humaine et végétale de la domination étatique – qu'en dehors de celle-ci. Il est cependant important de recadrer ces requalifications au sein du contexte d'hétérogénéité intrinsèque de l'engagement en zad. Ces requalifications différentielles – dépendante des « lignes de vie » des zadistes – nous font penser que leur prise en compte au sein de la politique interne de la mobilisation était plus importante que les expériences de reconnaissance éthique individuelle. Certaines personnes possédant une sensibilité particulière envers le reste du vivant ont pu thématiser l'importance de leur prise en compte au sein des discussions attenantes à la gestion de l'anthropisation. Néanmoins, cette valorisation se trouvait systématiquement au sein d'échanges conflictuels qui dénotent un partage limité de leur reconnaissance au sein même de la mobilisation. Il nous semble retrouver ici un second niveau de posture diplomatique au sein même de la micro-politique de la mobilisation.

7.2 Mise en perspective des résultats

Nous aimerions mettre en perspective les résultats tirés de cette enquête dans la partie qui suit en mentionnant plusieurs limites à ce travail. Il nous paraît important dans un premier temps d'insister sur les difficultés de monter en généralité au sein de nos analyses. En effet, en réintégrant l'analyse dans les caractéristiques qu'attribue Sylvaine Bulle aux milieux autonomistes, leur hétérogénéité et la conflictualité interne, transparaissant de nos données, ne permet pas d'agrèger des postures pour l'entier de la mobilisation ou de faire une moyenne des positionnements zadistes. Nous sommes conscientxs que nos inférences se limitent au groupe auquel nous avons eu accès, qui a des caractéristiques bien particulières, ne pouvant être considéré comme un groupe représentatif des

occupantexs. Nous nous retrouvons dans le phénomène « d'enclichage » et les difficultés d'approche des « groupes déviants »¹ que décrit Dechezelles (2017). Ensuite, l'analyse de la mobilisation a posteriori réduit considérablement les possibilités d'inférence en tant qu'il ne nous reste que des témoignages, écrits ou oraux, et une quantité réduite d'acteuricexs à rencontrer. L'accès au foisonnement des vécus en situation nous reste inaccessible non seulement par l'exercice des entretiens, réduisant les possibilités d'accès à de multiples facettes par leur caractère fugace et unique, mais aussi par la forte répression autour de la mobilisation limitant l'accès aux zadistes mêmes. Nous tenons à mentionner ici le caractère traumatique de l'évacuation lié à son déroulé militaire mais aussi à son facteur d'extinction des possibles, invariable des récits captés, qui a découragé certaines personnes à raviver de tels souvenirs.

Ensuite, nous aimerions mettre en perspective la perte vertigineuse d'informations pertinentes en se basant uniquement sur les discours. Une approche ethnographique, perspective envisagée à la base, permettrait de faire cohabiter une palette d'informations et de perspectives bien plus importante. L'évacuation précoce et notre manque de connaissance en la matière au départ de notre recherche sont des facteurs qui ont un impact prépondérant sur la forme et le fond des analyses rapportées ici. C'est en ayant en tête ces différentes difficultés que nous avons mis en perspective les récits rapportés par les zadistes rencontréexs et que nous avons défini les cibles de développement analytique.

8 Conclusion

Cette dernière partie sera consacrée à un bilan général des enseignements de la recherche puis à une ouverture des perspectives sur des recherches liées à notre enquête. Nous avons commencé notre enquête avec une question peu articulable qui a nécessité de vastes réaménagements autant théoriques que pratiques ayant trait aux possibilités de reconfiguration du lien au reste du monde vivant. Nous sommes sortixs de cette confiture investigatrice grâce au cadre de la justice multi-espèce et plus particulièrement de la position pluraliste et pratique que propose David Schlosberg au sein de ce champ théorique. Il nous est apparu que son cadre analytique manquait d'une perspective

¹ Ce terme est emprunté aux écrits d'Howard Becker (1985). Ce dernier redéfinit la déviance dans le sens où elle n'est « pas seulement le fait de celui qui en porte les stigmates, mais aussi de l'instance qui en édicte les normes. C'est une nouvelle manière de décrire les faits sociaux comme des processus où tous les acteurs ont leur part. » (Journet, 2009, p. 93)

existentielle que nous avons trouvé dans la figure diplomatique des interdépendances issue des écrits de Baptiste Morizot.

La première partie de notre analyse s'est structurée autour d'une articulation entre praxis de l'autonomie et justice écologique au sein de la zad du Mormont. Les prises critiques zadistes s'articulant autour d'injustices intersectionnelles mettent en question l'institution du social communément acceptée en dehors de leur micro-société. L'objectivation des rapports sociaux au sein de cette praxis autonomiste particulière semble être à la base d'une dynamique de reconnaissance des schémas oppressifs au-delà de l'humain. La grammaire de la non-domination issue de cette praxis semble avoir joué un rôle particulier en s'incarnant au travers de deux luttes particulières que sont le féminisme et l'antispécisme. Nous reconnaissons deux dynamiques fondamentales issues de l'arc théorique de Schlosberg que sont la mise en valeur de similarités et la correction de préjugés de statut, bousculant la place hégémonique du patriarcat moderne. Il est intéressant de noter que la zad du Mormont se trouve à la croisée des champs de la justice et de l'autonomie, sans qu'elle ne s'en revendique ouvertement.

Ensuite, nous avons pu mettre en évidence la centralité de l'expérience sensible dans le réarmement de la critique et la poursuite d'un engagement dans la sphère publique. Nous percevons l'expulsion comme une rupture dans la lutte ainsi que dans les postures que la mobilisation peut incarner. L'attachement au lieu, l'intégration des co-habitanes autres-qu'humains dans la sphère micro-politique, le brouillage existentiel des limites de la modernité et la promotion de pratiques alternatives au sein d'un milieu qui s'apprête à être dévasté sont des caractéristiques de la posture diplomatique qui n'existeront plus après l'expulsion. Ce second temps s'articule plutôt autour d'une visibilité de l'intérêt des plus-qu'humains, du questionnement des institutions qui rendent possible leur suppression usuelle, du développement d'une culture alternative au sein de la sphère publique caractéristique de la posture du mandataire. Cet engagement au sein de la sphère publique, notamment par des pratiques artistiques, met en avant l'importance de l'enjeu culturel et de l'objectif médiatique participant à une réflexivité démocratique et écologique au travers de la relation janusienne qu'entretiennent la critique systémique et

la promotion d'une contre-culture. L'investissement de la sphère publique se trouve représenté par certaines passeuses de monde aujourd'hui encore¹.

Pour finir, de fortes requalifications politiques ont eu lieu au sein de la lutte contre l'extension de la carrière au travers des changements modaux qu'amène l'occupation. La préfiguration des modalités occupationnelles de la mobilisation apporte tout un pan existentiel absent des mobilisations écologistes régionales préalables. Le changement modal qu'apporte ce mode d'action ainsi que les critiques systémiques de l'extractivisme qui sont défendues vont amener un pluralisme critique intéressant. Un spectre important d'agents va se liguer pour faire advenir l'initiative de sauvegarde du Mormont. Des partis institutionnels, des syndicats, des individualités, l'ASM et certains personnes proches de l'occupation vont mettre leurs radicalités variables de côté, pour un temps au moins. Il semble que ce pas en avant dans la protection juridique du Mormont ne soit pas suivi d'un développement local d'une culture de la nature des suites d'une trop forte polarisation des positions vis-à-vis de la zad.

Le cadre d'analyse de la justice multi-espèce proposé par Schlosberg permet une certaine herméneutique de la mobilisation particulièrement pertinente pour mettre en évidence la reconnaissance du reste du monde naturel ainsi que les possibilités d'engagement politique et culturel de la mobilisation. Cependant, ni l'approche par les capacités ou celle de justice distributive ne sont représentées au sein de la manifestation. Il nous semble plus pertinent de mobiliser la figure diplomatique de Morizot pendant l'occupation pour qualifier l'étendue des considérations ontologico-politiques à l'œuvre, tandis qu'après l'évacuation, c'est la posture du mandataire qui est la plus sensée.

Nous arrivons donc à un panel de conclusions pour lesquelles il est difficile de monter en généralité du fait des caractéristiques non-scalables de l'occupation, de l'enchevêtrement particulier dont elle est la résultante et de la subjectivité intrinsèque des expériences vécues articulées dans l'analyse. Nous aimerions cependant proposer quelques pistes qui pourraient partir des apprentissages de cette recherche pour approfondir le sujet.

Dans un premier temps, il pourrait être intéressant de se pencher sur de prochaines mobilisations avec un cadre d'analyse plus rigoureux qui prendrait en compte

¹ De multiples photographies réunies sous le nom de « Cabane des possibles » de la photographe lausannoise Nora Rupp sont encore en exposition au Musée Ethnographique de Neuchâtel jusqu'au 26 février 2023 après être passé par le Festival Indécent à Lausanne, L'Espace Noir à St-Immier et le Landesmuseum à Zurich.

intrinsèquement les deux pôles que nous sommes allés chercher respectivement chez David Schlosberg et Baptiste Morizot. En effet, il serait intéressant de tester l'applicabilité du cadre de lecture développé par Arturo Escobar (2018) au travers du « sentir-penser ». Il nous semble qu'il pourrait être adéquat pour traiter ce type de mobilisation mais il est important de ne pas tomber dans une travers néo-colonial en décontextualisant totalement sa théorie. En effet, cette dernière est issue d'un contexte colombien mêlant perspective autochtone et sciences sociales latines américaines (Dumoulin Kervran 2020) ne correspond potentiellement pas au contexte européen de notre mobilisation. Cependant, la décolonisation de la pensée au travers d'une critique de la raison ainsi que celle de la construction hégémonique de l'ontologie naturaliste (Dumoulin Kervran 2020) pourraient être à même de donner un référentiel alternatif aux dynamiques de requalification politique. Sa construction politique de l'ontologie ainsi que les qualifications pluriverselles des constructions nature-culturelles (Dumoulin Kervran 2020) pourraient mettre en évidence la cohabitation de multiples échelles de valeurs au sein d'une occupation et rendre honneur à sa conflictualité intrinsèque tout en permettant d'inférer sur les possibilités de lien aux lieux. Sa compréhension forte de la notion de « territoire » serait ainsi une aubaine pour mettre en valeurs les possibilités d'interactions multispécifiques et d'inclusion humaine au sein de tissages plus-qu'humains.

Ensuite, en suivant le constat que de telles reconsidérations existentielles collectives ne sont possibles qu'au sein de milieux en rupture, il pourrait être intéressant d'aller approcher d'autres lieux d'occupations. En reprenant les conclusions de l'étude de Dechezelles (2017) portant sur l'impossibilité d'extrapoler des résultats d'une zad à une autre, une étude comparative portant sur les dynamiques permettant la reconnaissance du reste du monde naturel au sein d'autres occupations pourrait nous donner un panorama plus complet de l'ensemble des possibles en zad. Nous pourrions nous baser sur l'articulation entre praxis autonomiste et dynamiques de reconnaissance des autres-qu'humains que nous mettons en exergue et aller les tester dans d'autres lieux d'occupations qui présentent des caractéristiques similaires de notre cas d'étude.

Finalement, notre cas d'étude cumulant les caractéristiques particulières des lieux occupés pour empêcher leur destruction, nous trouverions intéressant de se pencher sur d'autres lieux qui partagent des conditions d'engagement envers le vivant et des valeurs similaires mais ne sont pas sujets à cette incertitude. En ce sens, d'autres cas d'étude

intéressant pour aller étudier l'étendue des requalifications ontologico-politiques vis-à-vis des autres-qu'humains seraient les sanctuaires animaliers. Les limites aux possibilités d'une reconnaissance mais aussi de requalifications politiques soulevées dans notre recherche s'articulent autour de la caractéristique éphémère des lieux en lutte. Il serait ainsi possible d'explorer quelles modalités de restructuration du lien au vivant peuvent se développer grâce à la légalité et au temps long. En plus de ces caractéristiques divergentes de celles l'une zad, nous pourrions ajouter celles de lieux fermés concentrant quelques personnes partageant des valeurs similaires dans une moindre conflictualité.

9 Bibliographie

- Agamben, G. (1995). *Moyens Sans Fins Notes Sur la Politique*. Payot & Rivages.
- Statuts de l'Association pour la Sauvegarde du Mormont, (2021).
<https://www.sauvonslemormont.ch/wp-content/uploads/Statuts-modifies-Association-pour-la-sauvegarde-du-Mormont.pdf>
- Bakunin, M. (2012). Dieu et l'Etat (1871). In *Ni Dieu ni Maître : Anthologie de l'anarchisme* (La Découverte, p. 169-172).
- Barbe, F. (2016). La « zone à défendre » de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique. *Noroi*, 238-239, 109-130. <https://doi.org/10.4000/noroi.5898>
- Barry, B. (2017). Sustainability and intergenerational justice. In *Intergenerational Justice* (p. 183-208). Routledge.
- Baxter, B. (2004). *A theory of ecological justice*. Routledge.
- Becker, H. (1985). Outsiders, études de sociologie de la déviance. *AM Métailié*, 248.
- Berlin, I. (1990). *The Crooked Timber of Humanity*, ed. H. Hardy. London: John Murray.
- Initiative « Sauvons le Mormont », (2022).
- Bulle, S. (2016). Il faut défendre la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. *Multitudes*, 62(1), 16.
<https://doi.org/10.3917/mult.062.0016>
- Bulle, S. (2020). *Irréductibles : Essai sur des milieux de vie de Bure à Notre-Dame-des-Landes*. UGA Editions - Université Grenoble Alpes.
- Castoriadis, C. (1986). *Domaines de l'homme* (Seuil).
- Celermajer, D., Schlosberg, D., Rickards, L., Stewart-Harawira, M., Thaler, M., Tschakert, P., Verlie, B., & Winter, C. (2022). Vers une justice multi-espèces : Cadre théorique, enjeux et programme de recherche pour les théories et politiques environnementales (M. Iserte, V. Deldrève, & C. Lejeune, Trad.). *Développement durable et territoires*.

Économie, géographie, politique, droit, sociologie, Vol. 12, n°3, Art. Vol. 12, n°3.

<https://doi.org/10.4000/developpementdurable.19793>

Chanson, A. (2021, juin 9). *Témoignages de membres de l'ASM sur le Mormont et la zad de la colline*. <https://www.sauvonslemormont.ch/temoignages-de-membres-de-lasm-sur-le-mormont-et-la-zad-de-la-colline/>

Recours en matière de droit public contre la Décision finale de levée d'oppositions prise par le Département du territoire et de l'environnement du Canton de Vaud, 35 (2016).

Recours en matière de droit public contre l'arrêt rendu le 26 mai 2020 par la Cour du droit administratif et public du Tribunal cantonal du canton de Vaud, notifié le 27 mai 2020, 35 (2020).

Collectif. (2022a, mars 15). *Roybon*. Wikipedia.

<https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Roybon&oldid=1077265495>

Collectif. (2022b, novembre 11). *Barrage de Sivens*. Wikipédia.

https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Barrage_de_Sivens&oldid=198585872#Histoire_du_projet

Collectif des Orchidées. (2020a, novembre 6). *Vous êtes la voix du retard*.

Collectif des Orchidées. (2020b). *Manifeste d'Action contre les Violences Sexistes, Sexuelles et Queerphobes*.

Collectif des Orchidées. (2020c). *Un peu de clarté*.

Collectif des Orchidées. (2021). *Le procès d'Holcim et son Monde*.

Collectif Mauvaise troupe. (2014). Constellations : Trajectoires révolutionnaires du jeune 21^e siècle. In *Constellations : Trajectoires révolutionnaires du jeune 21^e siècle*. Éclat.

Comby, J.-B. (2016). « Se battre et, dans le même geste, inventer d'autres manières d'habiter le monde ». *Savoir/Agir*, 38(4), 61-68.

Comité invisible. (2009). *L'insurrection qui vient*. la Fabrique.

- Comité invisible. (2014). *Gouverner par le chaos : Ingénierie sociale et mondialisation* (Nouvelle éd.). M. Milo.
- Comité invisible. (2017). *Maintenant*. La Fabrique.
- Cooren, F. (2018). Bruno Latour ou les exigences de l'irréductionnisme. *Ontologie relationnelle et étude des phénomènes communicationnels: Symposium*, 22(1), 6-21.
<https://doi.org/10.5840/symposium20182212>
- Arrêt du 15 octobre 2018 : Recours HELVETIA NOSTRA et Consorts concernant la décision du Département du territoire et de l'environnement (DTE) du 6 juin 2016 et du 2 mai 2017 et concernant la décision de la Direction générale de l'environnement (DGE) du 26 mai 2016., Pub. L. No. AC.2016.0238, AC.2016.0237, 28 (2018).
- Arrêt du 26 mai 2020, Pub. L. No. AC.2019.0047, AC.2019.0048, 36 (2020).
- De la Bellacasa, M. P. (2017). *Matters Of Care : Speculative Ethics in More Than Human Worlds* (University of Minnesota Press).
<https://www.societyandspace.org/articles/matters-of-care-by-maria-puig-de-la-bellacasa>
- Dechezelles, S. (2017). Une ZAD peut en cacher d'autres. De la fragilité du mode d'action occupationnel. *Politix*, 117(1), 91-116.
- Descola, P. (2015). *Par-delà nature et culture*. Editions Gallimard.
- De-Shalit, A. (2005). *Why posterity matters : Environmental policies and future generations*. Routledge.
- Dobson, A. (2010). Democracy and Nature : Speaking and Listening. *Political Studies*, 58(4), 752-768. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9248.2010.00843.x>
- Dryzek, J. S. (1990). *Discursive democracy : Politics, policy, and political science*. Cambridge University Press.

- Dryzek, J. S. (2013). The deliberative democrat's Idea of Justice. *European Journal of Political Theory*, 12(4), 329-346.
- Dryzek, J. S., & Niemeyer, S. (2008). Discursive Representation. *American Political Science Review*, 102(4), 481-493. <https://doi.org/10.1017/S0003055408080325>
- Escobar, A. (2018). *Sentir-penser avec la terre*. Média Diffusion.
- Follett, M. P. (1918). *The New State (1918)*.
- Fraser, N., & Honneth, A. (2003). *Redistribution or recognition? : A political-philosophical exchange*. Verso.
- Fremaux, I., & Jordan, J. (2021). *We Are « Nature » Defending Itself : Entangling Art, Activism and Autonomous Zones*. Pluto Press. <http://www.jstor.org/stable/j.ctv23hcfpt>
- Grève du Climat. (2019). *Visions, objectifs, principes et mesures pour un climat, des écosystèmes et un futur réellement durables* (N° V2; p. 37).
- Guérin, D. (2011). *Ni Dieu ni maître : Anthologie de l'anarchisme* (Nouvelle éd.). la Découverte.
- Hache, É. (2011). *Ce à quoi nous tenons. Propositions pour une écologie pragmatique*. La Découverte; Cairn.info. <https://www.cairn.info/ce-a-quoi-nous-tenons--9782359250381.htm>
- Haraway, D. J. (2016). *Staying with the trouble : Making kin in the Chthulucene*. Duke University Press.
- Hayes, G., & Ollitrault, S. (2013). *La désobéissance civile: Vol. 2e édit* (Numéro 1). Presses de Sciences Po; Cairn.info. <https://www.cairn.info/la-desobeissance-civile--9782724614268.htm>
- Hayward, T. (1998). *Political theory and ecological values* Polity Press. Cambridge.
- Ingold, T. (2015). *The life of lines*. Routledge.
- Jappe, A. (2020). *Béton : Arme de construction massive du capitalisme*. l'Échappée.

- Jenny, M. (2022). *Monitoring Brutvogel- und Feldhasenbestände im Klettgau—Erfassungsjahre 2020 und 2021*. Schweizerische Vogelwarte.
https://www.vogelwarte.ch/assets/files/projekte/entwicklung/zustandsbericht%202022/Zustandsbericht%202022_fr_low.pdf
- Jenny, M., Michler, S., Zellweger-Fischer, J., Birer, S., & Spaar, R. (2014). *Favoriser l'allouette des champs. Fiche info*. Station ornithologique suisse.
https://artenfoerderung-voegel.ch/assets/files/merkblaetter/FB_Alouette%20des%20champs.pdf
- Journet, N. (2009). Outsiders : Études de sociologie de la déviance. In *La sociologie* (p. 93-94). Éditions Sciences Humaines; Cairn.info.
<https://doi.org/10.3917/sh.molen.2009.01.0093>
- Journet, N. (2017). *La nature pense-t-elle ?* 293(6), 25-25. Cairn.info.
<https://doi.org/10.3917/sh.293.0025>
- Kissling, P. (1984). *Le Mauremont : Cartographie phyto-écologique dans l'étage collinéen jurassien* [Text/html,application/pdf,text/html]. <https://doi.org/10.5169/SEALS-259569>
- La Liberté. (2021, avril 3). *Un zadiste a chuté dans un arbre—Manifestation à Lausanne*.
<https://www.laliberte.ch/news-agence/detail/un-zadiste-a-chute-dans-un-arbre-manifestation-a-lausanne/600515>
- Lejeune, C. (2019). Justice sociale et durabilité, la rencontre est-elle possible ? Portée politique de l'expérience vécue des injustices écologiques. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 19 Numéro 1*, Art. Volume 19 Numéro 1. <https://doi.org/10.4000/vertigo.24217>
- Lejeune, C., & Hess, G. (2020). L'expérience vécue de la nature : Un levier pour transformer le politique dans un monde fini. *VertigO - la revue électronique en sciences de*

- l'environnement, Hors-série 32, Art. Hors-série 32.*
<https://doi.org/10.4000/vertigo.27457>
- Lemieux, C. (2018). *La sociologie pragmatique*. La Découverte; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/la-sociologie-pragmatique--9782707173355.htm>
- Light, A. (2002). Restoring ecological citizenship. *Democracy and the Claims of Nature*, 153-172.
- Lindgaard, J., & Abel, O. (2018). *Eloge des mauvaises herbes : Ce que nous devons à la ZAD*. Ed. Les Liens qui libèrent.
- Macé, M. (2019). *Nos cabanes*. Editions Verdier.
- Macy, J. (2021). *World as Lover, World as Self: Courage for Global Justice and Planetary Renewal*. Parallax Press.
- Méniel, P. (2014). *Les restes animaux du site du Mormont : Eclépens et La Sarraz, canton de Vaud, vers 100 avant J.-C.* Cahiers d'archéologie romande.
- Méniel, P. (2018). *Les restes animaux du site du Mormont (Eclépens et La Sarraz, canton de Vaud, vers 100 avant J.-C.) : Les fouilles de 2012 à 2016*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01784114>
- Michéa, J.-C. (2011). *Le complexe d'Orphée : La gauche, les gens ordinaires et la religion du progrès*. Climats.
- Miller, D. (2001). *Principles of social justice*. harvard university Press.
- Monange, B., & Flipo, F. (2019). Extractivisme : Lutter contre le déni. *Écologie & politique*, 59(2), 15-28. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/ecopo1.059.0015>
- Morel, K., & Darrot, C. (2018). Changer de monde ? La contribution de la ZAD. *Pour*, 234235(2), 287-295.
- Moret, J.-L. (2007). L'enregistrement informatisé de l'herbier vaudois du Musée botanique cantonal (LAU). *Bulletin du Cercle vaudois de botanique.*, 36, 115-123.

- Morizot, B. (2018). *Sur la piste animale*. Éditions Actes Sud.
- Morizot, B. (2020a). *Manières d'être vivant* (Acte, Vol. 1-1). Acte Sud.
- Morizot, B. (2020b). *Nouer culture des luttes et culture du vivant. hors-série*(HS9), 82-91.
- Morizot, B. (2020c). *Politiser l'émerveillement et armer l'amour du vivant. hors-série*(HS9), 6-9.
- Municipalité, d'Eclépens. (2021, février). *Information à la population d'Eclépens*
[Communication personnelle].
- n.c. (2015, novembre 16). *LABEL ZAD et autres sornettes* [Information]. zad.nadir.org.
<https://zad.nadir.org/spip.php?article3270>
- Neveu, E. (2019). *Sociologie des mouvements sociaux* (Septième édition). La Découverte.
- Nitu, C. (2019). Le site du Mormont, reflet d'une communauté de la fin de l'âge du Fer
[Text/html,application/pdf,text/html]. *Bulletin d'Archéologie Suisse*, 42(3), 30-33.
<https://doi.org/10.5169/SEALS-860458>
- Nitu, C., D., M., A., G., & Méniel, P. (2017). Le Mormont. Une décennie de recherches archéologiques. *Lausanne, Archéologie Vaudoise*, 46-63.
- Nussbaum, M. C. (2006). *Frontiers of justice : Disability, nationality, species membership*.
Belknap Press Cambridge, MA.
- Nussbaum, M. C. (2011). Perfectionist liberalism and political liberalism. *Philosophy & Public Affairs*, 39(1), 3-45.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales-5e éd.* Armand Colin.
- Pailloux, A.-L. (2015). Zone d'aménagement différé contre «zone à défendre». Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans/de l'espace rural. *Justice spatiale-Spatial justice*, 7, [http-](http://www.)
www.

- Patel, R., & Moore, J. W. (2018). *Comment notre monde est devenu cheap. Une histoire inquiète de l'humanité*. Flammarion.
- Pignocchi, A. (2019). *La Recomposition des Mondes* (Seuil).
- Plumwood, V. (2003). Environmental culture : The ecological crisis of reason. *Human Ecology Review*, 10(1), 77-81.
- Prat, J.-L. (2007). *Introduction à Castoriadis*. La Découverte; Cairn.info.
<https://www.cairn.info/introduction-a-castoriadis--9782707150837.htm>
- Pro Natura Vaud. (2013). *La Nature Vaudoise*. 143, 6.
- Pruvost, G. (2017). Critique en acte de la vie quotidienne à la ZAD de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014). *Politix*, 117(1), 35-62.
- Puig de la Bellacasa, M. (2017). *Matters of care : Speculative ethics in more than human worlds*. University of Minnesota Press.
- Renard, J., & Rialland-Juin, C. (2013). Le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes : Les rebonds d'un aménagement conflictuel. *Géoconfluences*, <http://geoconfluences>.
- Robadey, A. (s. d.). *Exhibition concept—Mormont Hill*.
- Robin, K. (2011). Au-delà du sexe : Le projet utopique de monique wittig. *Journal des anthropologues*, 124-125, 71-97. <https://doi.org/10.4000/jda.5279>
- Rodman, J. (1977). I. the liberation of nature? *Inquiry*, 20(1-4), 83-131.
- Rodman, J. (1983). Four forms of ecological consciousness reconsidered. *Ethics and the Environment*, 82-92.
- Rose, D. B., Van Dooren, T., & Chrulew, M. (Éds.). (2017). *Extinction studies : Stories of time, death, and generations*. Columbia University Press.
- Rüegger, R., & Kissling, P. (1984). Catalogue de la flore du Mauremont
 [Text/html,application/pdf,text/html]. *Bulletin de la société vaudoise des Sciences Naturelles*, 77(366), 143-167. <https://doi.org/10.5169/SEALS-278508>

- Rui, S. (2015). NIMBY. In D. Bourg & A. Papaux, *Dictionnaire de la pensée écologique*. Presses Universitaires de France.
- Schatz, B., & Geniez, P. (2011). *Les orchidées, un patrimoine naturel à conserver* (p. 26-47). <https://doi.org/10.13140/2.1.2149.4566>
- Schlosberg, D. (2007). *Defining environmental justice : Theories, movements, and nature*. OUP Oxford.
- Schlosberg, D. (2014). Ecological Justice for the Anthropocene. In M. Wissenburg & D. Schlosberg (Éds.), *Political Animals and Animal Politics* (p. 75-89). Palgrave Macmillan UK. https://doi.org/10.1007/978-1-349-68308-6_6
- Semal, L. (2017). Une mosaïque de transitions en catastrophe. Réflexions sur les marges de manœuvre décroissantes de la transition écologique. *La Pensée écologique*, 1(1), g. <https://doi.org/10.3917/lpe.001.0145>
- Sen, A. (1999). *Development as Freedom* (Anchor).
- Serafini, P. (2018). *Performance action : The politics of art activism*. Routledge.
- Spaar, R. (2011). *Eléments pour les programmes de conservation des oiseaux en Suisse* (p. 94). Station ornithologique suisse de Sempach - Birdlife Suisse.
- Stock, M. (2004). *L'habiter comme pratique des lieux géographiques*. EspacesTemps.net. <https://www.espacestemp.net/articles/habiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/?output=pdf>
- Subra, P. (2016). *Géopolitique locale. Territoires, acteurs, conflits*. Armand Colin; Cairn.info. <https://www.cairn.info/geopolitique-locale--9782200275396.htm>
- Subra, P. (2017). De Notre-Dame-des-Landes à Bure, la folle décennie des « zones à défendre » (2008-2017). *Herodote*, 165(2), 11-30.
- Swisstopo. (2020). *Matières premières nécessaires à la fabrication du ciment – Besoins et état de l’approvisionnement en Suisse*. 63.

- Taylor, D. E. (2000). The rise of the environmental justice paradigm : Injustice framing and the social construction of environmental discourses. *American behavioral scientist*, 43(4), 508-580.
- Tschakert, P. (2022). More-than-human solidarity and multispecies justice in the climate crisis. *Environmental Politics*, 31(2), 277-296.
<https://doi.org/10.1080/09644016.2020.1853448>
- Tsing, A. (2017). *Le champignon de la fin du monde, sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme* (La découverte).
- VanDeVeer, D. (1979). Of beasts, persons, and the original position. *The Monist*, 62(3), 368-377.
- van Dooren, T., Kirksey, E., & Münster, U. (2016). Multispecies Studies : Cultivating Arts of Attentiveness. *Environmental Humanities*, 8(1), 1-23.
<https://doi.org/10.1215/22011919-3527695>
- Verchère, F. (2013). Notre Dame des Landes : La plus vieille et longue lutte foncière de France ? *Pour*, 220(4), 297-303.
- Verchère, F. (2016). *Notre Dame des Landes, la Fabrication d'un Mensonge d'État* (Tim Buctu).
- Vitiello, A. (2019). La démocratie radicale entre action et institution. De la politique adversariale à la politique préfigurative. *Raisons politiques*, 75(3), 63-93.
<https://doi.org/10.3917/rai.075.0063>
- Viveiros de Castro, E., & Wagner, R. (2015). *The relative native : Essays on indigenous conceptual worlds*. Hau Books.
- Vogelwarte. (2022). *Les oiseaux de Suisse | Station ornithologique suisse*. vogelwarte.ch.
<https://www.vogelwarte.ch/fr/oiseaux/les-oiseaux-de-suisse/>
- Wenz, P. (1988). *Environmental Justice* (State University of New York Press). *New York*.

Wüthrich, M., Chauhan, C., Macedo, D., Holler, H., Schwenzfeier, J.-J., Singh, R., & Lazzeri, T. (2020). *Holcim-Report : Eine Skandal-Recherche von Greenpeace Schweiz* (p. 36). Greenpeace. https://www.greenpeace.ch/static/planet4-switzerland-stateless/2020/11/6171a8d5-derholcimreport_greenpeaceschweiz_4nov2020.pdf